

Bibliothèque numérique

medic@

Rousset, François. Traitte nouveau de l'Hysterotomotokie,ou Enfentement Caesarien. Qui est Extraction de l'enfant par incision laterale du ventre, et matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher. Et ce sans prejudicier à la vie de l'un, ny de l'autre ; ny empescher la fœcondité maternelle par après. Par François Rousset Medecin,

*Paris, Du Val, Avec privilege du Roy, 1581.
Cote : 34749*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?34749>

T R A I T T E
N O V V E A U D E

l'Hysterotomotokie, 34743
O V
E n f a n t e m e n t C æ s a r i e n .

Q U I E S T

*Extraction de l'enfant par incision laterale du
vètre, & matrice de la femme grosse ne pou-
vant autrement accoucher. Et ce sans préju-
dicier à la vie de l'un, ny de l'autre; ny em-
pescher la fécondité maternelle par après.*

P A R

François Rouffet Medecin.



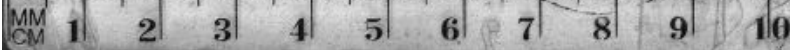
A P A R I S,

Chez Denys du Val, au cheual volant
rue S. Jean de Beauvais

M. D. L X X X I .

Avec privilege du Roy.

Cuckem



SONNET DE L'AVTHEVR
AV LECTEUR CHIRVRGIEN.

Qu'i le nœud Gordien iadis eust peu deffaire
Le denoüant tout beau, l'Oracle l'assuroit,
Que de toute l'Asie aisément iou'roit,
Mais qu'autrement iamais n'esperast de le faire.

Alexandre voyant (refuence sur cet affaire)
Qu'à plus y essayer en vain trauailleroit,
Quoy qu'il en d'eust venir, résolut qu'il feroit
Son desseing au Couteau (presage sanguinaire.)

Amy, l'enfantement, qui se presente icy,
Est un nœud Gordien: sou Alexandr' aussi,
En secours plus humain, point cruel; hors d'ennui.

A ce grand n'apporta l'Asie onc tant d'honneur,
Qu'au monde l'en donra des Casars ce bon heur,
Que leurs meres, & eux tiendront de toy la vie.



A PARIS

Chez Denys de Val, au cheual vert,
rue St. Jean de Beauvais.

M. D. L. X. X. X.

Avec privilege du Roy.



A TRESILLVSTRE
 PRINCE, MONSEIGNEVR,
 Messire Iacques de Sauoye,
 Duc de Geneuois, &
 de Nemours.

MONSEIGNEVR, voyant
 que vous practiqués aussi biē
 en petites, que grandes actiōs,
 ce que vous loués le plus en
 un Prince, qui est adiouster à son bon na-
 turel l'imitation par dits, & par faits de
 ce, qui a esté singulierement loué en tous
 ceux, ausquels vertu a donné avec le tiltre
 de grandeur les louanges d'auoir esté hu-
 mains, & accessibles aux leurs; i'ay de là
 prins occasiō de ne craindre point, pour ma
 petitesse de vous offrir ce present: qui est
 un petit liuret né en mon estude, intitulé

à ij

l'Enfantement Cæsarien, esperât que vous le receurés de bon visage, à l'exemple de ce grand Roy de Perse, ne dedaignât la pomme qu'un sien rustique luy presentoit, ou de Iuppiter aymât iadis autant le peu d'encens du simple populaire, voire mesme ses petites tartelettes en defaut d'encens, que les somptueuses Hecatombes des plus riches; ou à l'imitation de Dieu mesme, qui n'estime pas moins en l'Euangile le petit denier de la pauvre bone femme, que la solemnelle offrande des gros Rabins, estant le superflu de leur trop. Et de fait, ie voy iournellement que si quelque fruit, qui pour sembler nouveau, ou venir hors de saison, a accoustumé de plaire (quoy qu'il ne soit des plus excellens) vous est offert par quelqu'un de vos iardiniers, qui l'a enté; ou si quelque terre medicale, ou marcasite de nouvelle mine (quoy qu'elle ne soit des plus exquisés) vous est apportee par celuy qui l'a descouuerte, vous voulez que l'un & l'autre ait libre

accez

accez à vous. Je n'en dois donc moins esperer, vous estant tres-humble seruiteur, & Medecin ordinaire, en vous apportant ce petit don; lequel toutefois il m'eschappe de dire n'estre pas si petit, qu'il apparoit de prime face. Qui me fait esperer qu'il vous sera finalement (quand vous l'aurez bien congneu) comme vn bon fruit; n'estant à vray dire pas bien meur, & tenant encor quelque peu du sauluageon, mais au demourant de bonne garde, & ne cedant en rien à la plus belle pomme de vos citrôniers, quoy qu'ils fussent iadis le vray bezoard des anciens Medois, desquels il a tiré le nom. Je m'attends que quelque iour vous n'estimerés pas dauantage les plus exquisés terres medicales, que vous ait onc fait voir vostre paternelle Sauoye, cōbien que ce ne soit icy qu'une rude masse, encor mal purifiée, ains la prefererés aux pierres les plus precieuses, que nous enuoye l'Oriēt, cōme estant chose suffisante à mieux payer

une haute rençon pour la vie d'une Prin-
cesse, Royne, ou Imperatrice, avec leur tres-
illustre lignee (quand la necessité y eschet)
que ne seroit toute une mine d'or, ou d'ar-
gent. En quoy ie ne doute pas, que ce ne me
fust une trop ridicule arrogance de si haut
louër par magnifiques paroles, enuers vous
si clair-voyant ce present, sil n'estoit de
fait apparent tel, que ie vous le louë: mais
aussi serois-ie ingrat enuers Dieu, & les
hommes, & traistre à mon estat mesme, si
ayant avec son ayde descouuert en fort
long temps, & par grand labeur, la vertu
de ce nouveau present utile à tout le genre
humain, ie ne le reuelois; & principale-
ment à vous, qui le pouuez garder de pe-
rir, si vous l'aduoüés une fois estre vostre.
Vray est que la nouveauté, & rarité (que
nostre France admire par trop) pourroient
pour un tēps quelque peu recoder ce subiet;
Mais il est à craindre, que le nom d'estre
plus tost de nostre creu (chose peu estimee
parmy

parmy les nostres) que estrangier, avec l'in-
 fine qualité de l'auteur peu cogneu, luy
 face incontinent perdre credit enuers nos
 François, n'approuués rien moins aujour-
 dhuy, que ce que leur maternelle regio leur
 produit: tesmoing ceste excellēte terre Frā-
 çoise, par eux si peu estimee, qu'on la des-
 honore par l'inaduertence des bons esprits,
 à ne seruir qu'aux degraisseurs de bonnets
 à Paris; estant neantmoins (si on la consi-
 dere sans passion & preiugé) en tous exa-
 mens, & effects infiniment meilleure, que
 la plus souueraine des sigillees Lemniē-
 nes, & autres barbaresques, qu'on nous
 vend plus chair qu'au pois de l'or; Et seu-
 lement pour auoir esté loüee par ceux de ce
 país là, & nommémēt par Galen auteur
 Grec, n'ayāt onc veu les nostres; Combien
 toutefois que celle qui nous vient de par
 dela, soit maintenant tiree d'un autre lieu,
 que celuy qu'il décrit, & qu'elle n'est pres-
 que iamais semblable l'une à l'autre, encor

qu'elle apparaisse marquée du sigil vray, ou faulxaire d'un mesme Bascha, en mesme année: qui monstre la grande sophistication de ce qui ne vaut pas le sophistiquer, encor' qu'il fust du plus naturel. Je ne veux pas icy discourir sur une infinité d'autres abus, desquels l'estrange imposteur vient de bien loing à nos despends beffler nostre ignorance: seulement cela soit dit (comme en passant) pour le regard de ce petit present. Mais quant à moy, qui en suis le presentateur, i'ay pensé qu'il me failloit gouverner en cecy, suyuant le conseil de ce Seigneur Grec, qui voulut que le sage, & utile aduis d'un simple homme priué, pour estre trouué bon (comme il estoit) fust proposé en public par la bouche d'un grand magistrat, ou de quelque autre personnage signalé; apprenant par cela aux petits, de se pourvoir de protecteur, pour conseruer l'efect de leurs utiles labours. Ce que deliberant ensuyure, après communication faicte de ce
petit

EPISTRE.

petit opusculé à messieurs de la faculté de
medecine à Paris, & veu iceluy estre re-
ceue, & approuué par eux, i'ay pensé ne luy
pouuoir obtenir meilleure sauuegarde, pour
se tenir paisiblement en ce Royaume, ou
plus forte escorte pour surement en sortir,
que le saufconduit de vostre nom; dequoy
il a tout besoing, estat sans cela en hazard
d'estre mal receu de plusieurs, par-ce qu'il
ne semble promettre que chose nouvelle,
peu oye, iamais escrite, mal-aisémēt croya-
ble, mesme presque à qui la void: Et con-
sequemment tenuë iusques à huy pour im-
possible, mesmement par les plus doctes, &
experimentés medecins, & chirurgiës des
plus fameuses uniuersités qui soient en ce
monde. Or estant en cecy question de grã-
de consequence, non seulement pour la per-
mission de ce nouveau conseil, que i' appor-
te (en cas qu'il soit estimé utile, & quelque-
fois necessaire, comme il est) mais aüssi pour
l'inhibition qu'on en pourroit faire à tort,

EPISTRE.

*fil en suruenoit fascheux inconuenient
(pour auoir esté inconsiderément executé)
Il est bien raisonnable, de me porter respon-
dant, comme ie fais deuant Dieu, deuant
vous, & deuant tous les hommes; quant à
la pure verité de toutes les circonstances de
ce, que i'escris auoir ouy, leu, ou uen, avec
submission par moy volontairement faicte
à toutes peines arbitraires, en cas qu'il ap-
paroisse du contraire. Je supplie à Dieu
MONSEIGNEUR vous donner, &
aux vostres, en bonne vie & heureuse
santé, sa sainte grace pour tousiours.*

Vostre tres-humble seruiteur &
fidele medecin Fr. Rouffet.

AV LE-



AV LECTEUR.

En n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en escrit vne simple histoire, & quelques petites disputes, que monsieur Paré, & moy auions par cy deuant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que ie luy baptisois lors du nom de Cæsarien; & ce en stile François, duquel il vse plus volontiers en ses conferences, & escriptures. Mais après que la veüe de mon allegué luy eut descouuert la verité du fait historial, & que la probabilité de mes raisons sembloit luy auoir persuadé ce, qu'il tenoit pour impossible; ie deliberay n'en escrire rien du tout. Ores quelques doctes & gra-

EPISTRE

ues personages festās mis en sa place pour me contrairier plus que deuant, m'ont contraint (pour ne l'aïsser perir vne telle vtilité par crainte, ou nonchalance) de reprēdre la protection de ce subiet, & entrer encores plus auant en autres matieres à ce appartenantes . A cause dequoy, i'en ay dressé vn plus ample traitté que parauant ; & ce en Latin , tant pour ainsi satisfaire plus decentement à leur respectable qualité, que pour obeir au commandement qu'il pleut à l'excellence de feu Madame & maïstresse, Madame RENE E de FRANCE, Duchesse de Ferrare, de m'en faire, quelque peu auant son decez , afin que les nations estranges (& specialement entre les Italiennes sa Ferraroise) en eussent la communication. Je pense par la lecture priuee d'iceluy auoir defia en particulier satisfait à la
plus

plus part de mes contrarians, delibérant d'en faire copie en bref au public, pour estre vne chose tres-necessaire, non seulement à la chirurgie, & medecine, mais à toute la republique humaine. Or pour-ce que ce pendant la surçéance de l'operation, que ce plus ample opuscule Latin (n'ayât encor' voulu partir de mes mains) met en auant, peut estre dommageable à vne infinité de pauures femmes grosses de nostre France, qui cependant meurent par faute d'vn tel ayde, que nous esperons leur amener, & aussi que plusieurs de nos chirurgiés François peu ou point exercés en lecture Latine, me pressent de leur en faire part, leur voulant satisfaire, & ne retarder pas le necessaire & hatif secours, duquel peuuēt auoir besoing les dames reduittes (comme il aduiēt après tous autres remedes tentés en

vain) à ce dernier refuge, i'ay mis en cet abregé François vne bõne partie des principaux poinçts de ce plus lóg discours la, auquel (comme à cestuy-cy) ie proteste d'auoir esté contraint de mettre la main non par curiosité, ou presomptueuse ambition, mais pour le merite du necessaire sujet; principalement voyant que nul de ceux qui l'eussent peu mieux façonner que moy, après auoir esté par moy-mesme semonts à ce faire, n'y vouloient entendre comme ils deuoient, ains y resistoient comme à chose absurde, & impossible. Mais plus que tout m'a fait venir à ce poinçt le piteux spectacle des angoisses, estonnemens, prieres, piteux regards de ces pauures creatures ainsi gehennees, criâtes au meurtre, & ne s'adressantes lors qu'à nous autres, pour en obtenir à ioinctes mains tel secours, qu'il
nous

nous plaira leur ordonner : Car c'est bien icy plus qu'en toute autre necessité, que les plus grandes se soubmettent à tout . Soit donc aussi de nostre part à faire, que defaillans tous autres moyens, après auoir essuié la larme de l'œil, nous prenions courage pour retirer sous l'ayde de Dieu, avec discretion, par tel secours qui seul nous reste, les vies de la mere, & de l'enfant du tombeau tantost prest à deualer en terre : de laquelle pitié le seul recit est horrible (voire en absence) au plus barbare du monde. Je te promets donc (pour ces causes) bien tost t'en communiquer dauantage (Amy Lecteur) si i'apperçoy ce sommaire redigé en quelque ordre t'estre aussi à plaisir, côme ie t'asseure qu'il est tres-veritable, & que ie te le dône de bon cueur : duquel cependant tu te seruiras au nom de Dieu, qui que tu sois,

EPISTRE AV LECTEUR.

soit pour y faire besongner sùrement
 avec discretion & maturité (comme
 il appartient en affaire de si grande
 importance) quãd besoing sera pour
 ta maison, ou tes amis; soit que tu
 l'exerces toy-mesme pour autruy, cõ-
 me chirurgien sage, & bien aduisé,
 sans precipitation: non pour le gain,
 ou vaine gloire (car mal-heur & hõ-
 te t'en viendrait) mais par misericor-
 de, & charité chrestienne tendante à la
 gloire de Dieu; Auquel soit hõneur,
 & action de graces par Iesus-christ
 son fils nostre Seigneur. Ainsi soit il.

PREMIERE



PREMIERE SECTION.

Definition de l'enfantement Cæsarien.

N O U S entendons proprement par l'enfantement Cæsarien, vne extraction dextremét faiçte de l'enfant par le costé de la mere, ne pouuant autrement accoucher, que par suffisante incision tant de l'epigastre (ou ventre exterieur,) que du corps matricial : Sans toutefois preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre : (pourueu que d'ailleurs ne leur suruienne mal) voire mesme sans que la mere laisse pour cela de porter enfant apres. Ce qui s'entend pour l'enfant encore vif dans le ventre de la mere.

A

Sous cestuy cy est aussi comprise vne autre pareille extraction de l'enfant desia mort dedans la mere, quād par autre aide de sage-femme, ou de medecine, ou de chirurgie plus facile, plus seure, & plus commune, il n'y a moyen de l'auoir, & qu'autrement on void qu'il doit emporter la mere avec soy; Comme de iour à autre il aduient par tout en femmes de toutes qualitez, apres auoir esté pour neant euentrees & rompues miserablement.

Quant à l'extraction des enfans restans encores vifs dans le ventre de la mere desia morte, (laquelle on pouuoit sauuer par ce moien) pour ce qu'il en a esté escrit par les anciē, & modernes plus curieusement qu'il n'estoit necessaire, & qu'il n'y a pas grand artifice en cela, ie n'entends en toucher icy : combien que de telle

inci-

incisiō ait prins nom le premier des Cæsars (qui fut Scipion l'Africain) ainsi mis au monde, & que de luy nous ayons ainsi nommé ceste incision, Cæsarienne . Laquelle neantmoins nous esperons estre executee, (aidant Dieu) avec plus heureux succez, sçauoir est sans la mort de la mere, ce qui ne fut en luy, comme on peut colliger de Sillius Italicus poëte Latin.

*De l'vtilité, & necessité de ceste
section Cæsarienne.*

QVANT non seulement à l'vtilité, mais aussi à la necessité de ceste operation, faut noter qu'aduenant que les enfans vifs, ou morts, forts ou foibles, ne peussent autrement sortir (pour les raisons que dirons cy apres) il faut passer par la : ou bien eux & les meres mourront ensemble irremediablement, fussent el-

4
les encores fortes : Et encores plus, si elles sont desia foibles, & à l'extremité : parquoy est besoing absolument de les ouuir.

Le profit en est double, par ce que lors l'enfant se tire tout vif, qui autrement fust mort prisonnier estouffé, & la mere nō seulement n'en meurt pas, comme elle eust fait (i'entends si elle est biē ouuerte, & à heure, estāt encore forte) mais aussi elle n'en vaudra pas moins que deuant, mesme à porter enfant. Que si elle est lors desia foible, & abandonnée, encor sera elle en quelque espoir de rchapper, si apres protestation faicte, elle est dextrement incisee : qui est meilleur (quoy qu'il soit incertain) qu'un desespoir euident. Cecy (dis-ie) sert non seulement à la continuation des mariages, alliāces, & autres commoditez, qui particulierement en viennent

nent à vn chacun, mais aussi aux Re-
publiques, & polices mondaines;
pour estre par ce moyen cōseruee la
posterité de ceux, à la race desquels
viennēt par succesliō de pere en fils,
ou de prochain à prochain quelques
biens, dignitez, royaumes, empires,
qui souuent prennēt changemēt par
faute de ceste aide, au detrimēt des
estats, & au grand regret des subiets.
Pour moindre cause que cela a bien
escrit Hippocrates l'Aphorisme cin-
quāte neuueme du cinquiesme liure
cōmençant, *Si mulier non concipit, &c.*
Comme on peut colliger de l'inter-
pretation de Galien sur ce lieu.

*Les causes d'impossibilité és accouche-
mens naturels, d'ou procede la ne-
cessité de cestuy cy.*

L E s causes qui empeschēt tout au-
tre accouchemēt, & qui sont oc-

A iij

casionales de rendre cestuy cy necessaire, sont diuerses. Les vnes de la part de l'enfant, les autres du costé de la mere. Quant à l'enfant comme fil est enormément gros, & grand, ou accópagné d'vn, ou de plusieurs gemeaux s'entrenuisans à sortir, ou d'une mole charneuse, ou qu'il soit difforme, & monstreux, ou si venât mal il ne se peut de soy, ou par aide redresser, & mieux cõduire: Ou si pour estre mort, il ne s'ayde plus à sortir, cõme il deust: Ou s'il est desia si bouffi, qu'il ne puisse passer par le lieu naturel. Quant à la mere, si elle est par trop estroicte, ce qui aduiét en diuerses façõs: Cõme de premierè cõformation, estant les vnes plus serrees que les autres: comme aussi les hommes ne sont pas mesmes en leurs parties genitales tous faicts à vne mesure. Item à cause de l'aage tédret

aux

aux trop ieune-mariees, & encor peu ouuertes, ou bien trop vieilles, & ia endurcies, principalement quand elles ont esté mariees fort tard; voire mesme quelques vnes, qui ont desia eu plusieurs gesines non continuees; La lógue intermission desquelles les rend plus refermees, avec le rendurcissement de leur aage. A cause de quoy l'os peniller, ou barré accoustumé de se disioindre lors, (quoy qu'on die du contraire) s'ouure plus malaisement.

Quelquefois cela aduient accidentairement, & contre le naturel ordinaire des autres par vn vice originel, quand des le cōmencement de leur natiuité elles ont à l'entree, ou au milieu, ou au profód du corps matrical quelque empeschemēt, par lequel elles sont comme boucles, & si bouchees, que la geniture qui y est

A iiij

à peine peu entrer, estant depuis lors par neuf mois entiers creüe en grandeur d'enfant, ne peut sortir pour ceste closture. Par vice acquis, i'entéds aussi quelque inconuenient suruenü depuis la naissance à la femme, ayant esté illec offensée par vlcere, qui se soit cicatrizé & endurci bien estroitement en cesdictes parties la, soit d'accouchements precedents, soit de l'extraction calculaire mal faicte, soit de flueurs acres, qui y ayent fait excoriatiõ, soit d'aposteme illec né, & suruenü. Desquels accidens nommez generalement par les Grecs *φιμώσις*, & vulgairement embouclures, ont escrit Celse, Aeginete, & les autres vieux, & nouueaux chirurgiens tenans vne bõne partie d'iceux pour incurables, encore qu'ils fussent cogneus: ce que ne veut permettre l'hõnesteté des dames. Or est il encor, que

com-

combien que quelques vns soiēt de foy curables aux femmes nō grosses, (si elles s'en vouloient descouuir à tēps) toutesfois la grossesse (durāt laquelle on n'y ose toucher) les met comme les autres hors d'espoir de guarison, & consequemmēt de puissance d'accoucher. En tous ces cas donc suruenants souuent, & à plusieurs, est non seulement profitable, mais absolument necessaire la sectiō Cæsarienne. Par faute desquels accidents bien recognoistre, & d'y pratiquer pour tous autres aides ceste sectiō (qui y est le seul remede) il en meurt tous les iours vne infinité de pauvres dames, tant du peuple, que des Princesses mesmes, avec regret aux plus grands de perdre le don de posterité; Et aux subiets (comme il est predict) d'estre frustrez de la race de leurs Princes anciens, & naturels.

Auec les susdictes causes ie mets d'abondāt vne infinité de tumeurs soudaines, inflammations, descentes, apostemes, schirrhes, louppes, & autres duretez, qui peuuent, & ont accoustumé en ces lieux (cōme en autre part) estoupper ces voyes la, & sur la fin de la grossesse engarder les femmes d'enfanter, ne pouuants attendre le temps auquel ces maux la creuent, ou soient guaris pour la haste de l'accouchement qui se presente, & qui pour cela ne peut succeder.

Trois sortes de probations pour ce subiect.

OR CE subiect n'ayant (tel qu'il est proposé) onc esté mis en lumiere par aucun ancien, ou moderne; & n'estant encor à present pratiqué, sinon trefrarement, & par peu de barbiers ruraux, & (qui plus est) estant tenu pour faux, & impossible
par

par les medecins mesmes, & chirurgiens plus renommez en sçauoir, & experiēce, par lesquels il d'eust estre aduancé; il est besoing pour le faire receuoir, & venir en credit & vsage, d'y employer tous les moiens de persuader, qui se peuuent trouuer: qui sont communémēt trois: experience seure, raison pertinente, & suffisante autorité, sil s'en trouue. Quāt au premier, il se fera icy par histoires approuuees: Le second, par disputes medicales: Le tiers nous de faut, parce que nul n'en a iamais riē escrit, qui soit venu en nos mains: Mais en lieu de cela nous y procederons par analogie ou production de pareilles, ou plus dangereuses operations en ces mesmes parties, & autres voisines, voyre plus principales, & aussi plus interessées, ayās eu neantmoins bon succez, & consequemment le pro-

mettans encor' meilleur en ceste cy: desquelles i'en ay moymesme fait ex-ecuter quelques vnes, & retiré les autres en partie des pratiques de celebres medecins encor' viuats, en partie des escrits d'aucuns auteurs, tant anciens que modernes.

Histoire du recit de gens fideles.

Q V A N T d'oc premieremēt aux histoires, cōme ie ne m'en suis pas tant fié au recit des experiences d'autruy, que ie ne m'en fois encor' mieux assureé, & satisfaiēt par les miennes: Aussi n'ay-ie voulu tāt presumer des miennes, que ie n'en aye voulu confirmer aux autres la persuasion, par la cōformité de pareilles soigneusemēt par moy recherchees de personages non suspects: lesquelles ie reciteray en premier lieu briefuement, pour venir incontinent à celles, que ie nōme miennes, pour les auoir en partie conseil-

conseillées, en partie oculairement remarquées avec leurs particulieres circôstances sur les femmes incisées mesmes, & ceés lieux de leurs domiciles, par la testification non seulement des operateurs : mais aussi de leurs maris, enfans, domestiques, & tesmoins, qui y ont assisté en bon nombre.

Premiere histoire.

N'A pas long temps que i'ay suffisamment descouvert par le recit de quelques anciens preudhommes près Milly en Gastinois cela estre vray, dont encore on ne fait doute sus le lieu, que la femme d'un Godart demeurant lors au Mesnil, parroisse de Milly, auoit quelques ans au parauant enfanté par six fois en ceste mode, & iamais autremēt, tousiours enfans viuants. L'opérateur fut Nicolas Guillet barbier de Milly, après

la mort duquel par faute de secours accoustumé elle mourut ne pouuant accoucher. Argument vray semblable, que c'estoit vne profonde phimose, ou embouclure naturelle, suffisante à receuoir la geniture, mais non à rendre l'enfant.

Seconde histoire.

I'AY sçeu veritablement par maistre Ambroise le Noir, chirurgié de nostre Pithuiers fort expert, & par Gilles le Brun, qu'ils auoient ensemblemēt tiré à plusieurs fois par le costé trois enfans viuans à vne pauvre femme pres Merinuille en Beausse, vers laquelle me voulant transporter pour veoir le lieu de l'incisiō, ie sçeu quelle estoit vn peu au parauāt morte de peste, lors fort contagieuse & violente en ce pais la.

Tierce histoire.

I'AY vne docte epistre de monsieur
Aliboux

Aliboux medecin à Sens, desduisant longuement, & par bon ordre côme Iean des Marais chirurgien à la Chaistre en Berry, fils de Loys des Marais chirurgien ordinaire de l'Archeuesque de Sens Salazar, tira par le costé à sa femme mesme vn fils nommé Symon des Marais, depuis aussi chirurgien, & valet de chambre de la Royne mere du Roy. Apres quoy elle ne laissa vne autre fois d'accoucher bié, & naturellemét d'une fille nommee Renee, depuis marice à vn grenetier. D'iceluy Symō (qu'on surnommoit sans mere) & de Roze Gallardet fortirēt Claude espousee à maistre François Artus d'Yssoudun, & Françoise mariée à Oliuier Gannier : toutes deux suffisantes testificatrices de la naissance paternelle, tant par le commun bruit, que par le frequēt, & domestique recit de leurdit pere.

Quatriesme histoire.

MONSIEUR Pelion fameux medecin à Angers, ayāt par cy deuāt recité à maistre Laurent Collot chirurgien cystotomique de Paris, vne telle operation en Anjou, luy en a de nouveau ratifié la verité par vne misfue qu'il m'a baillee portant cela auoir esté executé par vn Mathurin Debonnaire chirurgien, ne specialisant autre chose.

Histoires oculaires.

AM Y lecteur à fin que tu ne m'accuses d'estre inepte, & ennuieux en particularisant trop longuement plusieurs petites circōstances, saiche que le curieux soing de les specialiser par le menu, duquel i'vse, n'est qu'autant de peine pour moy. Mais à toy soulagement pour t'asseurer de la verité par recherche, que tu en feras sil te plaist sus les lieux, qui te sont specifiez,

cifiez, & pour la plus part des tesmoings oculaires, en cas que tu en doutes.

Premiere histoire.

MAISTRE Denys Armenaut medecin à Gian, & moy, auons veu ensemblement vn peu auant les premiers troubles, à l'hospital de Chastillon sus loing, vne femme y estant malade de fieure continue, ayant au costé fenestre du petit vêtre vne grande hargne, & en icelle vne longue cicatrice, avec apparentes marques de poincts d'aiguilles, restâs de l'ouuerture d'icelles parties recoufue, par laquelle son mary & elle testifioient luy auoir esté tiré quelque temps au parauant vn fils d'environ sept ans, qu'ils nous monstrerent, n'ayant peu naistre autrement. Cela fut faict en Bourgongne par vn vieil barbier de leur village mesme, expert (à leur di-

B

re) en telles operations, duquel i'auois escrit le nom pour m'en enquerir encor' plus assurement par lettres & amis, & en retirer de luy telle pratique qu'il en auoit par experience: mais la difficulte des temps m'a fait perdre le memorial des noms du lieu, & personnage, & osté l'occasion d'en apprendre ce que ie desirois retirer: Et toutefois elle n'auoit point conceu, ne porté depuis lors, combié qu'ils fussent tous deux ieunes. Cela peuuet auoir ouy compter plusieurs-fois audit Armenault ses familiers, luy estant chose au parauant incroyable, comme aux autres, mais deslors indubitable, & de laquelle il deliberoit vser en conseil, si la necessite en amenoit l'occasion.

Seconde histoire.

BERNARDE Arnoul, femme d'Estienne Massicauld de Nangeuille,
entre

entre Estāpes, Puiseaux, & Pithuiers, après vn extreme, & vain trauail de quatre iours à enfanter, me recherchāt par son mary mesme sur le dernier aduis de son secours, eut bien le courage contre le gré de sondit mary de se faire par mon conseil ouurir, voire si hastiuement après auoir ouy la resolution, qu'elle ne voulut pas attendre ledit Ambroise le Noir, que ie luy promettois enuoier, comme ja experimenté en telle operation, par ce que ie ne m'y pouuois trouuer, pour estre lors au liēt griefuement malade : mais y employa le premier trouué, qui fut Iean Lucas, ieune barbier demourant lors, comme encor à present, à Bunou, (petit village prochain) qui executa dextrement ceste operation à luy nouvelle, és presences de plusieurs, aucūs desquels sont (encor comme luy) tesmoings de ce

B ij

fait: ce fut le iour de Pasques mil cinq cens cinquante six. L'incision (qui est bien à noter pour s'en seruir d'exemple en lieu de precepte) commençoit à la partie dextre du ventre, vn doigt plus bas que l'endroit du nombril, & plus de quatre doigts à costé d'iceluy; & de là descendoit directement iusques prés du penil, sans toucher nullement aux muscles droicts, desquels elle estoit par le haut distante d'environ trois doigts, & par le bas quelque peu moins. Apres les muscles, & le peritoine aussi de haut en bas incisez sans gueres saigner, apparut manifestement l'amarris, laquelle il incisa aussi à part, voire assez amplement, à fin que la playe fust suffisante pour en tirer plus aisément l'enfant encores vif, avec sa secundine. Puis il recoufut, non pas gastroraphiquement, mais à la façon commune
des

des playes, non la matrice, mais les muscles, & le peritoine avec cinq poincts d'aiguille, comme ie notay bien, y estant expressément allé pour la visiter, si tost que ie fus releué du lict. Ce que i'ay souuent depuis remarqué à loisir en elle mesme, luy cuidant faire guarir vne hargne, qui luy en a tousiours depuis resté, pour n'auoir pas esté bié cousue, ou s'estre trop tost releuee, car elle ne garda pour tout que quarante iours la couche. Enuiron vn an & demy apres estant son mary decedé, & elle remariée à Pierre Chanclou, encor illec viuât, redeuint grosse, & enfanta naturellement vne fille, à present mariée pour la seconde fois, demourant maintenât à Nangeuille, auquel lieu sont encor plusieurs tesmoins de ce spectacle.

B- iij

Troisiesme histoire.

A V R Y en Biere , pres Fontaine-bleau, à deux lieües de Nemours, Collette Berâger, femme de Symon de la Garde , outrepassant desia le dixiesme mois de sa grossesse, & portant de long temps son fruit mort, sans que pour le rendre les parties basses s'ouurissent, māda en fin Vincent Valleau chirurgiē de Nemours (iadis mon familier :) lequel n'ayant autre moyen apparent de luy aider, l'incisa sur la fin de Ianuier, mil cinq cens quarāte deux, non au costé dextre (comme l'autre,) mais au fenestre; quelque peu plus haut, que n'auoit esté celle de Nangeuille, couppant premierement l'abdomen (ou vêtre exterieur) puis la matrice; de laquelle il tira le fruit mort, enflé, & puant, avec la secōdine ia pourrie. Puis sans recouldre la matrice, reprint (cōme
par

par aquit & à la desesperade) par cinq poinçts d'aiguille la peau avec quelque petite partie des muscles, comme encor il apparoist assez, n'y ayât que le simple cuir cicatrisé sur les intestins, comme y estât expressément allé avec Pauie chirurgien de Nemours, (iadis seruiteur dudit Valleu,) i'ay veu à l'œil, & manié à la main, à l'endroit de la cicatrice hargneuse, qu'elle supporte sans ennuy, pourueu qu'elle s'ayde avec quelque legere compresse, & bandage, ne laissant de trauailler pour gaigner sa vie comme elle peut, quoy que sa rompure soit grande; qui est bien à noter, pour donner à entendre que ce n'est pas chose necessaire de parfaire icy la gastroraphie absolument, de peur de gaster tout, en s'amusant trop à se vouloir montrer en chose peu cogneuë suffisant maistre, sans qu'il en

B iij

soit grād besoing . Sa gesine fut pour tout d'vn mois & demy ; deux ans apres lequel temps elle accoucha naturellemēt d'vne fille , & deux autres ans apres d'vn fils nommé Pierre de la Garde , à present mareschal . Elle est encōr demourante audit Vry , faisant estat de sage-femme à receuoir les enfans .

Quatriesme histoire.

A G N E S Boyer , femme de Iean Cōpain laboureur encor à present , comme lors , demourāt à Villereau , pres Neufville en Beausse , apres auoir esté par quatre iours toute rōpue par l'importunité des sages-femmes , sans rien y profiter , fut (ainsi cōme les autres) ouuerte , & ce au costé dextre , par Philippe Migneau barbier de Neufville , l'an mil cinq cens quarante quatre : puis recoufue aux muscles , & cuir sur le lourd , & com
me

me il peut. De laquelle incision elle fut tost guarie au ventre : mais les meurtrisseures, que les matrones auoient faictes à la nature, empescherent le chirurgien plus de sept mois à les guarir. Elle eut aussi vne belle fille, qui vescu sept mois & plus, bié saine: mais au huictieme deuint malade à nourrice, au village mesme, d'ot elle mourut. Peu de teps apres elle redevint grosse, portant l'enfant presque tousiours pendant vers la hargne, qui luy restoit comme aux autres, sans douleur neantmoins: Mais elle ne pouuoit nō plus que deuant accoucher, pour quelque vne des susdictes causes & obstacles (comme il est à cōjecturer.) Parquoy volontairement requit d'estre incisee comme deuant, ce qu'elle ne peut (pour priere quelle feist) obtenir de deux autres ieunes chirurgiēs illec

expressément mandez de Neufville, ou ils se tenoient après la mort pestilentielle dudit Philippot : qui fut cause qu'elle, & son fruit moururent pitreusement ensemble par leur pusillanimité : si toutefois la foiblesse, ou quelque autre fascheux accident ne les empescha de ce faire.

Cinquiesme histoire.

DE nouveau, l'an mil cinq cens septante six, le vingt deuxiesme de Juillet, à Ambedoye, près saint Briffon, au terroüer de Gian, fut aussi ouuerte Antoinette André, femme de Loys Garnier manœuüre, par maistre Adam Aubry, natif de Pithuiers, chirurgien demourant à Aubigny, qui m'en a rapporté par le menu & au vray, la testification de tout le succez, pour recognoissance d'auoir au parauant souuent avec luy conferé de ceste operation, Auquel
cognoif-

cognoissant la dexterité, & bon heur qu'il a en ses operations, i'auois conseil (à mō adueu) de n'en faire point de difficulté quand tous autres remedes cessants, il en faut venir là; non obstant les aduis cōtraires, voyre des medecins mesmes, pour veu que ce soit avec discretion, & protestation faicte apres y auoir imploré l'ayde de Dieu: Cōsideré que la haste que lon a en ces hazards si precipitans, ne permet pas qu'on attende arriuer la response du conseil venant de loing, comme on est contrainct de rechercher en lieux, & villes champestres, & que nuls d'iceux ne veulent, ou osent estre de c'est aduis; les vns pour n'en croire riē, les autres de peur d'estre blasmez, cōme autheurs du mal, si en bastoit pour quelque autre occasiō que ce soit, autremēt que bien. Depuis icelle deuenüe grosse, & na-

turellemēt deliuree, fut quelque tēps apres contraincte de fuiure son mary, cerchans tous deux en temps de famine autrepert moyen de gagner ensemblément leur vie.

Sixiesme histoire.

EN C O R' de plus fraische memoire, le premier iour de Feurier, mil cinq cens soixāte & dixhuiēt, Ieanne Michel, natifue d'Argent, femme de George Renauld, demourant aux faulxbourgs d'Aubigny, auancee en sa grossesse plus que du dixiesme mois, portoit de long tēps son fruiēt mort, ne laissant neantmoins de traccasser à ses affaires, tant qu'en fin elle fut contraincte s'arrester au liēt, ou apres auoir esté tourmētee long tēps sans effect és mains des sages-femmes, manda ledit maistre Adam Aubry, & maistre Guillaume Collas doctē chirurgiē, lesquels ayās couppé à l'enfant

l'enfant vn bras tout mort, & liuide, qui sortoit de long temps au parauāt par la nature de la mere, mais ne pouuās auoir prinse sur le reste du corps, inciserent le costé dextre d'icelle, vn peu orbiculairement, & d'ouuerture assez estroicte, pour espargner la mere : qui fut cause à l'extractiō de l'enfant de causer fort grandes douleurs à ladicte mere, par ce que la matrice ne pouuant quitter l'enfant (pour l'estroicte ouuerture) suiuoit le traict du petit, comme si on l'eust voulu arracher elle mesme. Lesquelles douleurs neātmoins cesserent incōtinent que l'enfant & sa suite furent mis hors. Ainsi apres les descharges ordinaires de la gesine (qui vindrent aussi bien que si elle eust accouché naturellement) peu de temps apres elle se releua, & eut ses mois accoustumez au bout de cinq sepmaines ; & incō-

tinent apres se trouua grosse, sçauoir est à la fin de May, se souciant desia (pour la fraische memoire du passé) de ce qui aduiendroit en fin de ceste grossesse. Auquel temps elle accoucha naturellement, & combien que l'enfant presentast vne des iambes seulement la premiere (qui est tres-mauuais commencement de demarche en telle danse) toutefois icelle estât remise par la sage-femme, le tout succeda tresbié. Depuis lequel temps elle est encor deuenüe grosse, n'esperant pas moindre secours de Dieu à l'aduenir qu'elle a experimenté par le passé, à present est deliuree naturellement de ceste seconde grossesse, vacant ordinairement à ses affaires, aussi bien qu'elle fit onc.

SECON-

SECONDE SECTION.

Probation seconde par raison.

PRES CESTE premiere preuue par experiéces historiques, vient la seconde par dispute; qui prend ses raisons de la nature, ou substance du subject examinee par ordre, & methode sur chacune des trois parties, qui seules se presentent à inciser, auât que paruenir à l'enfant qu'on va chercher, lesquelles sont,

1 Les muscles du ventre exterieur, dict epigastre en Grec, & abdomen en Latin.

2 Le peritoine: qui est la membrane, ou taye dudit abdomen estât sous lesdits muscles.

3 Le corps matrical. Quant à la vessie, combien qu'elle gise entre le peritoine & la matrice, à l'endroit de

sa situation naturelle; toutefois elle ne se presente pas ou on fait l'incision Cæsariene, mais plus bas à l'hypogastre, & notamment en femmes prestes d'accoucher; esquelles la matrice fort estendue la deprime; principalement en leur trauail; auquel tēps elle est presque tousiours vuide, pour l'assidue enuie de pisser qu'elles ont: à cause dequoy elle tiēt alors encores moindre & plus basse place que n'est le lieu de ceste section.

DES MUSCLES DE
L'EPIGASTRE.

Premiere partie à inciser, & premieremēt pour la playe, & grandeur d'icelle.

EN premier lieu il apparoiſt qu'ils se peuuent sans danger de mort inciser; & ne fust-ce que par ce que Galen en la Methode monstre la fa-
çon

çon d'en recouldre la playe par artificieuse gastroraphie.

Si on replique sur l'amplitude de l'incision, y auoir dâger par trop apparent ; le mesme autheur môstre assez, que telle grandeur de playe n'est pas dangereuse, commandant qu'on agrâdiffe lescites playes en tout l'abdomen, si elles semblēt trop petites, pour reduire les intestins, ou l'omentum s'ils sont sortis, & si autrement ne se peuuent remettre. Et si nonobstât cela on fait encor' instance, que ce n'est de mesme, veu qu'elle est icy de grandeur par trop enorme, (consideré qu'il y faut faire passer vn grâd enfant vif sans le blesser, ou mort desia tout bouffi avec ses secôdines:) Il y a responce, que la playe (quoy qu'elle semble fort grande, voire près d'vn bon demy pied, si tant en failloit couper) toute fois soudain après

l'enfant tiré, elle se racourcit iusques à moins, que de quatre ou cinq doigts; s'appetissant encor' tousiours de plus en plus, suiuant la retraction du ventre total rabaislé.

Pour l'hæmorrhagie desdicts muscles.

MAIS combié qu'ainsi soit, encor' semblera il à quelqu'un y auoir danger en telle incision des muscles, pour la grande effusion de sang: (qui toutesfois y apparut fort petite aux operateurs) mais il est à noter que fort peu de veines insignes se récon-trent és lieux, ou l'ouuerture de ces muscles la se fait: car on n'approche point des veines māmillaires ascen-dātes, qui suiuent les muscles droictz, & lesquelles seules en ceste region icy semblent pouuoir faire grande hæmorrhagie suspecte.

Or encores qu'on les incisast iadis quelquefois par inaduertēce aux cu-

rations

rations ramicales, faictes en lieu plus d'agereux que cestuy cy; si n'en mourroit on pas necessairement. Ce que toutefois Celse commande d'eiter, ioinct à tout cecy, que lesdictes veines, & autres de ce lieu se resserrent aux bouches, & aux canaux d'icelles, à proportion des autres parties de l'abdomen, se retirant soudain après l'extractiō de l'enfant; qui fait qu'elles desgorgent moins de sang. Mais bien qu'il en peust sortir abondance, à cela peut on aussi biē remedier par restreintifs, que Paul Æginete fait par ses enhames aux curatiōs calculaires, dont il en escrit en son liure sixiesme.

Pour le lieu ou l'hemorrhagie des muscles doit couler.

OR soit que peu ou beaucoup de sang en-sorte, encor me dira quelcun, iceluy (comme aussi le pus,

qui après sortira de la playe) deuoir couler après l'incision du Peritoine, (lequel il faudra aussi incontinent ouuir) dans la cauité du ventre; & que se corrompant là, comme dit Hippoc. en l'Aphorif. x x. du v l. liure, il infectera les entrailles, y faisant maints fascheux symptomes. Aquoy y a respõse, que cela ne peut estre, par ce que ceste cauité n'est capable, que pour y tenir les entrailles, avec ce qui doit entrer & estre quelque temps arresté naturellement, pour diuerses fins en aucunes d'icelles; comme dans l'estomach, les intestins, & la matrice; de mode, que si quelque autre corps (principalemēt liquide) y estoit enclos au parauant ceste incision, on le verroit (soudainement que la playe est faiçte) impetueusemēt sortir cõme chose estrange, voire mesme les intestins, & l'epiploon,

ploon, quoy qu'ils soient corps solides (au pris du sang) & illec naturellement attachez. Comme tout cela se void és piqueures des hydropiques, és blesez en ce lieu, és hargneux par rupture, ou l'intestin tend à sortir dehors, comme de fait il feroit, n'estoit bien souuent le cuir seul qui l'engarde.

DV PERITOINE, SECONDE PARTIE A INCISER.

De son incision, & de l'amplitude d'icelle.

QVANT au peritoine, les mesmes autoritez de Galen, avec celles de Celse, & Æginete, escriuans de ladicte gastroraphie, monstrét assez qu'il se peut de mesme inciser sans mort, puis qu'ils enseignent la curation d'iceluy incisé.

Quant à l'amplitude aussi de la

C iij

playe, ils l'admettent assez curable, puis qu'ils commandent de l'amplifier, si elle est trop estroicte pour y faire r'entrer ce qui en est yssu.

Mais outre cela les anciennes curation des grandes hargnes, faictes par dilaceration, ou rupture d'iceluy (qui sont pires operations quant au peritoine, que n'est nostre incision) le monstrent encor' mieux; dequoy parle Celse, & les autres; pour lesquelles guarir, on incisoit iadis ledit peritoine, & les muscles qui le couurent, voire avec perdition nouvelle de bonne partie de sa substance: retrenchant tout à l'entour encor' plus largement, qu'il n'estoit rompu, & couppant en haut & en bas, & aux costez sur les bords (tant qu'ils sont longs) de grands filets, afin de rafraichir la playe, comme on faiçt en la rejonction des leures de ceux qu'on

nomme

nomme, bec de lieure : par ce que le-
dit peritoine autrement ne se pour-
roit consolider sous la gastroraphie:
qui estoit iadis vne operation fre-
quente, & maintenāt si peu, ou point
pratiquee, qu'il semble que ce soit
vn songe, nonobstāt que de nouueau
vn maistre florent vallee natif d'Or-
leans, & vn Borliuet de Montargis,
operateurs courāts pays, l'aient pra-
tiquee en maints endroiçts hureu-
sement.

*Pour la seureté du spasme, en la
section du peritoine.*

OR n'est il pas à craindre (com-
me on peut objecter) de spasme
pour estre ceste partie icy membra-
neuse, voire (si on veut) aucunement
nerueuse, & sensile : veu que tel ac-
cident n'y suruient pas alors mesme
qu'on l'a blessé en picquant : Et par
plus forte raison n'aduiēdra il, quand

C iij

on l'incise en taillant, considéré que l'incision est (pour la plus part) la guérison de spasme fait par poincture. Ce qui apparoit encor' plus euidet, par ce que tel spasme n'adient pas mesme es bien grandes dilacerations d'iceluy cassé en endroits plus dangereux, que celuy ou nous l'incisons à la Cæsarienne, en tel lieu, qui nous semble estre le plus commode, & à nostre chois. Or est il que dāger prouenant de spasme (voire le spasme mesme quel quil soit) n'adient pas volontiers, sinon quand quelques fibres vrayement nerueuses (comme ne sont pas celles de nostre peritoine) tiennent d'egale fermeté, aussi biē à l'une qu'à l'autre de leurs extremittez; & se retirent naturellement (pour quelque fascheuse cause) à leur commencement, avec extension violente, & douloureuse. Ce qui ne peut estre

estre au peritoine, pour ce que la fin
anterieure de l'vn ou de l'autre de ses
costez (laquelle se termine ensemblé-
mēt avec l'autre son opposite à l'en-
droit de la ligne blanche) est plus la-
fche, & obeissante sur le deuant, que
n'est son principe, qui tiēt ferme par
derriere aux ossemens, & ce par pru-
dence naturelle; afin que les finales
extremitez, (vne & autre) de deuant,
qui se viennent rencontrer, & ioin-
dre ensemble, se puissent (sans offen-
se) librement retraire, ou allonger,
comme il est tousiours necessaire, tāt
en fanté, que maladie; à ieun, comme
à plein ventre; en gros & en ventrus,
cōme en maigres & plats; en hydro-
piques, cōme en hectiques; en gros-
ses femmes, comme en non encein-
ctes, tant pour la necessité de rece-
voir ce qui nous enfle, que pour eui-
ter l'inconuenient de vacuité, si ainsi

ne se faisoit, qui est chose absurde en philosophie naturelle.

Pour l'accident de hernie, qui reste de ceste partie incisée.

QUE si on allegue (pour nous contrarier) le mal, & ennuy estre fort à craindre, lequel reste après l'incision guarie, pour la hargne qui y demeure à cause du peritoine diuisé, & mal reconsolidé; Je responds qu'elle est euitable, si la gasterographie bien faicte se remet en vsage, par la diligéce des chirurgiés de bon esprit. Mais encor' que cela n'aduienne, si est-ce que tel mal est fort tolerable, principalement aux femmes, pourueu qu'elles la soustiennét, & repoulsent par brayers, ou par seules bādes, sanglettes, ou larges ceintures appropriées sous la robbe, sans douleur, ennuy, ou diformité apperceuable, voi-

re

re (qui plus est) avec grand aduantage, si il estoit besoing de reuenir à vne grosseſſe d'après, à pareille ſection, comme il est quelquefois aduenu. Car ce feroit autāt eſpargner de peine à l'incifeur, & de mal euité aux femmes, qui ne pourroïēt autrement accoucher. Et poſé le cas encor', que cela ennuye, ou empesche, ou face quelque douleur, si est-ce vn grand bien par ce peu de mal, en euiter vn, voire deux infiniment plus grands, & autrement irremediabiles; qui est la miserable, & presente mort de la mere, & de l'enfant.

Quant à l'hæmorrhagie, elle n'est icy à craindre à cause de la partie, veu qu'elle est de ſoy exangue, & n'a pas grād compagnie de notables veines.

Du corps matrical, tierce partie à incifer.

SI O N fait icy (comme auparauāt)

instance sur ce, que la playe ne peut estre que bien grãde, & consequemment perilleuse, y estant passé librement vn tel corps, ie di (comme deuant) conformément avec Galen, au lieu ou il traicte de la dissection d'icelle, qu'elle se retire soudain après l'enfantement. Ce qu'elle fait encore plus, que l'abdomen: par ce que l'enfant, & la secundine estants retirez, elle n'a plus rien en soy qui l'engarde de s'approcher en elle mesme de toutes ses parties: Et est cela suffisante cause, qu'elle n'a que faire de coustures, s'approchât costé à autre si à propos, qu'il semble qu'elle se consolide par premiere intention; avec quelque autre ayde de telle chaleur naturelle, & humidité radicale, qu'elle communiquoit à l'enfant; aydee aussi de la suaue fomētation des parties prochaines, & ce naturellemēt, & mieux que

que par attifice, comme nous traités en autre lieu, par forme de problème à l'academique.

Pour l'hæmorrhagie-uterine, qu'elle n'est pas grande.

IL reste de respondre (comme devant) à l'hæmorrhagie de ceste partie, ayant manifestement vne infinité de veines & arteres. En quoy est premieremēt à considerer, qu'au recit des chirurgiens il en sort peu de sang en l'operation, le tesmoignage desquels est conforme à raison: estat à presumer, que l'enfant ja grand en doit auoir consumé beaucoup pour sa nourriture, & qu'une autre grande quantité se diuertist lors és mammelles, pour y estre changé en nature de lait. Car ce n'est qu'un celuy duquel est fait le lait, & celuy duquel l'enfant viuoit en l'amarris, estants tous deux faits du menstrual, qui pour

ceste raison cesse presque tousiours
aussi bien aux nourrices (pour en faire
du laict) comme il fait aux meres
enceintes (pour seruir d'aliment à
l'embryon) leur estant pour ceste fin
baillé de nature aux aages aptes à
porter, ou nourrir enfant, comme a-
uant ces temps là il n'est pas octroyé
aux fillettes, & après iceluy il est osté
aux vieilles.

Que si on m'allegue, que nonob-
stât cela, encor ne peut il estre pour-
tant, & tant de vaisseaux qui y sont,
qu'il n'en sorte sang à ruisseaux ; Je
respóds qu'ainsi soit (par hypothese)
aussi bien cela aduient il, & doit ad-
uenir aux accouchees naturellemēt,
ou bien elles feroient en danger . Or
est-ce vn mesme sang aux vnes com-
me aux autres ; parquoy ceste abon-
dante hæmorrhagie non seulement
n'est pas dâgereuse icy, non plus que
là;

là; mais au contraire elle oste le danger; par ce que ce sang n'est que le reste de la nourriture, & le residu de la prouision de l'enfant retenu encor en la matrice, ou il ne peut plus seruir à la mere que de nuifance, comme retenāt l'ancienne nature du mēstrual, dont elle a accoustumé de se descharger de mois en mois, sur peine de danger. Or posé encor le cas, que tel sang fust bon & vtile, voire à la mere mesme; Je responds qu'encor n'en est pas dangereuse à mort la perte, par l'aduis mesme de Celse, disant en la section vesicale, qu'il ne faut pas s'espouanter és femmes de l'abōdante perte du sang: Et toutefois celuy duquel il parle en ce lieu là, & qui lors se perd des lieux sains, & nets de la vessie, (i'entends si elle n'est pas ulcerée, comme souuent elle n'est) de laquelle le col est incisé, est plus sain,

& necessaire, que celuy de la matrice, partie de moindre importance à l'individu, que ladicte vescie.

Et n'est à dire que pour ceste large effusio de sang, l'amarris en soit mortellement debilitée; car ce sang n'y estoit pas enuoyé pour elle, mais en faueur de l'enfant, qui en est tiré (côme est predit.) En tesmoignage dequoy quand nature n'y enuoye rien en aage trop ieune, ou trop vieil (ou elle ne permet d'auoir enfant) ladicte matrice s'appetisse & desseiche si fort, quelle est és vieilles appelée morte, mesme en la saincte Escriture.

Du lieu ou doit confluere le sang matricial.

Que si on m'objecte, que ce sang de là issu, tenant de telle impurité s'espand, & retient avec danger en la cavité du ventre, au dommage des entrailles; Il y a double responce, l'une

l'une ja rendue pour le sang sorti des muscles de l'abdomen, cest à sçauoir qu'il ne peut arriuer là, qu'il ne soit tout soudain mis hors: L'autre plus pertinente pour ce sang icy est, qu'il y a assez d'esgouff plus à propos par l'orifice, & col matricial, lors naturellement, & par les maniéments des sages-femmes assez ouuerts pour l'euacuer; comme aussy il aduiét aux accouchees naturellement. Et sert de beaucoup alors ceste ample ouuerture non seulement à ceste fin, mais aussy pour faire (si besoing est) en l'une & l'autre gesine injections medicales, tendantes à consolider la matrice incisee, selon l'occurrence des indications: dequoy toutefois on ne eüst que faire es precedetes incisiós.

*Que spasme n'est à craindre pour
ceste section de matrice.*

POUR ce que quelquefois peu de

ollerp

D

nuifance en la matrice (prouenât de quelque peu d'humeur vicieux qui y croupit) ou quelque leſion petite de ſes parties inferieures (côme les douleurs ſont en icelles plus ſenſibles qu'aux hautes & bié interieures) apporte, & cauſe de merueilleux accidens iuſques aux parties nobles, & à tout le corps: Il pourroit ſembler que tels, & pires maux d'euffent icy aduenir, quand elle eſt ſi notablement bleſſee en ſa propre ſubſtance interieure, mais l'experience eſtant à ce contraire, & le peu ou point de douleur, que reſſentent les Caſariennes en ce lieu, quand on les y coupe, nous fait apprendre le contraire; & nous apprend de meſme, que ceſte instrumentaire partie eſt en ce lieu là ou inſenſible, ou de ſentimēt fort obſcur; & conſequemmēt moins ſubjecte à dāger quāt à ce poinct. De laquelle

quelle raison avec d'autres qui consistent en dispute plus subtile, de paradoxe estant vray, ie me contenteray à present de renuoier à vn plus long discours fait de ceste matiere, pour n'allonger cet abregé.

TIERCÈ SECTION.

*Troisiesme espece de probation
par authoritez.*

COMBIEN que ceste tierce partie de preuue par authoritez en semblables, ou plus hazardeuses operations semble tenir des deux autres, qui se font par exemple, & ratiocination en argumētant de pareil à pareil, ou du plus grand au moindre; Toutefois nous nous en seruirós icy comme d'vn tiers, en pareilles, ou pires affections, pour n'en auoir point

d'autres de mesme nature, quant au desseing final, & à la cōduicte de l'operation, & à la qualité de l'effect. En quoy nous auons icy voulu suiure le conseil du sage Periandre, pour n'introduire riē de nouueau (encor' qu'il mene sa raison avec foy) qui n'ait cōformité à quelque loy anncienne, ou coustume du pays, ou notable fait bien remarqué en chose pareille, ou bien peu dissemblable.

*Des muscles epigastriques, par
l'authoritez historiques.*

POUR suiure pareil ordre que cy auant, nous reprendrōs les muscles epigastriques; Et en premier lieu produirons l'authorité de Galen au cinquiesme liure des lieux malades; d'vn grād & profond abscez en iceux, par luy descouuert pour tel qu'il estoit, cōtre l'opinion d'autres medecins: Auquel lieu ie renuoye celuy
qui

qui en doutera . Ledict sieur Paré, & autres en ont veu (comme moy) vn en pareil lieu, estant de merueilleuse grandeur, & danger mesme au iugement des plus fuffisans medecins & chirurgiens de ce Royaume y appelez : qui furent messieurs Hollier, de Gorris, Duret, Budé d'Orleans, Antoine François d'Estampes, Flexelles medecins; de Nimes, Paré, Gerard, le Brun, Tramot chirurgiés, en presence : & du Monceau, Fernel, Race le pere, & autres en absence recherchez de leur aduis . Cet abscez auoit des sa naissance prins commencement au hault du dextre muscle long, trois doigts dessus l'endroit du nombril; (lieu voyfin du fonds du ventricule, & prochain de la regiõ du foye) duquel lieu fort profond & en grande estẽdue plein de matiere crasse, outre les autres signes faisoit foy la dou-

rnoh

D iij

leur s'augmētant en ce lieu à l'extension du ventre, & à l'erection de la poictrine, quand ce muscle s'estendoit en ses actions là, auquel le mal estoit premieremēt suruenue par forme d'inflātion œdemateuse, fort profonde sur la fin de plusieurs, diuerses, & longues maladies succedātes l'vne à l'autre, & se finissantes par cet enuoy d'humeurs heterogenees symptomatiquement, en region indeuē. Ce fut en feu illustre damoiselle, Loyse de Humieres, dame d'Entragues, au boys Mallesherbes : duquel abscez ouuert (après estre finalement venu à telle maturité, qu'on auoit peu esperer) sortit impetueusemēt vn incredible amas de purulēce, iallissant outre les pieds du liēt, qui coula abōdammēt plus d'vn mois & demy, par vn ample orifice, fait d'vn caustique actuel, espois d'vn demy doigt,

doigt, large de deux, profondāt plus de trois, auant que pouuoir atteindre au lieu ou croupissoit vn tel boubier de fœteur insupportable, ne restant plus que le peritoine à percer, ou rōpre, que tout cela estant de long tēps largement espandu entre iceluy, & presque tous les muscles, ne fallast loger avec les entrailles, comme il estoit facile à veoir par la profondeur de l'ouuerture, tentes, sondes, & canules qu'on y inferoit. Ce mal estoit pire infiniment (quant aux muscles epigastriques) que nostre incisio, duquel neantmoins graces à Dieu elle guarit en assez peu de iours. Tels personnages, desquels aucuns viuent encor, valent bien pour tesmoignage, & autorité les plus suffisans du siecle passé.

Du peritoine, par autoritez.

Q V A N T est du peritoine, ie laisse

D iij

à vn chacun considerer la punction des hydropiques, iadis fort en vsage, & tant celebree par Hippocrates, en laquelle sil aduient danger, cen'est pas à raison du peritoine, mais de la soudaine & abondante effusion des eauës, cômme donne à entēdre le mesme Hippocrates au x x v i i. Aphor. du v i. liure: Avec quoy est aussi de plus souuent conjointe la vitieuse diathese du foye, laquelle frustre ce remede de son bó effect. Cela ne s'entreprend plus gueres au iourdhuy en nul; pour-ce qu'ores la pluspart n'eschappe pas; & ce à raison que si quelquefois on l'ose entreprendre, c'est trop tard, ayant le mal prins force indomtable, pēdant qu'on s'amuse (comme la cōustume, & l'art commande) aux plus legers remedes; Et alors est par calōnie attribué le malheur, non à la cause qui l'a fait, mais

au

au remede qu'on y a voulu apporter, comme c'est l'ingrate coustume des idiots: Nonobstât que quelques vns de ceux, que pour ceste crainte on laisse mourir, par faute de ce remede, soient quelquefois curables, & principalement si l'hydropisie est faicte (comme souuēt il aduient) de la corruation, esgouft, & amas de quelque vomique, ou aposteme interieur, lequel sestant rompu, enuoye (comme il peut) ceste abondante descharge dans la cauité du ventre, d'où elle ne peut autrement sortir, que par ceste punction; principalement si elle est de sanie quelque peu espoisse, qui est accident duquel la cause est mal-aisée à cognoistre, voire mesmes aux plus clair-voiãts; Et toutefois facile a y pourueoir sans grand danger, si l'origine en estoit descouuerte, & la punction de ceste membrane (après

-113110-11

les muscles) bien administree, cōme bien souuent l'effect fortuit plus tost que artificiel l'a monstre. Car il me fouuict qu'estant aux escoles de grāmaire à Orleās, i'ay veu vn gros portefais (nōmé, va si tu peux) hydropique de long temps desesperé, auquel à S. Aignan vn autre semblable belistre luy trāsperça le ventre d'vn grād coup de cousteau, d'où subitement fortit eauë pourrie à ruisseaux, lequel soudain après estant guarý se remit à trauailler cōme deuant, sans retóber.

Je propose encor' icy la bruflure d'iceluy peritoine outre les muscles, (car autrement faire ne se pourroit) avec vn fer ardāt, en lieu fort suspect, aux anciēnes vstions des hepaticques suppurez : Aufquelles operatiōs aussi si quelqu'vn mouroit (cōme il est bien à croire que cela aduenoit souuent pour la noblesse de telle partie si offen-

si offensée, à cause dequoy on a prins exemple à n'y retourner gueres volontiers) ce n'estoit pas pour l'offense du peritoine, mais pour la ruine du foye, quand la purulence estoit semblable à de la lye : les autres guarissoient, comme dit Hippocrates en l'Aphorif. XLV. du VII. liure.

Et outre cela encor' auōs nous pour exemple la fort grande incision d'iceluy, en la cure anciennement pratiquee, & n'agueres renouuelee, mais à present fort rare par l'ignorance des operateurs : (au dōmage mortel de plusieurs) c'est de la captiuité du boyau aux hernieux intestinaies, lors mesme qu'ils sont ja en iliaque, & prests à mourir, si on ne les incise avec soudaine amplification de l'ouverture du peritoine. Ce que n'agueres practiquoient les susdits Valles pere & fils, & feu Martineau de Mō-

targis, dit Borliuet ; comme aussi m'a
testifié feu monsieur Alexis Gaudin
auoir esté fait à Blois (luy présent) en
la personne d'un sien amy par Mau-
pas chirurgien fameux ; auquel ad-
uis ils conclurent ensemble, n'ayans
autre moyen de le sauuer : Car sont
telles necessitez qui font trouuer les
grâdes cures aux doctes, industrieux,
& discrets, aydez en ces œuures cha-
ritables de la faueur de Dieu. Il y a
plusieurs autres tels ahurtemens, que
sans grand dōmage portent ces deux
parties de l'abdomen, l'une charneu-
se aux muscles, l'autre membraneu-
se audit peritoine, desquelles nous en
traittons quelques vnes en vn autre
discours particulier, & en toucherōs
aussi en bref icy quelques autres en
ce traicté de la matrice, pour leur
estre communs avec elle.

De la

De la matrice, par authoritez.

RESTE de considerer par production d'authoritez (s'il s'en trouue) quels autres pareils, ou pires dangers endure la matrice sans mort: Mais premier que de cōferer elle incisee avec elle mesme autrement intereesee, nous parangonnerons avec son incision, celle de la vescie sa prochaine voyfine: Et ce en l'extraction du calcul, qui doit sembler pour plusieurs raisons estre vne operation infiniment plus dangereuse, que nostre incision Cæsarienne.

Comparaison de la matrice incisee, à la section de la vescie des calculaires.

PREMIEREMENT l'action ou vsage de la matrice n'est pas necessaire à la particuliere personne (qu'on nomme l'indiuidu) ains à la cōseruation de l'espece; encor n'est.

ce pas pour tousiours, mais feulemēt en quelque aage. Mais l'vsage de la vefcie est de si importante necessité, qu'elle ne peut estre oyfiue vn seul moment d'heure: Et pourtant y a il plus de consequence à l'offenser, que la matrice. Ce neantmoins on void que bien souuent on n'en meurt pas: qui dōne à entēdre qu'encor' moins fera la fēme pour la matrice incisee.

Secondement, après la suffisante ouuerture Cæsarienne en l'epigastre, on peut veoir manier & inciser la matrice en telle partie qu'on veult, au chois de l'œil, & de la main pour trouuer, & tirer l'enfant à l'aïse du chirurgien, & en assurance pour la patientē; mais cela ne peut estre en la commune section de la vefcie par le perinœe; à laquelle on ne procede qu'à tatons; soit à la couper, soit à trouuer le calcul, vn, ou plusieurs

fieurs, & encor' plus à les tirer : de mode, que souuent les plus habiles operateurs sçauēt bien eux mesmes, qu'ils ont (sans mal y penser) esté souuent cōtrainct̄s de laisser l'œuure imparfait, ou de happer, arracher, & amener avec leurs ferremēs vne bonne partie de la vescie avec le calcul; donnants souuent à entendre pour excuse à ceux qui n'y cognoissent riē, que c'est vne taye, de laquelle la pierre est particulièrement enueloppee, & par l'attachement d'icelle, adhérente à la vescie. Ceste opinion est neātmoins mal-aisée à croire, quoy qu'ō en die ou escriue; & ce pour grands raisons. Car si tel calcul estoit enueloppé d'vne membrane, ou bourse particuliere, il ne deuroit point faire de douleur ny d'ennuy, ou empeschement d'vrine, dont on d'eust faire cas. Pourquoy dōc alors se sous-met-

troit on à ce danger d'incision sans
besoing, comme de gayeté de cueur
trop gras, à laquelle on ne se renge
communément qu'en son corps de-
fendant, & cōtraint à coups de pier-
re? Car ceste enueloppe qui le reue-
stiroit estant de soy insensile, polie &
onctueuse, l'engarderoit de faire par
son asperité attrition, qui causast vl-
cere à la vescie, au lieu ou il sied; &
n'y ayant point d'ulcere, il n'en sorti-
roit point de bouë, de laquelle vint
mordication aux parties voy fines.
Que si on réplique, que posé le cas
qu'il soit ainsi (quant à ulcere, & dou-
leur ulcereuse) encor' ne laisseroit il
pas d'y auoir douleur pesante, pour
la grosseur du calcul, & aussi douleur
tensive pour l'estouppement qu'en
auroit fait sa croiffance. Je demande
cōment & de quelle matiere il pour-
roit estre creu ainsi gros, estant enue-
loppé

loppé de ceste robbe? Car si la taye a
commécé de s'y faire, le calcul estant
encor' petit, elle a deu deslors empes-
cher que le phlegme de l'vrine ne luy
touchast pour s'y agglutiner (qui est
la seule cause materielle de sa crois-
sance) comme il a esté de sa genera-
tion. Si on dit qu'elle s'y est faiète, &
accreuë depuis qu'il est gros, ie de-
māde ou elle a cōmencé à naistre elle
mesme. On ne dira pas que ce soit
sur luy ny de luy, il faut donc que ce
soit de quelque partie de la vescie. Et
si ainsi est, comment auroit elle peu
estāt si petite, & naissante encor', en-
uelopper ce grand calcul, ou mesme
s'appliquer à luy qui ne fait que fuir,
vagner, se remuer, & ioüer en la ve-
scie tousiours humide? Cela est si
grossier qu'il ne merite d'estre refuté.
Car encor' qu'en quelques autres en-
droits il se face quelquefois extraor-

dinairement des calculs, cela n'est pas de mesme pour infinies raisons trop longues à inserer en vn abregé, & traitables plus à propos autre part. Et bié qu'ainsi fust, encor' apparoitroit il que la suruenüe de ceste taye deuroit auoir apporté ce bien en lieu de mal, qu'ostant l'attrition, l'ulceration, & la douleur, elle osteroit aussi le besoing d'incisiõ; ce qui n'est pas, veu qu'on s'y expose par contraincte avec hazard merueilleux. Toutefois pour n'en entrer en querelle contre tel qui par vn prejugé favorisera ceux qui l'ont escrit, ou qui voudra couvrir telles fautes, sous l'ombre d'une opinion receüe, voulant favoriser quelque sien amy, i'en croiray moy-mesme, comme les autres, ce que ie pourray, attendant d'estre mieux informé de ce qui en est.

Tiercement, outre tout cela (pour
reue-

reuenir à nostre comparaifon) il y a au perincee plusieurs notables venes, arteres, fibres, muscles, nerfs, sphinctres, voyfinages de vaiſſeaux ſpermatiques, tendons & ligamens dangereux à offenser en cherchant, incifant, dilatant, ou pluſtoſt cruellemēt dilacerant avec pluſieurs faſcheux ferremens la veſcie par ledit perincee: Et rien de tout cela ne ſe preſente par l'epigaſtre, en l'incifio matricale; qui pour tāt de raiſons la fait eſtre moins dāgereuſe, que la veſicale, de laquelle tōuteſois on eſchappe bien.

Quartement, la veſcie qu'on incife eſt (le plus ſouuent) grandement vlcerée: Et au contraire la matrice qu'on coupe eſt lors fort ſaine (quāt à ſoy) & conſequemment moins dāgereuſe à offenser, & plus habile à guarir.

Quintemēt, ne pouuant eſtre qu'il

n'y ait en l'une, & en l'autre incision perte de sang, il apparoist par les raisons predictes, que celuy des Cæsariennes venât de la matrice entamee est impur, superflu, & nuisible fil estoit retenu, mais point dommageable fil se perd. Au contraire celuy de la vescie incisee aux calculaires est naturel, pur, vtile à retenir, mais dommageable à perdre; nonobstât quoy on en reschappe: ce qu'on pourra donc encor' mieux faire (quant à ce point) en nostre Cæsarienne necessité.

Finalemēt, & pour la sixiesme consideration, presque tousiours vne infinité d'accidens restent inuitables de l'incision vesicale; qui la redent plus à craindre: Et entre les autres vn incurable degoust d'vrine par la playe, ne se pouuant bien souuent rejoindre; qui est (outré les douleurs acres,

&

& les puanteurs ordinaires) vne subjection ennuyeuse d'estre pour ceste cause banny de toute societé, cōuersion, entreprinse, & maniment d'affaires à pied, ou acheual, couché, assis, ou debout, mais (qui plus est) bien souuent la mort s'en ensuit.

Au contraire, en la Cæsariëne rien de cela ne suruiët, ny de pareil, sinon vne tolerable hargne, aisée toutefois à entretenir (comme sont ordinairement toutes les autres sublimes & hautes) mais euitable par bonne gastraphie, qui voudra, & scaura bien l'administrer : laquelle neantmoins n'est pas necessaire, mais au contraire, il est quelquefois souhaitable & vtile à l'aduenir, que la hargne demeure, cōme est predict. Nonobstant toutes lesquelles considerations, encor' void on (à raison d'une coustume qui s'en fait) que ceste incisio vesicale

si difficile, douloureuse, dangereuse, ne laisse pas d'estre recerchee, combien que le plus souuent on s'en puisse long temps exempter, voire totalement passer sans grand mal sentir, (ie n'entēds de tous) ou pour le moins sans mourir. Car tel a porté quarante ans le calcul, qui n'en est pas mort, de mode que si tels personnages vôt à ce remede, ils ressemblēt lors à ceux, qui sans cōtrainte vôt de sang froid à quelque mortel supplice. Pourquoi donc ceste matricale, plus seure, plus aisée, plus vtile, plus necessaire, & plus pressiue; voire sur peine de double mort piteuse, & apparente sur l'heure mesme (si on ne se depesche) n'est elle cerchee, receuë, bien venuë, quand il en est si grand besoing?

Discours par occasion sur l'extraction du calcul par l'hypogastre ou petit vētre.

SI

SI tant de facilité, ou profit nous doit recommander la section Cæsarienne par l'epigastre, certes autant, & encor' plus de difficiles & ineuitables accidens, nous doiuent avec vn horreur plus grand destourner de la vesicale par le perincee, ou pour encor' mieux faire nous doiuent inciter à inuenter quelque bon moyen de la changer en mieux, comme est de la faire passer du perincee en l'epigastre, ainsi qu'est nostre Cæsariene. Chose que lors pourra aisément administrer vn chacun vray chirurgië, ne luy ayant par cy deuant esté permise par Hippocrates mesme en son Iuremēt, quand on y besongnoit seulement par le perincee, & à l'antique, avec tels dāgers qu'il est predict. Ainsi le peuple en sera pour infinies raisons mieux secouru en tous lieux, par plusieurs doctes, & habiles chirurg-

E iij

giens, qu'il n'a esté par cy auant par quelque peu de coureurs, impudens, hazardeux, & ignares, lesquels (sauf l'honneur des bons & sçauans) ont par vn monopole inhumain tyrānisé, & tyrānisent les corps & les bourses des grands & des petits, cōtraints à passer par leurs mains, à quelque prix que ce soit, & à les payer auant la main: Et ce par la nonchalance de ceux qui le d'eussent mieux faire que tels insuffisans: car des autres ie ne parle point. Ce chāgemēt nouueau, que ie propose ne se feroit sans grandissime raison, & exemple mesme de nos predecesseurs modernes, veu que celle des anciens qu'on peut nōmer Celsiste, est à present changee & pratiquee à la Mariane. Ledit Celse ne permet pas qu'on y vienne auāt neuf ans, ny après quatorze, mais la Mariane fauorise toutes aages, avec l'industrie

dustrie de ses nouveaux ferremens. Aucuns avec quelques raisons interpretent le dire de Celse en si peu d'espace pour n'estre pas possible en ce bas aage, que le petit siege de l'enfant puisse sans danger receuoir les deux doigts d'un fort operateur, pour amener avec iceux le calcul au perinœe; Et pour estre après quatorze ans les calculaires ja si grãds & espais, que les doigts de l'operateur ne peuvent atteindre au calcul, pour l'amenner, ranger, & tenir fermement subject au lieu du perinœe, ou il faut sur luy faire incisiõ. Laquelle operation de Celse on nomme vulgairement Guidoniste, estant faicte avec les instrumẽs specialisez par Guidon, lors seuls en vsage pour ceste operation, laquelle il tient suspecte aussi en tout autre aage, que de quatorze ans; suivant comme par aquit l'authorité du

Brun, auquel (ainſi comme aux cou-
reurs maîtres de ce meſtier) il ſe rap-
porte du tout, comme faiſoit de ſon
temps Hippocrates . Et toutefois il
n'eſt pas, que du temps de Guidó on
n'ait beſoigné à la Celiſte en toutes
aages, veu que non ſeulement du der-
nier temps de nos peres, mais encor
à preſent en infinis lieux on l'a prati-
qué en vieux & ieunes, avec auſſi bõ
ſuccez és champs, bourgades, & vil-
les champeſtres, qu'on fait és grandes
citez la Mariane . Qui m'a fait quel-
quefois conjecturer, que les premiers
caracteres des nombres aux deux
aages exprimees par Celse, ont eſté
changez aux exẽplaires tráſcripts du
premier original . Qui a eſté choſe
auſſi facile à l'ignorance des libraires,
que paiſiblement enduree par les le-
cteurs, veu que les medecins & chi-
rurgiens doctes, liſants Celse, & ſe la-
uants

uants les mains de ceste operation, ont passé par dessus sans y prendre garde, comme si fust chose par la permissiõ, voire defense d'Hippocrates, ne leur appartenante en rien : Et qui plus est tel homme se trouue à vingt, tréte, & quaráte ans estre plus court, & moins espais qu'un autre ieune de quatorze ans ; & cõsequemmét plus aisé à luy tenir par le siege le calcul subject au perincee. Or soit ainsi, ou non ; il est bien tousiours certain en quelque sorte qu'on y besongne, que tout ainsi que les trop ieunes enfans, pour leur delicate moleste, ne scauroient sans grand danger venir à ceste incision vesicale, aussi ne peuent les trop vieux, pour leur foiblesse, & decadence ; qui sont (à mon aduis) les deux raisons qui ont induit Celse à faire prescription sur les aages : suiuant quoy, il doit auoir escrit depuis

201731q

neuf, ou dix iufques à cinquante, ou
foixāte, comme il nous faut auffi iu-
ger de la Mariane, & de toutes autres
qui fe pourront inuenter. Nous pou-
uons veoir par la diuerfité des dofes,
tāt aux autres celebres antidotes des
anciens, qu'en la theriaque meſme ſi
exquiſe, & vſitee: Cōbien a eſté touſ-
iours commun l'erreur de ſubſtitu-
tion aux nombres. Tant y a que ſoit
l'vn ou l'autre, il apparoiſt touſiours
par là, quel hazard il y a en ceſt œu-
re, & le tout ou pour la plus part, à
raïſon du lieu incifible, pour lequel
moins dangereuſement, & plus am-
plement ouurir, & plus aiſémēt don-
ner ſecours aux perſonnes des aages
ſuſdictes, on ſ'eſt aduiſé d'inuenter
ceſte Mariane, touſiours neātmoins
auffi hazardeuſe que l'autre, & quel-
quefois encor' plus, pour la peine
d'aller en icelle chercher à taſtons les
pierres

pierres après la section, laceration & dilatation : lesquelles on tiét de plus près subiectes à la Celsiste ou Guidoniane, ny ayant pas aussi danger de prendre la vescie avec le calcul, comme en celle du haut appareil.

Exemple historial sur ceste proposition de conseil nouveau.

CE que nous proposons icy, l'ayāt de long temps auparauāt diligēmet consideré auant que d'en auoir rien ouy, ny veu, ne leu, me semble de nouveau estre plus raisonnable à proposer, comme chose fort vtile, qu'il ne fut onc; d'autāt qu'il se trouue exemple de telle operation heureusement executee, après auoir en vain tenté tous autres moiens, quoy que ce fust possible la premiere de ce nom, & faicte à la desesperade, moitié par hazard, moitié par artifice, par Franco mesme, l'un des pri-

mes operateurs de nostre temps, en vn ieune enfant, à l'instance priere du pere, comme il escrit luy mesme, defendant toutefois (dequoy ie m'esbahis) d'y besongner ainsi. Peut estre qu'il craignoit d'ofenser la cõfrairie, ou d'estre atteint de temerité par les communes objectiõs cy après ensuiuant, si pour quelque raison telle, ou autre aucũ mal fust suruenũ à son patient en acte si nouueau, & non accoustumé.

A cecy peut on encor' rapporter l'histoire du Frac-archer de Meudon calculeux, d'escrite par Monstrelet, lequel estant ja condamné à mort, fut par permission de iustice (à l'instance poursuite des medecins de Paris) ouuert le ventre pour chercher, & voir le lieu de la pierre; & puis les boyaux estants remis, la playe fut recoufue avec recouurement de sa santé

té

té, remission de la sentence, & bien fait à luy ottroyé pour ceste patience forcee. Monsieur Paré (qui l'allegue comme chose monstrueuse, au xvi. chap. de son xxxiii. liure) ne specifie pas (comme il eust bien peu faire) deux choses en chirurgie fort remarquables. Premièrement, siceste recherche de calcul fut par eux faicte interieurement au rognon, ou en la vescie. Secódemment, par quel endroit exterior peut auoir esté cõmentee ceste ouuerture; sçauoir est par les lombes (dits le fillet des reims) ou par quelque autre lieu de l'epigastre vers les flans. Quant au premier, il est plus vray semblable que ce fut au rognon, qu'en la vescie; non seulement pour ce qu'il est là fait mention de nephritique, & douleur de costé (qui n'auient pas pour le calcul vesical, ains pour le renal,) mais aussi pour ce que

rognon

ceste perquisition estoit expressémēt ordonnee pour faire vn nouueau, & solénel essay, de chose lors non veuë; comme est la perscrutation des pierres aux reins en vn homme viuant, & la curation tentatiue d'iceux par incision non accoustumee. Mais quāt à celles de la vescie, il est bien à presumer, que tels personages n'en auoiet que faire, ne doutants pas du lieu, ny de la guarison d'icelles; estant de long temps au parauant fort pratiquee l'operation Celsiste, ou Guidoniane par le perinœe aux viuats, & la coustume de les trouuer dans les vescies des calculaires trespassez. Quāt au second, il faut coniecturer que ceste section exterieure ait esté faicte par autre lieu, que les lombes; obstant à cela plusieurs empeschements. Premièrement la spissitude du lieu, auquel se coupperoient (avec grand danger

danger) plusieurs muscles interieurs, & exterieurs trop près de leur principe. Secondement la proximité, non seulement de l'espine, & de ses apophyses: Mais aussi de la grosse veine caue, & de l'artere Aorte, avec leurs notables ramifications, ensemble du mesentere, & panchreas proches de ce lieu. Ce doit donc auoir esté par le costé du ventre, au lieu dit en Grec *νεφρον*, en Latin *ilia*, en François le flan; entre lesdits lombes, & le lieu ou on ouure nos Cæsariènes; quelque peu plus haut, que celuy qu'on doit inciser pour tirer le calcul vessical par l'epigastre, comme nous auons proposé. Cela apparoit assez, par-ce qu'il est dit les boyaux auoir esté remis, & là playe recousüe: ce qui n'eust peu estre fait aux lombes, à l'endroit du rein dolent.

Or sur le subiect d'incision renale,

F

posons le cas, que experience n'en ait onc esté faicte: encor' y a il dequoy probablement discourir par raison medicale, & analogique, qu'il se peut faire au besoing, sans en mourir necessairemēt. Vray est que (outre quelques objections desia aucunement soluës sur l'hæmorrhagie du rein incisé, & sur la dangereuse retention de la sanie, qui en pourroit decouler) on peut encor' faire instance sur le danger, qui peut venir pour les deux parties offensees de ceste incisiō, sçauoir est le flan taillé, & le rein entame, mais quant au flan, il apparoiſt par les raisons ja deduictes, que rien n'y est necessairement mortel. Outre lesquelles, encor' peut on argumenter par analogie, que quelquefois en aussi mauuais, voyre pire lieu que n'est le flan, il se fait bien (voyre naturellement) ouuerture suffisante pour

en

en fortir la pierre, non seulement vesficale (qui se fait par le perinœe) ou l'vretérique (qui se fait par l'hypogastre, iuxte layne) mais aussi la renale (qui se fait accidentairement par les lombes mesmes) & le tout sans mort: qui demonstre, qu'autant s'en fera il bien au flan (lieu plus à propos à la tirer) avec plus grande sûreté. Car c'est bien chose assurée, non seulement par-ce, que plusieurs en ont escrit, & entre autres monsieur d'Allechamp; mais aussi par la testificatiõ de plusieurs medecins, & chirurgiens dignes de foy, qu'on a veu à des calculeux nephritiques sortir par les lombes (lieu fort incommode) de grosses pierres venantes des reins, avec apostemes faictes en ce lieu tres-suspect, & ouuertes tantost artificiellement, tantost de par foy, à cet endroit mesme. Auquel cas il failloit

F ij

bien, qu'avec le rein d'eussent grandement auoir esté offensees plusieurs parties au dehors, & au dedans du corps, autant (voyre beaucoup plus) subjectes à dāger, que n'est ledit flan, voyre presque tout le reste de l'epigastre, qu'on ne doit pour ceste cause si fort craindre d'entamer, nō seulement en nos Cæsariēnes, mais aussi aux lapidaires de la vessie, comme nous proposons. En autre assez facheux lieu dudit epigastre, aduient biē aussi mauuais accidēt sans mort. Cōme ce qui aduint en l'an mil cinq cēs cinquāte sept, au village de Han, pays d'Auge en Normandie: ou vn nommé Charles Trahardy nephritique de long temps, eut vne transmutation de ses douleurs vers le deuant, sur la region de l'vretere, dont il fut pensé comme de colique par frequēs clysteres, desquels par la force du mal
il en

il en vomit aucuns. En fin se presenta entre laine, & le flan vne grosse tumeur, que perça maistre Jacques le Duc chirurgien fort experimenté, dont il tira avec pus meslé d'urine vne pierre grosse comme vne febue. La situation vers le deuant môstroic cela ne venir pas du rein, qui est sur le derriere; il restoit donc (veu que l'urine en a tousiours depuis distillé) que fust de l'vretere, près du lieu ou il se ioinct à la vessie; n'estât vray semblable que fust de la vessie mesme, tant pour-ce qu'elle est située en autre endroit (sçauoir est au bas du milieu du petit ventre) que pour-ce que elle se dechargeoit à la volonté du patient, par la verge, de ceste portion d'urine, que l'autre vretere luy apportoit, ne laissant pour cela ladicte ouverture de tousiours pisser urine, pour laquelle receuoir ledit chirur-

F iij

gien luy accommoda vne esponge, comme est lart, hors laquelle subjection, il vescu quatre ans depuis en bonne santé, en fin desquels il mourut d'une esquinancie. Monsieur Belanger medecin du Roy, en a veu autant en l'hostesse de la hotte, près S. Paul à Paris, qui iecta pareille pierre, d'une pareille aposteme, venue en pareil lieu, avec pareille subjection d'urine par vingt ans après, & plus. Et quant au rognon (seconde partie estimée fort suspecte à inciser) il semble (sauf meilleur iugement) que la playe n'en est pas necessairemēt mortelle; soit à cause de son actiō, & utilité (pourueu toutefois qu'il ait son compagnon sain, libre, & entier, qui le secōde) soit à cause de luy mesme, attendu qu'aussi bien est il alors desia maleficié, voire souuēt plus qu'à demy pourry, & consequemment presque

que

que, ou totalement inutile, tellemēt qu'un bon & ſçauant anatomifte, habile & ſeur de la main, expert en ſemblables operations, peut eſperer de facilement en venir à ſon honneur, en vn corps robuste, ſe contentant d'incifer diſcretement le lieu, où il aperçoit la pierre, eſpargnant au poſſible l'implantation de la veine emulgente, & l'explantation de l'vretere, laiſſant au reſte à nature de parfaire la reconſolidation, comme il n'eſt hors de raiſon, que faire ne le puiſſe. Feu madame de Ferrare ſubjecte (par interualles) à la nephritique, avec emiſſion de ſang au trauail, & vrines purulētes après auoir chāgé ſes pourmenades en exercice plus repoſé, & dreſſé ſon regime cōtre le mal, vſant quelquefois de petits aydes contre le grauier, ceſſa en fin d'auoir telles excretions; au rein de laquelle (treſpaſ-

F iiij

sec d'autre maladie) fut trouué vn petit calcul, & enuiron iceluy, vn demy doigt de cicatrice belle, faine, & nette; faisant foy avec la cessation, tant desdits excrements d'vrines, que de leurs nephritiques acoustumees, que ce calcul auoit esté beaucoup plus grand, y faisant vlcere, duquel auparauant sortoit sang, & bouë, lequel estoit cõsolidé en cicatrice, cõme aussi il aduient au foye, aux poulmõs, & autres parties principales. Mais pourquoy au corps du rein vne simple incision ne se fera elle surement par bõ artifice pour en tirer le calcul, veu qu'estât iceluy fort interessé, purulent, & presque tout pourry, il se decharge encor' bien de telles pierres, par plus grandes, & fordides solutions de cõtinuité, que ne sçauoit estre ceste simple incision, voyre avec si grande consommation de sa propre
sub-

substance interieure, que souuent il ne luy reste que la seule tunique, contenant vn grad, ou plusieurs mediocres calculs y craquetants comme monnoye en vne bourse. Puis (dis-ie) que de ce rein estant si mal affecté, quelquefois le calcul vient trouuer son issuë par les lombes (côme est predict) ainsi que fait en aucuns l'vretérique par l'vn des costés de l'hypogastre, & le vessical de mesme par le perinée; pourquoy n'insistera lon par les plus commodes de ces voyes là, à chercher remedes à maladies si desesperées? Aux vns, & autres de ces diuers lieux se fait l'expulsiõ de tels calculs; mais plus souuent du vessical par le perinée, à cause du lieu plus decliue, ou tout corps pesant tombe de son naturel plus tost: Et est (à mon aduis) ce qui a plus que nul autre occasion induit les premiers operateurs, & à leur

exéple leurs successeurs, d'ouurir en l'extraction du calcul vessical plus tost le perincee que l'epigastre, se fantasiâs que c'estoit suyure les mouuements de nature, comme doit faire l'art : combien qu'à vray dire cet enuoy la soit plus tost fait symptomatiquement, & par voyes à ce mal non conuenables, que par legitime excretion de la vessie, qui n'euacue rien naturellement par le perincee.

Or ne doit estre estimee chose incroyable à celuy qui ne l'a veu, ou leu, que par les lombes apostemez le calcul renal puisse sortir, côme l'vretérique par le bas du flan, ainsi qu'il est predit : veu que le rognon encor qu'il ne soit pas pierreux, mais seulement vlcéré, & qu'il ait voye à se purger naturellement par son vretere, ne laisse pas neâtmoins de se descharger de sa purulence par lesdits lombes

bes

bes au dehors. Ce qui aduient fouuēt après lōgues douleurs renales, & vrines bourbeuses, faifans aux dits lieux fistules fouuent incurables, mais toutefois tolerables, voyre fouhaittables pour euter pis. Ce que i'ay diligemment obseruē en deux malades entre les aures. A Chastillon sur Loin, après vne lōgue nephritique suruint à vne femme replete vn gros abscez à l'endroit exterieur des reins, qui en ma présence fut ouuert par cautere actuel, par maistre Girard chirurgien du Roy Henry, dont il ne sortit que purulence, & point de calcul : elle a entretenu par canule creuse d'argēt, & par vne chādelette lōgue de cinq à six doigts, ceste ouuerture par x x v i. ans, & plus, deschargeant aussi ses vrines de bouë, & ses reins de douleur : lesquels deux accidents retournoient si tost, que cet emissaire se

vouloit fermer . Pareil mal, estant venu en tumeur apostemeuse, & par mon ordonnance ouuert, & de pareille mode long temps entretenu, deliura à Guignonuille en Beauſſe, vn ieune homme de x x. à x x i. an, nommé Paillet, de telles douleurs renales, & vrines auparauant fort boueuses; se portant fort bien depuis, tāt qu'estant prest à marier, il mourut subit de la cheutte d'vne charrette à gerbes en moissons. Donc pour conclurre ce propos, reste à resouldre pour les raisons predites, qu'à ce Frācher on recercha par le flan aussi ouuert, & non par les lombes, la pierre dās le rein mesme, qu'il pleignoit, & non en la vessie: qui ne laisse toutefois de faire pour nous, soit pour l'extraction du calcul vessical par le bas du flan à la Franconniane, soit pour la probation de nostre section

Cæsa-

Cæsariène. Mais quant à l'imitation de cet exemple, ie ne pretends pour tout cet allegué de conseiller à la volée telle section de rein, auant que d'en auoir fait d'autres pareilles pratiques. Car comme vne arondelle seule n'assure pas du printemps, ny vn beau iour de l'Esté, aussi vne experience n'est pas suffisante de resoudre telles difficultés: Et puis vn lapidaire inciseur iamais n'operera, qu'il n'ait avec sa sonde tasté, & fait parler la pierre, en quelque lieu qu'elle puisse estre, combié que plusieurs autres signes (voyre vniuouques) y attestent, ce qu'il ne peut faire au rein, comme en la vessie. Et posé le cas, qu'on en fust assuré, toutefois l'extraction de ce calcul renal, est pour la plus part, ou superflue, ou suspecte, ou peu souvent necessaire. I'entends superflue, si son compagnon est sain, faisant af-

fez pour eux deux de deuoir à le secours, cōme souuent apparoist estre aduenu, quād l'vn ayant de long tēps esté pourry (tesmoing le pus qui en descendoit abondamment avec l'vrine) l'autre n'a pas laissé pourtant d'attirer, couler, & vuidier suffisamment l'vrine. I'entends aussi suspecte, comme fils sont tous deux pareillement maleficiés, car adonc incisant l'vn, on profiteroit peu, qui n'inciserait l'autre : qui seroit chose impossible sans mourir. Peu necessaire ; car pour vn seul rein maleficié d'ulcere, ou autrement, on ne laisse pas de viure, si l'autre est sain & libre. Vray est, que si les deux ensemble sont toalemēt estouppés de calculs si gros, qu'ils ne puissent deualer aux vretères, ou d'iceux entrer en la vessie (cōme il apparoist alors par la vacuité de ladicte vessie) adóc ce remede se peut
avec

avec raison non impertinente proposer par faute d'autre, par l'incision de l'un des deux ; cōme nous faisons nostre Casarienne section, en defaut d'autre secours aux enfantemens. Ce qui ne seroit mal-aise d'obtenir des pauvres malades, adonc si bourrelez par la pierre, qu'ils demandent eux mesmes qu'on les ouure au hazard d'en mourir.

En fin duquel propos (plus long que ie ne l'auois projecté) encores m'eschappa il d'accuser de negligence ceux, qui executerent à Paris si hureusement vne entreprise si hazardeuse, & de telle consequence, pour ne l'auoir pas mise eux mesmes par escrit, voyre fait engrauer en table d'arain, la consacrant à la memoire, & la dressant publiquement en leurs escholes, comme chose admirable, voyre quelquefois imitable. Tel mo-

nument vaudroit bien les tableaux, qu'on dit estre en Alemagne, testificatifs de quelques grâds miracles de Paracelse, qui neantmoins a emporté avec soy la plus belle & meilleure part de toutes ses receptes, & secrets, n'ayant de tous ces beaux feux laissé gueres autre chose à ses sectateurs, que les cendres toutes froides.

Responſe aux cōmunes obiections contre l'incisiō de la vessie, en sa partie membraneuse par l'epigastre.

IE n'ignore pas qu'il ne semble de prime face fort estrange, d'accorder que la vessie se puisse inciser sans mort, en sa partie membraneuse; cōme il semble qu'il faudroit, si cela estoit vray, que nous proposons, & prouuōs par autorité auoir esté fait par le petit ventre: car telle est la cōmune opinion, pour sauuer par ceste
inter-

interpretation la sentence d'Hippocrates, qui tiét en l'Aphorif. x v i i i. du v i i. liure, fans l'auoir nullement distingué (comme font tous les interpretes, le cuidants officieusement fauorifer) la blessure y estre irreconciliable, & mortelle; ce qu'il doit au vray luy mesme auoir entendu, n'ignorant pas qu'on l'incisoit de son temps en la cure des calculaires, laquelle il admet en son iuremēt, n'en entreprenant l'executiō toutefois: on fait dōc (le supplé) en la partie membraneuse, nonobstant qu'elle ne soit pas vraye, & pure membrane, estant dans le corps, ny approchante d'estre vrayement telle, comme elle apparoist, quand elle a esté de long temps sechee, estendue, & enflée, ains est plustost reduisible à l'vne des chairs, que Galen diuise en diuerses especes. Car ainsi qu'il dit au sixiesme com-

yoi

G

mentaire du sixiesme des Epidemies, Hippocrates appelle chair, non seulement celle des muscles, mais aussi des intestins, & de la vessie. Suyuant quoy luy mesme dit au V I I. des administrations anatomiques. La chair n'a pas par tout mesme figure: car celle des muscles est plus rouge, & molle, que celle du ventricule, de la vessie, de la matrice, & de tous les intestins.

Je pose encor' qu'elle soit fort membraneuse, voire membrane mesme, & vrayement spermatique: aussi est bien le peritoine, & les periostes, la cornee de l'œil, & les meninges du cerueau qui se reconfolident, voire mesme le cerueau: ce qu'on n'auoit pas encor' obserué du temps d'Hippocrates, comme on a fait depuis.

Or de la facile consolidation d'icelle en sa partie membraneuse, font
foy

foy beaucoup d'expériences en la per-
 curation des playes receües au ven-
 tre, par lesquelles l'vrine pure failloit.
 Et pourquoy cela ne luy aduiedra il,
 comme il fait aux intestins tant gres-
 les que gros, voire mesme au ventri-
 cule, comme testifie souuēt, non seu-
 lement le chyle, mais aussi la recente
 viande solide soudain sortant par la
 playe, sans qu'on en meure? Ce neāt-
 moins Hippocrates a deploré toutes
 ces grādes playes là, aussi biē que celle
 de la vessie: & faut par necessité que le
 ἕκαστὸν πλεῖστον de Galen y besongne.

Autre exemple confirmatif.

DE tout cela fait encor' particu-
 liere foy, avec l'exemple de Frā-
 co, ce qui aduint à Cueur de chesne,
 hoste de là fleur de liz à Orleans, bles-
 sé d'une d'ague iouxte le nombril, le
 x. iour de Feurier M. D. L X. auquel
 après n'auoir par XIX. iours pissé

G ij

que par la playe (signe manifeste de la partie superieure & membraneuse offensee) maistre Florent Philippes mit , & entretint quelque peu de iours vne algalie en la vessie par la verge, & soudain la parfaite guarison s'en ensuiuit, dequoy messieurs Race, & Paré mesmes peuuét tester : qui sont œuures si frequents qu'on n'en doit douter.

QVATRIEME SECTION.

Production tenāt lieu d'authoritē d'autres pires dangers de ceste mesme partie offensee, que n'est la section Casarienne.

L A I S S A N S ceste partie vesficale (pour ne sortir point de la matricale) nous confererons avec ceste incisiō icy quelques autres plus hazardeuses operations en elle mesme, lesquelles neant-

neantmoins ne sont pas de soy mortelles : ce que nous disposerons par ordre en cinq particules.

La premiere sera de femmes grosses, ne le pensans pas estre, esquelles l'enfant mort & pourri, fit pourrir la matrice au dedās, & par faute d'estre ouuertes moururent par vn traict de tēps, qui eussent vescu, si le mal estant cogneu on les eust incisees d'heure.

La seconde de femmes, les vnes en gesine, les autres non; toutes apostemees en la matrice, & ouuertes nō à la Cæsarienne, mais avec cauterer actuels par le ventre, sans mort, ny perte de la conception, qui est operation pire que la Cæsarienne.

La tierce de maladies aussi de matrices pourries au dedās, vers le fond d'icelles, voyre si amplement, que les enfans morts estās fortis de la cavitē vers les intestins, furent de là tirez par

l'epigastre, ou on pēsoit n'y auoir que quelque grande aposteme, sans que la mere en mourust, ou laissast de porter enfant après, la matrice estant de foy. guarie.

La quatriesme de femmes, auxquelles la matrice toute precipitee & pourrie a esté totalemēt extirpee sans mourir, & ce par section & vltion, ou par ligature.

La cinquiesme de femmes, auxquelles estat icelle for-issue, & pourrie, est en fin tombee d'elle mesme sans mort, ny maladie suiuate.

PREMIERE PARTI.

culc contenant trois histoires.

Premiere histoire.

LOYSE Pouppard, femme de maistre Nicolas Seuin, dit Champgasté d'Orleans, pēfant que ses mois ne fussent retardez, que pour vne fieure quarte (comme il aduient ordinaire-

naire-

nairement que lors ils cessent) elle auoit neantmoins conceu, mais ne se doutant pas d'estre grosse, ne laissa d'vser de telles medecines, saignees, & autres applicatiōs qu'on a accoustumé d'vser, tant pour ladicte quarte, que pour les duretez du foye, & rate, suruenantes à ce mal; lesquelles on prenoit lors pour l'enfant estant au ventre, sans qu'on le recogneust pour-ce qu'il estoit, mais plustost pour quelque scirrhe, ou autre amas fait de la pretendue retention symptomatique du mēstrual. En fin l'enfant mort, & les parties d'iceluy plus molles estants pourries, sans y auoir apparence d'enfantement, les os se desinuerent là dedans avec le temps, & percerent la matrice sur le derriere vers le gros intestin, de mode qu'elle commença peu à peu à les vuider par le siege allant à ses affaires, & entre les

G iij

autres vn os entier de la iambe. Ayāt ainsi long temps languie, elle mourut, & fut ouuerte le v i. Feurier mil cinq cens soixante cinq, par maistres Florent Philippes, & Michel Pichard, lesquels ne trouuerent leans qu'ossements pourris, & principalemēt ceux de la teste, avec admiration d'auoir peuant subsister en ce boubier matricial. Ceste femme semble, quant à cela, auoir esté curable par la gastrotomie, si le mal eust esté cogneu d'heure, & ledit remede receu en vsage, & administré discrettement.

Seconde histoire.

CATHERINE des Fiefs, dame de Oncy prés Milly, deuint en secondes nopces malade, & grosse en mesme temps, ne pensant pas estre enceinte, & fut à Paris pensée malade, cōme l'autre auoit esté à Orleans, par vne infinité d'aydes, voire iusques à la

à la diete sudatoire ; nonobstant que quelque sage-femme de la Royne la iugeast grosse, par tous les accidens de grossesse, remarquez par elle, seló leur ordre depuis l'arrest des mois, iusques au laiçt des mammelles, & de là au IX. mois, auquel temps tous cesserent, avec le mouuement libre de l'enfant, suruenants adonc douleurs d'enfantemét sans effect, & incontinent après suiuant tous signes d'enfant mort, à quoy encor' ne prenoit on garde. Ainsi retournee de Paris en sa maison, porta tousiours depuis l'enfant esteinct, qui fut pour tout de compte fait, iusques au iour de son decez, quinze mois, outre les neuf precedents qu'il estoit vif. Les parties molles s'en allants en pourriture par en bas, furent (non sans quelque raison) estimees par monsieur Ponet, docte medecin de Melun

51511010

pour bouë sortant d'ulcère matrical,
& les os y restans pour scirrhe de ratte. En fin estant morte, & ouuerte le
I I I. d'Octobre M. D. L X X. par Luc
Champenois, & Jacques Dazier bar-
biers à Milly, és presences des sieurs
de Vertau, & la Gainiere, avec plu-
sieurs autres, fut trouuee en icelle en-
cor' force bouë, point de matrice, &
tous les os d'un enfant, quelques vns
pourris, les autres entiers; & entre
iceux l'un des deux clauicules ayant
desia percé le peritoine, & les muscles
de l'abdomen, n'y restant plus que le
cuir, qu'il ne parust dehors par le co-
sté fenestre desia tout liuide, lequel
auoit desia long temps au parauant
esté prins pour vn scirrhe de ratte. Je
demande si le mal eust esté (sans opi-
niastrer sur le premier aduis legere-
ment donné) bien recerché par la con-
currence, & suite des signes en la
grosseffe

grossesse de l'enfant mort, & autres coincidences bien remarquées par ordre, & reconnu pour tel qu'il estoit, s'il n'y auoit pas esperance (lors qu'elle ne pouuoit accoucher) de sauuer elle, & son fruit par ceste section, ou bien encor' après l'enfant mort (qui fut vn long trait de temps) de sauuer pour le moins la mere, par le moien de ceste mesme section, lors seul & necessaire remede?

Troisiesme histoire.

PAREIL & aussi triste effect est bien ensuyuy de pareille cause en la femme d'un chirurgien mesme, voyre de Montpellier, nommé Aufme, gratifié (côme il est bien à croire) des plus fameux medecins de ce venerable college: laquelle (comme recite monsieur Rondelet, au l. x v. chap. de sa methode curatiue) ayant vn enfant pourri en la matrice, en

ietta partie par morçeaux, les grands os restants à vuidier : de façon que long temps après elle en mourut. Encor' que la cause de telle mort d'eust à bon droit estre tenuë indubitable, par l'eiection precedente & manifeste de quelque partie de l'enfant, & par la retention du reste, qui n'auoit pas suiuy, mais estoit demouré illec embourbé; toutefois c'estoit bië fait au mary, d'en vouloir estre encor' plus assuré, par l'ouuerture qui en fut faicte; mais il eust esté plus vtile (cela estant au parauant assez cogneu) d'extraire lefdits os par la bouche de la matrice, sil eust esté possible, ou bien à faute de cela, par ceste section Cæsarienne, si la force y estant ceste nouvelle curation eust alors esté receuë, comme elle doit estre en telles necessités, cessants tous empeschemës, & de faillass tous autres moyës.

SECON-

Seconde particule.

ET DE peur qu'on doute si telles matrices si fort interessées eussent peu estre incisées avec hureux succez pour la mere, pour en tirer l'enfant mort, (qui estoit la cause conioincte de tels vlceres) ie reciteray en ceste secóde particule quelques vrayes histoires de pareil danger venuës à bon port par l'incision du ventre, retirees de deux notables medecins, combien que telles femmes ne fussent pas grosses, mais grandemēt apostemees en la matrice, qui valoit beaucoup pis; la suffisance desquels encor' vivants vaut tesmoignage, & autorité: l'un est mōsieur Aliboux de Sens, (la bonne & ample renommee, duquel m'oste des mains l'occafio d'en dire plus:) l'autre est mōsieur de Villeneufue, le pere, demourant à Vaulreas en Prouence, mon premier con-

ducteur à la pratique, après mes études & degré: Les epistres desquels extraictes par eux des registres de leurs curations plus signalees, (comme doiuent faire tous vrais medecins) & à moy par eux enuoyees, ie infereray icy, les ayant par abregé translatees de leur plus copieux & beau latin, en François.

Aliboux à Rouffet Salut.

IC Y prés mon logis est aduenu vn cas aussi estrange, que vostre section Cæsarienne. Vne femme grosse, & pour estre ja aagee, ou autrement n'ayât peu accoucher sinon par morceaux, auoit l'vn, & l'autre costé du petit vêtre fort enflé, à cause des violences des ferremés, avec tous signes d'aposteme, lesquels se communiquoient aussi aux voyes de la nature. De ce lieu du vêtre amplement ouuert par cautere, sortit grande quantité de bouë,

bouë, & encor' autāt de pareille substance, & couleur par les parties basses. Elle ne voulut souffrir que ie la fisse fonder avec le specule, pour iuger à l'œil le fonds de la sinuosité, mais sans cela il apparoissoit assez, que l'aposteme, & l'ouuerture d'icelle penetroit iusques dedans la matrice, par les communs accidēs estimez selon l'ordre des temps, & par les excremens semblables; estant la guarison de l'vne, & l'autre partie par mesme moyen venuë à pareille fin, & en mesme temps. Puis qu'ainsi est (comme i'ay veu) ce n'est merueille de ce que vous traictez en vostre gastrotomie; estant plus mal-aisé que vn tel vlcere guarisse qu'vne simple playe en pareil lieu. A Dieu.

Seconde histoire de pareil subiect

dudit Aliboux.

AYANT à vne Collette Symon

boulangere de ceste ville de Sens, esté avec fer violement tiré vn enfant mort sans la fuitte des vuidanges, & sans la secundine, il luy suruint en cinq iours au bas du ventre d'vn costé, & d'autre vne fort grosse tumeur, avec manifestes signes d'aposteme: & fut par cautere actuel ouuerte profondément d'vn desdits costez: d'où le chirurgien tira avec la main quantité de sang caillé, pourri, & puant, sans que l'autre costé s'abaissast, ne que ledit chirurgien peust rien amener de la secundine: qui luy fut cause de faire nouvelle ouuerture de l'autre part, d'où il tira ladicte secundine. Ce ne fut sans extremes douleurs en tel hazard, & desespoir: car elle en resta comme à demy morte, & garda trois ans le lict, & deux ans après elle alla à potéces, puis à vn baston, après quoy redevint peu à peu en telle santé,

té, qu'elle eut depuis plusieurs enfans, & entre les autres vn nommé Sebastien, viuant, & demeurant en ceste ville. A Dieu.

Deux autres histoires de pareil subiect.

NICOLAS de Villeneufue à Rouffet salut. Je suis infiniment, &c. Mais pour venir au poinct, ie confesse en ce lóg temps que i'ay vescu n'auoir onc veu ceste pratique, que m'escruez de femme accouchee par le costé qui soit restee viue. Bien ay-ie souuenance que tout le bas du ventre estât tres-fort tumefié à madame de Piles nonies, ie luy feis par maistre Maurace chirurgien de ceste ville de Vaulreas faire ouuerture en l'abdomen, par cautere actuel profondant iusques à la caité de la matrice, d'où sortit tant par le bas que par le lieu ainsi ouuert, plus de sept liures de bouë, pareille l'vne à l'autre, & pour

H

estre à l'œil plus certiffiez du lieu, nous dilatasmes le bas avec le speculum, ou nous veismes la grandeur de l'ulcere matricial, que nous guarismes dās le .v. i. mois : depuis lequel temps elle eut vne fille encor' à present viante. Ce fut l'an M. D. XXXII.

Autre histoire de luy.

JE vous assure aussi à la verité d'une autre pareille maladie, & curation en la femme de Briffet apoticaire de Montelmar; que ie feis outre l'opinion de deux medecins, qui la traitoient, avec le consentement de son mary, par semblable cauterifation de l'hypogastre, profondant iusques à l'interieur de la matrice, de laquelle la bouë iallit outre les pieds du liēt: & en mesme instant sortit quantité merueilleuse de pareille ordure par en bas. Elle fut guarie en trois mois, & soudain après conceut, car depuis

lors

lors elle a enfanté trois fils, & vne fille : ce fut l'an M. D. L V I I I. Je rends graces à Dieu, que surpassant ores L X X X V ans de ma peregrination, i'ay (de sa benignité) telle santé, que pour l'exercice que m'auéz iadis icy veu faire, ie suis iournellement tant à cheual dehors, qu'à pied en la ville, en aussi bonne disposition, selon vostre bon souhait enuers moy, que de ma part ie desire mutuellemēt vous estre de luy donnee en aussi bon & plus vieil aage. A Dieu.

Troisiesme particule.

MAIS pour-ce qu'en toutes les histoires precedētes, il n'est encor point fait precisēmēt mentiō de femmes qui ayent eu les deux ensemble, sçauoir est grossesse, & sectiō (car d'icelles les enceinctes n'ont pas esté incisees, leurs enfans s'estans fait voye tous morts qu'ils estoient par autre

H ij

lieu, que par le ventre incisé) Celles
aussi qui ont esté incisees n'estoient
pas grosses, cōbiē qu'elles fussent pis,
sçauoir est apostemees en la matri-
ce. Il fera plus à propos d'en produi-
re d'autres, qui ayent eu les deux en-
semble, sçauoir est grossesse, & inci-
sion ventrale, encor' qu'elle n'ait pas
esté (comme nous demandons) à la
Cæsarienne, pour enfant tirer, mais
administree en intention de vuidier
aposteme, y ayant neantmoins autre
chose avec aposteme, sçauoir est vn
enfant entier, ou la carguasse des of-
semens d'vn enfant de long temps
mort, auquel cas (aussi bien comme
les autres) il y a plus eu de danger (à
cause de l'ulcere matrical, & autres
raisons) qu'il n'y a en l'ouuerture de
nos Cæsariennes: & toutefois nulle
n'en est morte, mais (qui plus est) la
plus part d'icelles ont cōceu depuis,
& por-

& porté enfant à terme . Or pour-ce que de plusieurs histoires suyuanes, les trois sont imprimees en vn opuscul de Mathias Cornax , medecin Imperial à Viéne d'Austriche ; & vne autre au second liure de la chirurgie d'Albucasis , ie laisseray vne infinité de circonstances de lieu , an , iour , personnages , tesmoings qu'ils alleguent , à cause de briefueté ; le sommaire est tel.

Histoire premiere.

L'H O S T E S S E du Cancre rouge de Vienne en Austriche , n'ayant peu enfanter , porta quatre ans son fruit mort , estât passé (côme en fin il apparut) de la cauité de la matrice pourrie par au trauers du corps vlcéré d'icelle , vers les intestins : & là representant au ventre vne grãde tumeur , fut ouuerte au milieu de l'epigastre , comme pour vuidier vn abscez , d'où

H iij

fut tiré vn enfant non encor si pourri (chose admirable) qu'il ne fust reconnu pour masse. Estât icelle guarie conceut, & porta à terme vn autre enfant : mais par faute de l'ouuir (suyuant le bon conseil dudit Cornax) elle mourut sans enfanter : & fut après sa mort tiré vn bel enfant fort viable, si on l'eust secouru avec sa mere par section Cæsarienne.

Histoire seconde.

EN CE mesme Opuscule y a vne epistre audit Cornax, d'vn Achilles Gassarus (docte medecin d'Augspurg) contenant pareille histoire en mesmes circonstances, d'vne femme, à laquelle prés d'vn an après auoir failli d'accoucher en son temps, l'enfant qui (ainsi que l'autre) estoit passé de la cavité de la matrice vlcerée vers les intestins (comme il apparoissoit euidément, par ce qu'il auoit

fait

fait apparece d'aposteme en l'abdomen, & principalemēt au costé gauche) fut tiré par le chirurgien os après os; laquelle guarie eut encor' enfant naturellement depuis.

Histoire troisieme.

ENCORE y a audit liure de Cornax, vne epistre à luy enuoyee par vn Gilles de Hertoge (celebre medecin à Bruxelles) d'une femme, laquelle aussi n'ayāt peu accoucher, les chairs & parties molles de l'enfant estant vuidees en forme de pourriture par en bas, les os se sentoient craqueter, (qu'on remarquoit à la main) sous l'epigastre; sans pour-ce gueres empescher les actions de la femme, pour y estre desia la trezieme annee, qui ne pouuoit estre sans auoir percé la matrice; laquelle neantmoins estoit guarie, comme il falloit bien, par-ce qu'il n'en distilloit point de bouë par

H iiii

en bas, comme autrement il eust fait,
& aussi qu'elle auoit ses besongnes
reglees.

*Probation sur l'incrédulité de
l'histoire sus alleguee.*

P O V R prouuer ce merueilleux cas
pouuoir aduenir (encor' que les
sens en feissent foy à la verité fust-ce
à vn de la confrairie, ou parenté de
sainct Thomas) Ce n'est sans occa-
sion qu'on peut alleguer la fort lon-
gue demeure d'orde pululence, non
seulement dans les reins, vessie, me-
sentere, longanon, sans en mourir,
mais aussi en la ratte & au foye, les-
quelles parties on a en quelques vns
trouuees fort suppurees de long téps,
& aux autres, tant hommes que be-
stes cicatrisees, & guaries. On dit que
la ratte a esté à quelques vns trouuee
si consommee au dedans, qu'il n'y re-
stoit que la peau : comme i'ay souuēt
remar-

remarqué aux reins vlcerez par calculs qui y restoiét seuls & vagues, cōme monnoye en vne bourse. Monsieur Viard docte chirurgien en nôme deux, ausquels deuant plusieurs ayant esté playes receuës au costé fenestre, il trouua les rattes offensées, & en partie alterees, en partie retraittes: il se dit les auoir extirpees par incision, comme ie tiés de môsieur Petit docte medecin à Gian, auoir esté heureusement fait par vn chirurgien dudit lieu, en vn hōme blessé qu'il pensoit, & toutefois les innumerables arteres de sa textine, monstrent assez de quelle importance est son action à l'indiuidu. De l'usage de laquelle nous disputerons autre part, ayāt pris de ce occasion sur la docte dispute que fait Vlmus sur icelle, contre les anciens & modernes autheurs, ledit nombre presque infini de veines &

arteres, n'empesche qu'on ne coupe sans necessaire danger de mort, bõne partie de l'omentum sortant par les playes; comme on pratique tous les iours hureusement, les poulmõs proches voisins & euentaux du cueur; sont bien souuent farcis de telle ordure par plusieurs annees, principalement, si l'vne des fueilles est saine, & que le crachemẽt viẽne assez aisemẽt: mais qui plus est cela s'est veu (comme encor peut veoir) au cueur mesme, par ledit Cornax en vn libraire de Vienne, long temps auparauant subject pour tout cela seulement à quelque legere syncope; auquel finalement decedẽ il trouua en presẽce de plusieurs vne grãde aposteme; comprenant presque la moytiẽ du cueur; qui ne pouuoit (estant si grande) estre venuẽ en vn moment. Comme aussi Nicolas Massa (l'vn des plus fameux

fameux medecins de son temps) testifie en son anatomie, disant auoir trouué en vn Venitië (tué d'un coup receu en la teste) vne aposteme de la grosseur d'un demy œuf, en l'oreille & substance du cueur; qui ne pouuoit estre en ceste partie fibreuse, & solide venuë que de long tēps, ce qui peut aduenir, pourueu que la playe, ou vlcere ne penetre dans les ventres d'iceluy. Tel se trouue de nouueau auoir vescu plus de dixhuit iours ayāt le cueur blessé près de deux doigts profond en sa chair seulemēt. Chose aduenüë aussi au cerueau (i'entends en sa substance, & non aux ventres) comme nous prouuerōs ailleurs estre possible par histoire verifiable par tesmoings non suspects, euitants icy prolixité ennuyeuse en vn abregé.

Histoire quatriesme de mesme subiect.

SI CES nouueaux autheurs ne cō-

VBHCT

tentēt quelque delicat, ou desgouſté
lecteur, ne faiſant cas que d'antiquité,
& autremēt mal-aiſé à perſuader, ſi eſt
ce que ce doctē, & iadis tant celebré
medecin & chirurgiē Arabe Albuca-
fiſ leur doit eſtre irreprochable. Au
liure ſecond de ſa chirurgie, il eſcrit
ainſi; J'ay veu vne femme, au ventre
de laquelle eſtant mort vn enfant, re-
deuint groſſe d'vn autre, qui auſſi y
mourut. Long temps après ſ'enleua
vne enflure au nombril, qui fut ou-
uerte, & rendit matiere; i'y fus appe-
lé, & la penſay long temps ne ſe pou-
uant conſolider: parquoy i'y appli-
quay de forts attractifs, & ſortirent
pluſieurs os l'vn après l'autre; qui
m'eſtonna, ſachant qu'il n'y a point
d'os au ventre. Parquoy faiſant recer-
che de tout, ie cogneus que c'eſtoiet
oſſemens d'enfant mort, de ſorte,
qu'après en auoir tiré pluſieurs, ie la
rendy

rendy guarie , toute fois il refudoit
tousiours quelque chose de l'vlcere.
Que si quelqu'un reste encor' si mal-
aisé à satisfaire pour detester (comme
chose barbare) tout ce qui vient de
l'Arabisme, ie les renuoye à vne autre
pareille histoire d'Alexãder Benedi-
ctus, en son œuure de pratique, au
traicté de la difficulté des enfante-
ments.

Histoire cinquiesme.

MAIS afin que toutes ces estran-
geres allegations ne soiēt suspe-
ctes, cōme sont les contes d'un loing-
tain voyageur, qu'il faut croire mal-
gré soy, ou se traualier d'aller sur les
lieux, ie m'arrestera y à quelques pa-
reilles histoires de nostre pays mes-
me, aussi hureux en loüables exem-
ples, qui les sçaura bien obseruer, que
nul autre.

Au fauxbourg de Sully sur Loyre,

Marguerite Preuost, femme de Pierre Dorét musnier, estant manifestement grosse, & venu le terme n'ayât peu accoucher, quelque ayde qu'elle eust des matrones, deuint peu à peu extrememēt malade, & en fin si tendue, pour l'enfant, & les enueloppes se putrefiâts, qu'outre la generale enflure de tout le ventre, il luy suruint le huict ou neufiesme mois, vne particuliere tumeur fort esleuee enuiron le nombril, representant aposteme molle, rouge, preste à percer, ce que fit maistre Itier Gallemet chirurgien dudit lieu, l'an M. D. L. le iour de Noël, avec vn cautere actuel, qui tira escuellee après autre vne incroyable quantité de bouë: le lendemain au secōd appareil, voulāt sçauoir que pouuoÿēt estre quelques poils se representans à l'ouuerture, trouua que c'estoit la teste d'vn enfant ja pourrissante, qu'il
tira

tira par l'orifice amplifié de ladicte ouuerture, avec le reste du corps reconnu pour vne fille, elle en guarit en assez peu de tēps : & après la mort dudit Doret, se remaria, & vescu depuis lors bié saine enuiron xxvii. ans, trespassee dernièrement d'un flux de ventre, l'an M. D. LXXVII : elle n'auoit eu auparauāt aucuns enfans, & n'a eu encores depuis. De tout ceci y a suffisants tesmoings audit lieu, & nommément Graciēne Thibaut, femme dudit Gallemet chirurgien: Que si quelqu'un desdaigne l'allegation d'un chirurgien à luy incogneu, quoy qu'il fust illec bien renommé, encor faut-il qu'il aquiesse à ce que en a succinctement (comme est la mode) escrit le docte Hollier precepteur mien, sur la fin du premier tome de son liure, intitulé des maladies interieures : Il dit vne femme auoir

en v d

eu enfant à Paris, lequel par quinze iours auāt que naistre eut le bras hors d'elle par le nombril, qui neātmoins resta viue comme l'enfant aussi. Il ne specialise pas comment elle enfanta, ne par ou, ne si elle eut encor' enfant depuis: qui eust bien meritē d'estre recherché & mis en histoire, veu que c'estoit à sa porte, consideree la grande importance de cela, tant pour la theorique que pour la pratique: tant y a que cela ne pouuoit estre sans biē grand vlcere matricial, encor' que l'enfant se fust depuis retiré par en bas. C'est d'autre part chose fort esmerueillable, qu'un enfant ait peu tant estre vif en cest estat, ayant fait vn tel mesnage en la matrice, & en ses enueloppes, laquelle il auoit par le haut trauessee avec le bras, car autrement ne pouuoit il estre. Je reciteray encor' icy la testification irrefragable
d'une

d'une pareille histoire asseuree par le recit de ceste illustre, & vertueuse Princesse, de la maison & nom de Bourbon, douairiere de Guise, restât en ce vieil aage, en integrité de corps, & d'esprit, comme vn admirable spectacle d'ancienne perfection, pour seruir d'exemple en toutes vertus heroïques aux Princeses de nostre tēps. I'ay obtenu par le moyen de mōsieur Bunot sien doctissime medecin, ce qu'elle mesme luy en a de nouveau ratifié, ainsi qu'il m'a escrit suyuant de mot à mot ce qu'elle luy a bien voulu specifier.

Histoire.

ESTANT son excellence quelque temps avant son mariage desia aagee de vingt ans, & encor' nourrie sous la mere, à la Fere en Picardie, veid estant à l'Eglise qu'on presenta à sadicte mere vne ieune malade deco-

loree, foible, enflee, & si estrangemēt
tourmentee de douleurs, qu'on n'y
cognoissoit & esperoit rien. Ceste pi-
toyable Princesse l'ayant par sages-
femmes fait visiter, descouurit ce qui
en estoit: sçauoir est, que ceste mala-
de qu'on pensoit estre fille & pucelle
auoit en elle vn enfant conceu, & ja
grand, qui estoit de long temps mort
& pourri dans le ventre, de sorte que
les ossements ayant percé la matrice
se presentoient à costé du nombril,
par ou ladicte Princesse en veid elle
mesme tirer quelques vns, & sortir
abondance de trespuantes pourritu-
res, dequoy neantmoins en bref elle
guarit. Et la veid ladicte dame lon-
gue espace de temps estre tressaine:
mais ne sçait en fin qu'il en aduint
depuis, quant à autre chose, ny si elle
fut mariee, ou grosse, ou non, car peu
de tēps après ayant espoulé feu mon-
seigneur,

seigneur, elle changea de demeure, & ne s'en est depuis enquisse.

Quatriesme particule.

COMBIEN que telles maladies de la matrice estant encor' dans le corps, & aussi les cruels remedes y appliquez soient merueilleux pour en estre à si bon marché eschappees les patientes, si est-ce qu'encor' y en a il de plus estranges, dequoy les femmes ne meurent pas; combien qu'elles en restēt sterilles par après. Comme est la totale amputation d'icelle, si fort precipitee, qu'il la faut extirper, ce qui aduient neantmoins sans qu'elles en soient gueres malades.

Cela toutefois, quant à sa totale precipitation, ne croient encor' quelques medecins, & chirurgiens, voyre bien doctes, à ce induits par l'autorité d'Æginete, & d'Ætius, lesquels semblent n'accorder sinon mal-aisé-

mēt, qu'elle puisse si fort sortir, non-
obstant que pour la reduction d'icel-
le ils escriuent les aydes & receptes
de leurs predecesseurs, & que finale-
ment ils confessent (pour l'auoir ouy
dire) en auoir esté extirpees quelques
vnes à femmes suruiuātes. Mais l'au-
thorité d'Hippocrates (au traicté des
maladies feminines) semble leur estre
contraire, & l'experience oculaire aus-
si: par-ce que ledit Hippocrates escrit
qu'on la void sortir hors du corps
grandement & souuent iusques aux
cuisses, voyre selon ledit Aëtius aussi
grosse qu'un œuf d'austrie, qui ne
peut estre du seul col matrical, sans
que tout le corps vterin y soit deual-
lé. Et outre cela, nous voyons à l'œil
qu'elle a lors la cavité de dedans ren-
uersee au dehors, & le dessus qui e-
stoit interieur estre abatu en bas, fai-
sant lors l'exterieur, dequoy font ma-
nifeste-

nifestement foy trois choses, outre l'authorité d'Auicenne, au v. chapit. du I I I I. traicté du fen x x I. du I I I. liure. Premieremēt la sensible issue, & lente resudation du sang mēstrual, sortant par toute l'estendue de la superficie d'icelle, acheuee de precipiter au temps des mois; qui est argument infallible, qu'il vient du corps interieur, & cavitē de l'amarris, non du col matricial seulement, comme quelques vns ont voulu songer, contre l'opinion qu'en a Galen mesme. En quoy n'est hors de propos, mais bien à noter, que si le seul col sort dehors, le fond restant encor à sortir, lors on void au bas d'iceluy (n'estant encor gueres plus gros qu'environ vn œuf de poulle) vn trou, qui est la bouche matricale attirée en bas vers ce dit col, & deprimée par le fond, ou corps de la matrice: par lequel trou

IIII

I iij

Le menstrual est veu descendre en son
tēps, aux fēmes ieunes qui ont ce mal:
& lors ceste descēte est encor' d'assēs
facile reduction. Mais quand par ce-
ste bōuche pour plusieurs causes fort
relaxēe, le fond interieur vient à sor-
tir dehors en telle enormitē, qu'on
void iournellement, adonc ce trou
n'apparoist plus, ains finalement ad-
vient que tout cela ressemble à vne
grosse gourde à vin, ayant à son haut
vne grosseur oualle moindre que la
basse, & au bas vne autre rōde beau-
coup plus grosse que la haute, sans
aucun trou en bas: à l'entre-millieu
desquelles y a vne estroisseur remar-
quable, les separant aucunement, qui
est la bouche matricale dilatee: lors
advient que par tout ce corps infe-
rieur est veu sortir aux ieunes (com-
me par resudation) le menstrual au
tēps ordinaire. Ceste espace destrois-
seur

feur entremoyenne est le lieu qu'il faut lier alors qu'on veut extirper la matrice precipitee, & gangrenee, car rarement aduient il, que celuy d'en-haut commence à se putrefier. Ainsi ceste grosseur moindre & superieure se pourra remettre, si l'inferieure estât ostee, elle n'est plus foulee comme auant la cheute, ny tiree en bas, comme après la totale precipitation: autrement il y a violente douleur, & danger si on la lie au dessus de ceste estroisseur separante (comme il est quelques fois aduenü.) Secondemēt le fort peu, ou point de douleur, que ceste masse de chair precipitee ressent lors, qu'on la maine assez rudement pour la reduire. Car c'est (à vray dire) la bouche, & les attaches, dont elle pend, qui sont fort sensiles, & nō pas le corps interieur, duquel nous parlons icy, & aussi que nous incisons à

I iiij

la Cæsarienne, cōme nous prouuons
 autre part. Tiercement les remedes
 qu'on y fait ; & notamment après
 tous autres l'insertion penitine d'un
 pessaire de liege ciré, ou autre, duquel
 nous traictons cy après autre part,
 pour n'empescher ce propos : Pour
 auquel entrer auāt qu'alleguer les au-
 thoritez d'autruy, ie reciteray en bref
 deux histoires de ce que i'ay oculai-
 rement veu.

Histoire.

I'A Y assisté à Lunel à l'extirpation
 d'une matrice, qui fut incisée par
 l'ordonnance de feu messieurs Sapor-
 te (mon hoste & Mécœnas) & Ron-
 delet (mon president) par vn maistre
 Barthelemy, dissecteur public, depuis
 mort phtisicq : & ce après y auoir
 pour-neant fait à Montpellier tout
 ce qu'on auoit peu.

Depuis i'en ay fait couper vne
 par

par Ambroïse le Noir, & Cópagnet de la Tour chirurgiens de Pithuiers, à vne Damoiselle en Gastinois, que ie ne dois nommer; laquelle estoit autrement incurable, tédante à gangrene, & ne tenant plus qu'à vn peu de peau, estant le bas pendant, gros côme les deux poings, ja tout liuide.

Autre histoire.

LE susdit sieur de Villeneufue, quelque temps auant que i'eusse frequentation avec luy, en auoit faict couper vne par maistre Pierre Maurice de Vaulreas, à la femme d'vn Pierre Coste texier de draps, laquelle luy estoit soudain précipitée au releuer d'vne gesine, après vn difficile enfantement, ou elle auoit esté tellemēt blessée, qu'on ne la pouuoit remettre: l'ayant liée, coupee, & puis cauterisée, le tout sans le sceu de son mary mesme lors absent, avec lequel elle

ne laissa pas depuis de conuerfer, sans toutefois qu'elle y eust plaisir, ce qu'il m'a de nouueau encor ratifié par missiue expresse auoir fait faire, en l'an M. D. XXXIII.

Autre histoire.

AVEGA autheur Espagnol au traité de la cheute matricale, se dit en auoir dix ans auparauant fait couper vne à vne femme, lors encor viuante.

Autres histoires.

CARPV S en son Anatomie parlant de cela, dit en auoir veu extirper vne par son pere; luy en auoir coupé vne autre; & depuis encor fait couper vne autre par vn sien nepueu, es presences de plusieurs medecins; allegant quelques obseruations estranges, desquelles considerables & problematiques; nous auons fait quelque discussió en vn bref traité sur ces matieres.

Autre

Autre histoire nouvelle.

CESTE precipitation totale de matrice ne pouuât plus estre remise, ne se guarit pas seulement par section & vltion, mais aussi par ligature, côme ceste annee mesme nous en auons veu la pratique, de laquelle s'ensuit l'histoire.

Philleberte Louyson, femme de Jean Baugin vigneron, demourant à la Nœufville, entre Pithuiers & Puyseaux, ayant eu vne grande, & assidue vuidâge de sang matricial, par l'espace de XVIII. mois, avec vne pesanteur vers le col de la matrice, sentit en sa maison tomber subitement (chose esmerueillable) sa matrice iusques sur les cuisses, en telle grosseur, que ne la pouuant remettre, appela pour secours, après trois ou quatre iours M. Bonauéture de là Tour, & M. Blayse Berte, chirurgiens dudit

V. B. 1531

Pithuiers, avec lesquels i'ay communiqué souuēt de ces matieres, n'osans seuls venir à l'incision, se cōtenterent en m'attendant de la lier, qui fut le xxv. de Feurier M. D. Lxx. ce qu'ils firent fort estroittemēt, n'ayans peu la remettre, & ce non à l'endroit de l'estroisseur (qui estoit entre le col & le corps vterin precipités, duquel nous auons parlé) & ou plus sūremēt se peut faire l'extirpation, mais au col mesme d'icelle, estant fort issu; de façon que la ligature estoit fort proche de l'vretre, ou canal de la vessie. Et y fut ceste premiere ligature par huit iours sans changer: en fin desquels y estant avec eux arriué pour l'inciser, vstuler, & extirper, & voyant que la dite ligature estoit si haute, qu'on n'y pouuoit faire sūre incision, & nullement vstion, considerant aussi que la patiēte estoit trop foible, ie me contentay

tentay de leur faire faire au lieu mesme nouvelle, & encor' plus ferree ligature que la premiere, laquelle ayãt desia coupé bone partie du lieu qu'elle ferroit, estoit fort lasche. Quoy faisant (non sans douleur) ceste dicte seconde, & plus forte ligature coupa quelque partie du lieu: & vint ceste coupure par deuãt, à l'endroit ou se faisoit le nœud, iusques au canal moyen, par lequel la matrice renuersee auoit coulé du haut en bas: Duquel lieu sortit grande quantité de bouë venãt de la cavitè du corps qui pendoit sur les cuisses, estant desia noir & en gangraine. Depuis lors après auoir de iour à autre par dix fois pour tout fait ceste dicte ligature en ferrant de plus en plus, comme il auoit entre nous esté resolu, finalement ladicte matrice tomba d'elle mesme, le xx. de Mars: & est la patiente à

présent guarie, vaquant à ses affaires,
plus dispostement qu'elle ne fit onc.

Cinquiesme particule.

CES histoires de l'amputation de
matrice precipitee & pourrie en
femme suruiuante ne doiuent estre
trouuees estrâges, veu que ne se pou-
uant icelle remettre, elle se separe bié,
& totalement extirpe d'elle mesme,
(si on ne preuient sa resection par ar-
tifice de chirurgien) sans mort, voire
mesme sans maladie, côme testifient
ces deux histoires.

Premiere histoire.

FEV madame de Blancafort (l'aî-
nee) ayant de long temps de peu
à peu l'amarris si precipitee, que fina-
lement elle ne la pouuoit plus remet-
tre ny supporter, voyât qu'elle cômē-
çoit à se pourrir, me venoit trouuer
à Montargis pour illec la penser, ou
conduire à Paris : mais elle luy tōba

en

en chemin : ne laissa neantmoins de passer outre, & ne luy fut pour cela fait autre chose, qu'un lauement de vin, & roses par Felles chirurgien; qui a son dire n'apperceut au lieu ou fouloit estre la matrice, qu'une vacuité. Ce fut en Esté M. D. LXXI. & vescu depuis assez saine, quant à cela pour son aage: En fin mourut soudain de la cheute d'un degré, ou échelle sans estre ouuerte, pour veoir le lieu d'où l'amarris estoit tombee, come fut celle dont ensuit l'histoire.

Histoire seconde.

PERRINE Boucher, desia vieille chambriere chez maistre François Quarré, Aduocat à Montargis, pour auoir eü plusieurs accouchemés forcés, auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu à peu creut tant, qu'elle ne la pouuoit plus remettre, en fin se gangrena, pourrit, &

tomba d'elle meſme, l'an mil cinq cēs
ſeptante quatre, en cuidant rendre de
l'eauë. (dequoy ſont ſuffiſants teſ-
moings monſieur Cõtuge medecin,
& maĩſtre Iean Beauuais chirurgien
à Mõtargis) dont elle ne daigna gar-
der le liçt. Elle veſcut trois ans après
bien ſaine quant à cela, ſinon que de-
puis lors elle eſtoit, à ſon dire, plus
ſubjecte que deuant à ſe tenir fort
couuerte par en bas, ou bien endurer
douleurs de colique. Finalement
(moy abſent) eſtāt icelle morte de fie-
ure continuë, & ayāt deſia eſté inhu-
mëe, fut à mon retour deterree par
permiſſiõ de iuſtice à ma ſolicitatiõ,
& ouuerte par Felles chirurgien, le
XXII. de Nouëbre M. D. LXXVII.
és preſences dudit ſieur Cõtuge me-
decin de la ſage-femme, & autres. Et
n'apparut entre la veſſie & le gros
boyau (au lieu ou deuoit eſtre la ma-
trice)

boyau (au lieu ou deuoit estre la matrice) rien qu'un lieu vuide, d'où passoit & repassoit aisément, & sans rencontre le mâche d'un gros rasoir: qui estoit à la verité l'ouuerture par ou elle prenoit froid, & la vraye cause de sa colique: estant toute ceste partie là cicatrifée és enuirs: car il n'en auoit onc depuis son amputatiõ, forti bouë, ou purulëce aucune. Je pourrois icy adiouster ce qui est coupé en Turquie à ceux qu'on fait Eunuques pour le ferrail de leur grãd Seigneur, non pas comme iadis on faisoit par attrition, ou extirpation des seuls testicules, mais par excision totale, tant desdits testicules, que de toute la verge, & la bourse: ceste cy respondante à la matrice renuersee, & l'autre au col matrical, lequel col toutefois on n'incise pas en la section Cæsarienne, ny quelquefois en l'amputation de la

K

matrice precipitee. Que si on me dit n'estre pas de mesme, tant par-ce que cela se fait seulement en iceux fort ieunes, & la Cæsarienne incision en grandes femmes, que pour-ce qu'on tiét là des remedes exquis tous prests à cela : ie responds, qu'aussi peut, & doit on faire en cét œuure icy ; & daüatage, que l'aage tendret ny fait rien contre nous, mais au contraire est pour nous ; par-ce qu'il deuoit estre iugé moins capable de telle amputation en ces ieunes enfans qu'on chastre, qu'en aage plus tardif, à l'exéple des calculaires, qui trop ieunes portent mal la section veslicale : Mais bien que l'aage d'eust fauoriser ces ieunes chapponneaux Turquois ; si voyons nous que plusieurs ja grands & vieux, estans deuenus maniaques, melancholiques, & insensés, se sont d'eux mesmes tranché tout ce mesnage,

nage; comme estant encor' grammarien à Orleans, i'ay veu estre adueni à vn maistre d'hostel de l'Euesque de Nâtes, lors escholier à Orleans, f'estât par furie d'amour ietté en vn profond priuë, & là dedâs coupé toute la cause instrumétale de son amoureuse maladie, avec telle hemorrhagie, qu'on peut pēser auoir continué tât qu'on l'eust peu tirer de tel lieu, & toutefois il n'en mourut pas; ce qui mesme f'est fait à plusieurs fort aagés surpris en adultere, sans qu'on leur appliquast prôptement aucũ secours, côme on peut faire aux Cæsariēnes. Or chacũ anatomiste scait assez, quels harfards il y a en ces parties là de tels Eunuques, autant ou plus suspectes à mort en telles prisons, que sçauroit estre l'endroit de la matrice Cæsariēne qu'on diuise seulement, sans rien extirper de sa substance, combien que

K ij

l'epigastre ny soit pas touché comme en la Cæsarienne.

Epilogue des precedentes histoires.

P V I S donc, pour conclusion, que ladicte matrice se peut si fort apostemer dās le corps, qu'il la faille ouvrir quelquefois par le ventre inferieur (lieu plus dāgereux que s'il estoit plus haut, & à l'endroit ou nous faisons l'incision Cæsariēne) voyre avec fer ardent; puis aussi qu'elle se peut vlcérer si amplement, qu'un enfant mort passe tout entier, ou bien toute sa carquasse au trauers d'elle, iusques sur les intestins, & de là encor' dehors avecques pourriture, ou incision de l'abdomen, & neantmoins se guarit sans perdre la conception; puis que elle peut estre extirpee par section, vstion, ou ligature, sans mort de la femme; Puis qu'après longue precipitation, corruptio, & gangrene, elle se de-

se destache & ruine d'elle mesme, fans mort ne maladie de la femme, pourquoy ne se pourra elle, avec pareilles, & plus grandes suretez artificiellemēt inciser en telles necessitez, & se guarir avec ayde qu'on y fera, & encor' après concevoir, porter à terme, & rendre le fruiet par enfante-ment naturel? Si toutefois quelque embouclure n'aissante de l'une des causes predictes ne l'empeschoit, qui la fist reuenir à ceste necessité de l'ou-urir encor' à la Cæsarienne, mais plus facilement que deuant. Il semble au vray que nature ait grandement à se complaindre de sa seruante chirurgie, & des grâds maistres qui la tien-ent en tutelle, veu que leur mon-strant à l'œil & au doigt, tāt d'exem-ples en cet endroit pour secourir le genre humain (dont il font profes-sion) & les poussant par force, cōme

par l'espaule à ce faire surement, & avec si hureux succez, ils n'en veulēt toutefois, ou n'en osent approcher, mais au contraire empeschēt, ou defendent (en tant qu'il est en eux) telle operation à ceux, aufquels experience (mere des arts) a communiqué ceste industrie par l'observation des effects si euidens.

CINQUIEME SECTION.

Autres probations plus populaires.

R si quelque esprit de contradiction, ou ennemy juré de verité est si hors des gonds, qu'il ne vueille riē croire de tous les narrez, par opiniafreté, n'y aussi y aller veoir, par belle paresse qui est en luy, ny acquiesser à la force des argumens cy dessus proposez; Je luy confronteray de beaux chastreux

chastreux en barbe, qui me seruiront
contre luy d'aduocats sous l'orme, &
à luy de *magistrorum de villagio*, suffi-
sans à le faire victus sans replique.
Ces maistres là quand ils chastrent
bestes cheualines, truyes, & chiènes,
ils leurs tirent (quand elles sont ieu-
nes) les vns seulement les vaisseaux
spermatiques (qu'ils nomment les a-
mours) quelques vns les testicules fe-
minins (qu'ils appellēt les boutons)
les autres qui sont graduez nommez,
extirpent la matrice (qu'ils appellent
la porture.) Mais si telles bestes sont
grandes, ils aimēt mieux les chastrer,
estās pleines de petits, qu'autrement,
tant pour-ce qu'ils en trouuent plus
facilement la matrice, que pour-ce
qu'ils en tiennēt la chastrure plus su-
re : aufquelles neantmoins quelques
vns des moins habiles, se contentent
de couper lesdicts amours, f'asseurās

331021

K iij

qu'elles ietterōs hors leur fruiēt trois iours après, comme il aduiēt. Les autres tirent les petits (comme i'ay veu) pour en desieuner leur chien, chose qui ne se peut faire qu'avec incisiō de la matrice : Mais les grands docteurs en ceste faculté, coupent la matrice en bonne partie, ou toute ; car autrement quelquefois auient, qu'elles ne laissent pas d'entrer en amours, & faire rager les males après elles ; qui est mauuais en bestes chevalines. Et après tout cela, ils n'y font que quelque poinēt d'aiguille, graissans le lieu avec oingt de porc, huile de noix, cendre de foyer, & quelquefois vn peu de suye de peur des mouches, ou des vers. I'ay fait tirer les petits, & la porture par vn Gasset, expert chasteur à deux grādes chiennes prestes à chienner, d'ont l'vne trainant les boyaux (pour festre avec les dens arachee

rachée la cousture) mourut à quelques iour delà : mais l'autre à qui cela n'aduint pas, n'en perdit onc vn coup de dent, à laquelle on auoit tiré cinq petis, avec la matrice qu'il lia par en bas, car autrement mal en succederoit, estant leur matrice fort longue, & plusieurs diuers endroits d'icelle, lors coupés, aufquels sont particulièrement attachees les secondines de chacun petit chienneau. I'ay veu vn vieil berger, lequel sur la fin de l'automne, ne faisoit que le cerf d'ainsi chastrer ses vieilles brebis meres, quelque pleines qu'elles fussent, tant pour-ce que mal aisément eussent elles passé l'hyuer autrement, que afin de les mieux, & plustost, & à moindre coust engraisser, & redre tendres, faouereuses, & de meilleur goust que n'est aucune chair de franc mouton, sans que nulle en mourust, ou fust

desgouste'e, c'est chose qui se void d'un chacun, & qui peut estre experimentee sans danger, & à peu de frais, par chirurgiens mesmes, attendant d'en faire experience en femmes enceintes, condamnées par iustice à mort, leur impetrant, si est possible, grace, & la vie si elles en reschappent, comme elles feront infailliblement, si estans prestes d'accoucher, on les ouvre dextrement, & qu'elles soient bié gouvernees; car lors (& non plustost) se destache la secundine d'avec la matrice naturellemēt, sans laquelle dissociation, l'operation en seroit plus difficile & dangereuse, ioint que alors plustost qu'au paravant, fouure le bas de la matrice, pour donner egoust au sang, sanie, & bouë qui pourroit estre au dedans.

Autre probation vulgaire.

IALLEGVERAY encor' à ce propos,

pos, ce que les femmelettes de village font elles mesmes en pareil cas, non seulement en chapponnant leurs petits cochets, ou grands cocqs, par l'extraction apparente des testicules; mais aussi à leurs poules, leur ostât la matrice, ou ce que nature leur donne pour matrice, à quoy est attaché, avec quoy est fomété, dequoy est entretenu & nourri lœuf fait de la geniture du coq, & de la poule ensemble (s'il est fécond) ou de la poule seule, fil est sterile, & inutile à couuer, qu'on nomme subuentanee, & toutefois la playe estant telle, qu'on y met le doigt bien auant, est fort grâde à proportiõ de celle de la femme incisee. Que si cecy est indigne (comme la susdicte allegatiõ des bestes de mestairie) à faire venir des estables, & poulailliers de village, és sacrees escholes de medecine (nóob-

stant que Cato, Varro, Palladius, & autres doctes auteurs ne l'ayēt desdaigné) pour le moins il seruira au chirurgien, pour donner courage à nos pauuretés Cæsariennes, à bien esperer d'elles, en ceste necessité, par la proposition de ce, qu'elles mesmes font en ce petit bestial, sans qu'il en ait pis. Je fineray donc icy la conclusion affirmatiue du propos tiré en doute, pensant auoir bien satisfait à ce que i'ay promis touchant la possibilité, verité, sureté, facilité, vtilité, & frequentissime necessité de l'enfantement Cæsarien, bien & discrettement administré en temps & lieu.

De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dangereusement en ceste section Cæsarienne.

LES symptomes, qu'on peut dire estre icy à craindre, sont principalement

lement syncope, & conuulsion. Sçauoir est le premier pour la grande perte du sang, auquel git la force de la personne, & la vigueur: tesmoing la foiblesse qui en succede quand on le perd, mais ayant esté prouué qu'il n'y a pas grande perte de bon, & vtile humeur en ceste operation, il s'ensuit de mesme, qu'il ne vient pas de ce costé là grand desastre pour les syncoptes, ou lipothymies, qu'on nomme plus vulgairement euanoüissons.

Reste donc du spasme ou conuulsion, qui est vne retraction des parties nerueuses à leurs cōmencemens. Accident de fascheux effect, & souvent mortel; mais icy peu ou point à craindre: lequel comme il a ja esté dit pour iceluy au traitté du peritoine, vient de causes interieures, ou exterieures. Quant aux interieures, qui sont en general deux, sçauoir est ina-

nitiō & repletion. La premiere, pour le regard de la matrice incisee n'y est pas plus qu'elle doit estre, & qu'elle se trouue és accouchemens naturels; veu que la vuidāge du sang, qui presque seule la pourroit faire, n'est pas icy excessiue, comme est predict. La seconde cause, qui est repletion, y est encores moins, estant ostee en ceste section (si elle y deuoit estre) par l'hæmorrhagie, qui est la guarison de pletoire, consideree l'inutilité de ce sang vuidé. Entre les exterieures, la surprise du froid entrant aux parties intérieures de la femme incisee, ou offensant les parties blesees exterieures se peut cōpter, mais la vigilāce de l'habile & prudēt chirurgiē y sçaura bien mettre ordre. Reste la douleur qui semble tenir de la moyēne nature, & participer de ces deux causes, qu'on pourra reduire à laquelle on voudra.

Que

Que la douleur pour l'incision de la matrice ne peut apporter spasme, & qu'elle est au lieu de son incision fort peu sensible.

ON allegue pour ce poinct à l'encontre de nostre assertion, le triste effect de douleur, qui semble à plusieurs ne pouuoir estre que tres-grand en vne partie estimee si nerveuse, & consequemment sensile; à quoy y a responce cōme deuant, qu'il n'y a pas nerf en icelle, qui soit fort notable, & grandement sensitif au lieu profond, & bien interieur de l'amarris, ou nous l'incisons, que si quelqu'un y en a, il est fort confus, en mode de membrane à demy charneuse, entremeslé de diuerses fibres insensiles, & vaisseaux, le tout fort imbu d'humeurs, qui encor' plus que tout assopissent l'acuité du sentimēt, qui y pourroit estre: & semble le nerf

qui y viét seruir plus à la matrice particulièrement, en faueur de l'enfant, qu'à la mere pour y porter aussi bien l'esprit animal pour luy, comme les veines font le naturel, & les arteres le vital, si toutefois cet esprit animal a besoing de canal, ou conducteur (côme on peut avec raison ambigüemēt opiner) nonobstāt qu'il semble à aucuns y pouuoir venir sans cet ayde, comme par irradiation par les autres parties, qui est philosophie plus haute que ce traitté ne porte. La femme donc n'ayant, pour elle seule, & toute, que faire de ce sentiment & mouuement, qu'un tel nerf porte à la matrice, le laisse (comme par indulgence de nature) tout à ladicte matrice, tant pour elle en particulier, que pour le communiquer (entant qu'il est besoing) à son fruiēt. Et de là peut estre que ladicte matrice a ses mouuemēs,
& à

& à proportion de cela son espece particuliere de sentimens propres, voyre estans hors la volonté de la femme: de mode qu'on la dit estre vn autre, & secõd, ou double animal. A cause dequoy elle se dilate, & accourcit plus, ou moins, selon qu'il est besoing, sans molester la mere, si cela se fait naturellemēt, mais si c'est pour cause contre nature, l'offense se ressent plus aux autres parties du corps, qu'en icelle matrice, quant à douleur, soit au corps, soit à l'esprit: car souuent aux plus raffises elle fait perdre patience, cõtenance, & toute raison, soit à discourir, soit à se mouuoir, ou à autres comportemēs. Ceste obscurité de sentiment n'estāt en ceste partie là, que pour ceste fin, & aussi pour discerner les choses attristantes, est illec obtuse par prouidence naturelle; comme il en aduient aussi à l'intel-

L

rieure substance d'autres parties plus principales qu'elle n'est ; comme à la ratte, aux reins, au foye, au cerueau, à la medulle spinale, voyre mesme au cueur, comme il apparoiſt par-ce qui est sus allegué de Cornax, & de Massa, à celle fin que ie laisse les poulmôs, veines, arteres, ossemens . Mais (dira quelqu'un) encor' y sent on douleur manifestemēt, comme és inflammations, erysipeles, &c. A quoy ie respôs que c'est la bouche, & appendices d'icelle, qui sont à douleur, ou à volupté fort prompts, & sensibles, auxquelles parties nous ne touchons pas en nostre section . De tout cela fait appertement foy (comme est predict) le peu ou poinct de douleur que sentēt, non seulement les Cæsariennes, quād on les coupe en ceste partie haute, mais aussi les femmes rompuës par precipitation vterine, ne sentans pas gueres

gueres de mal, & souuent point, quād on leur manie (voire bien rudement) ces parties deualees, pour remettre ladicte matrice, qui est le lieu qu'on coupe en l'operatiō Cæsariēne dont est question.

Histoire.

EN quoy ie me confirme encor plus par l'histoire d'vne femme, laquelle depuis quelque tēps i'ay, avec plusieurs autres medecins, veuë & pēsee malade, & après sa mort fait ouvrir en presence de fideles tesmoings, ayant en la solide corpulence de sa matrice (non pas en la concauité, ny en la superficie, ou bosse exterieure) vn entassement si estrange de tant d'humeurs, & carnositez excrementeuses, membranes, tendrons, forme d'osselets, de gōmes, louppes, & autres corps de diuerses substāces, couleur, odeur, & toute autre qualité,

L ij

qu'elle emportoit au poix de la balā-
ce quarante liures marchandes, sans
y auoir senti par trois ans, & plus
(que tout ce menasge s'y estoit em-
prisonné) douleur dōt on d'eust faire
cas, pour telle impurité, & si lourd
fardeau, ayant au demourant tout ce
temps là heu toutes ses actions natu-
relles, vitales, animales, libres, saines,
& entieres.

Or posé encor' le cas, que pour la
lesion de telle partie membraneuse,
il y d'eust venir spasme (qui n'aduient
gueres que par ponction, laquelle se
guarit par section de la partie poin-
cte) alors ce que nous y faisons en
incisant le deuroit empescher, voyre
guarir. Dauātage encor', que l'vn, ou
l'autre symptome (sçauoir est couul-
sion, ou syncope) y d'eust suruenir
pour la sectiō, ou quelque autre cau-
se (qui les fait biē aduenir aux accou-
chemens

chemens naturels, ou on ne coupe rien) si est-ce encor' qu'on y pourra lors remedier, par tels aides en cestuicy, comme en l'autre accouchement naturel, sçauoir est par diuers restau-rans en la syncope, & par fomentations conuenables en la conuulsion: la matiere, composition, & administration desquels se doit traiter autre part.

SIXIESME SECTION.

De la fœcondité qui reste après la section Cæsarienne.

ENCOR' qu'un bon nombre des histoires precedentes de femmes, diuersemēt offensées en la matrice, tāt par section Cæsarienne, que par autre plus cruelle façon testifient assez (pour auoir enfaté depuis) que la fœ-

condité est referuee entiere après telles operations; ce nonobstant ie preuoy que quelques vns ne s'en contenteront pas, allegants cela ne pouuoir estre; pour deux raisons non impertinentes. La premiere est vne intempérature de matrice presuppofee prouenir de la grande effusion de fang prealleguee. Mais il y est ja respõdu, estant montré encor' que l'hæmorrhagie fust grande (ce qu'elle n'est) toutefois tel fang est inutile; & par consequët sa presence onereuse a vn naturel bien temperé, comme la detraction en est fort fauorable. Quant à la solution de continuité (seconde cause) il est aussi montré, qu'elle est petite après la retraction de la matrice, l'enfant estant mis hors.

Pour la cicatrice, qu'elle n'empesche pas la fæcondité.

MAIS sur ce poinct respondu, on peut

peut contre-alleguer que ce lieu incisé f'estât appetissé si court, comme nous difons, aura aussi sa cicatrice fort courte, & avec cela bien grosse, dure, & mal obeissante, pour la multiplicité des fibres vnes, & autres, qui obscurémēt par diuers discours s'entrelaissent: toutes lesquelles sont liees & fermement nouées par ceste cicatrice: à cause dequoy, la matrice ne se pourra (disent ils) en ce lieu assez estēdre, pour y loger au large, & également cōprendre l'enfant à son aise; & conséquemment pourra (à leur dire) empescher, ou la conception, ou la portee, ou la croissance de l'enfant, ou la force de la matrice en l'accouchemēt pour l'explosion empeschee, qui lors de tous costez doit estre egale: Mais encor' (qui pis est) pourra ladicte cicatrice (diront ils) causer à perpetuité le mal, qu'Hippocrates au

L iij

second liure des maladies feminines, appelle contortion matricale, la presence duquel induit necessairement sterilité : mais il y a responce quât au premier, que si la consolidation est faicte par premiere intention (côme problematiquement il est autre part disputé) il n'y aura point de cicatrice, qui doive retenir court ce lieu plus que les autres : Ou si c'est par secóde intention, & qu'il y ait cicatrice, l'amarris s'estendra encor' assez, pour y bien loger l'enfant, à cause de la facile extension du reste d'icelle. Que si on replique que combien qu'ainsi soit, toutefois la matrice estant tousiours amenee d'un costé, plus que d'autre par sa dure cicatrice, l'enfant aussi sera contraint de venir avec elle, & par ceste cōtraincte y prendra difformité : ie leur nye, que pour cela il en vienne peine à la mere, ne contrefacture à l'en-

à l'enfant ; veu que nul de tous les
deffusdits conceuz & naiz après tel-
le section n'a esté bossu, boiteux, mã-
chot, ou autrement contrefait : car la
hargne, qui leur reste (de bonne for-
tune) fert bien à l'enfant pour sy lo-
ger, eslargir, & encliner : n'y estant
pour cela en rien contraint, comme
il est adueni en tous, sans aussi que
de la part des meres, nulle en ait en-
duré aucun ennuy: Ioinct à tout cela
que l'enfant ne prend pas sa figure, &
conformation de la matrice, comme
d'un moule (quoy qu'il en soit autre-
ment disputé par quelques vns) mais
elle luy fert seulement de logis con-
uenable, d'estuue, & gardemanger ;
comme fait la terre au grain de bled,
& autres semences ; le sauuageon, ou
autre arbre, à la greffe qu'on y ente ;
la chaleur fomentatrice, à l'œuf pour
la production du blanc d'iceluy en

membres . Car la vertu informatiue du fruiçt matricial est enclose, tacitement insite, & cachee en la geniture tât masculine que feminine (comme il est plus exactemēt par nous disputé en quelque autre lieu) nonobstant qu'elle y ayde beaucoup, quāt à quelques qualités, fil est vray (selon Hippocrates) les masses estre faits plus ordinairement en la dextre partie d'icelle, & les femelles en la fenestre. Et pourquoy lors n'y en tiendra il bien à laise vn, puis que deux y peuuēt tenir; ou bien deux, veu que souuent trois y logent: voyre consideré que sans cōpagnie de freres bessons, quelquefois il s'y trouue avec l'enfant des moles, ou fardeaux beaucoup plus gros que n'est ledit enfant, avec toutes ses enueloppes, sans qu'il apparaisse qu'il en ait esté incommodé, n'y la mere fort empeschée. Et quant

au

au dernier argument, qui est prins de l'authorité d'Hippocrate, pour la cōtortion vterine prouenante (pour la plus part) de la meurtrisseure és accouchements, ou cheutes, ou de la naturelle, ou accidentale debilité, & resolution de l'vn des costez d'icelle, ou bien de la conuulsion plenitudinaire de l'autre partie, il est tout clair, qu'elle n'a rien de commun avec cecy, car pour la cicatrice elle n'est de ceste part en rien debilitée, ny relaxée, (mais au contraire en deuroit estre renforcée, & rafermie) ny aussi tirée en cōuulsion de l'autre costé (cōme est ja predit) parquoy il n'y a en cet argument que tenir.

Autre probation de la facondité non empeschée par la cicatrice: par l'argumentatio du fort au foible, consistāt en l'assertion d'un paradoxe nouveau, prou-

ué estre vray par experience, & raison medicale.

CES arguments estans d'experience & raison, deuroient bien suffire: mais i'adjousteray cecy dauantage, que puis qu'un pessaire (mesme d'assez bonne grandeur, largeur, & espaisseur) peut estre inferé, & retenu au profond de la matrice restituee de sa precipitation (pour la soustenir en son lieu dedans le corps) n'empesche ny la cõception, ne la portee, ne l'accouchement (comme ie pretends bien prouuer par histoire, & raison) la cicatrice aussi ne doit rié empescher de tout cela. Ce que ie te prie, amy lecteur, de prendre en bõne part; ne te scandalisant pas de prime face, pour ce que cela semble estre contre l'opiniõ de tous, & signãment des plus respectez autheurs vieux, & nouueaux, au moindre disciple, desquels ie ne
me

me veux parangonner, pour fauorifer mes conceptions, sinon entant qu'elles sont par l'adueu d'experience, & par le secours de raison, armées de verité inexpugnable. En quoy me cõfiant, i'ay après long refus osé mettre en auant ce propos, tant pour la confirmation du precedét, que pour le respect que chacun vray medecin doit auoir à rapporter fidelement en cõmun, ce qu'il a peu pratiquer nouvellement de verité asseuree, en administrant les aydes, qui luy ont esté avec serment solennel mis és mains pour le bien public. Telles additions ont mené les arts à telle perfection qu'elles ont. Premierement donc, il est bien à remarquer par les susdictes histoires, raisons, & authoritez, que la matrice chet plus, ou moins, tant par causes exterieures, & violentes, qu'interieures humorales, ou sans

humeur, imbecillant, ou resoluât les attaches, ou dilatant l'orifice, & le col d'icelle, car cela n'aduient pas simplement pour tumeur, ou plenitude du corps solide d'icelle, qui au contraire plustost la tiendrait subjecte au dedans, qu'elle ne la poulseroit au dehors : côme il apparoit par ce, qu'en tous ces cas on void qu'elle tombe moins, quand le temps des moys approche (estât toutefois lors bien succulête, pleine, & pesante) ou au temps de la grossesse, qu'elle ne fait après lesdits moys, ou après la gesine, à cause que le menstrual qui la tumesie auant qu'il sorte, ou l'enfant qui l'emplit auant que naistre, l'engarde de glisser par la voye de son orifice, & de son col lors trop estroits pour ce corps ainsi amplifié : de mode que lors la femme semble comme guarie, mais cela n'estant pas de duree, l'artifice

tifice du medecin y suruiuent, comme enseigne Hippocr. au liure des maladies des femmes, mais encor' experience nouuelle môstre, que plus que tous autres remedes y vaut vne certaine insertion de pessaire, inuentee possible par hazard, ou plustost (à mô aduis) par quelque industrieux medecin, imitant ce que nature fait au dit temps de grossesse, ou à l'instance des moys; & ce pour engarder que ceste maison ne sorte par sa porte mesme.

Ce pessaire n'est pas tel, que ceux qu'on insere seulement au col vterin pour plusieurs autres maladies de matrice, que quelques vns ont voulu particulieremēt nōmer lemnisques: mais commode & idoyne, pour mettre & entretenir dans la cauité mesme d'icelle.

Nous luy attribuons ce mot de

peſſe, ou peſſaire, ou bien de *emmo-*
tum par emprunt (n'en ayant point
d'autre) pour n'en auoir onc rien eſté
eſcrit en particulier par les anciens:
Qui voudra le pourra nommer vne
ſoupape (autrement ſoupompe) à la
ſimilitude de ceſte partie des instru-
ments hydroulques, qu'on nomme
pompes, avec laquelle il a quelque
conuenance en vſage, ſouſtenant la
matrice dans le corps, comme l'autre
fait l'eauë dans la pompe.

*De l'inuention de ce peſſaire, &
diuerſitez d'iceluy.*

OR n'eſt il de merueille ſ'il n'en a
iamais eſté par les anciens rien
parfaitement eſcrit, car il y a vne in-
finité de petits, & gentils aydes expe-
rimentez par les femmes, auſſi indu-
ſtrieuſes à ſe ſecourir en telles mala-
dies & neceſſités d'elles meſmes, cõ-
me de leur nature verecondes à ſ'en
deſcou-

descouuir aux hômes, lesquels sont secrets entre elles : de sorte que la plus part de leurs medecins mesmes ne les scauent pas, & croy que cestuy en a esté l'vn pour long temps : Mais auiourdhuy quelques chirurgiens en font liures, & leçons, & ce diuerset : sçauoir est, quant à la matrice, dequoy ils sont faits, quât à la figure, & quant à l'usage : car les vns le font de feule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux & pertuisé, les autres de liege ciré. Ité les vns le figurent rond, les autres en ouale, les autres triagle, ou quadrangle inequilateral, à angles obtus : les vns en forme de cœur applati : quelques vns de rondeur oblongue, & tronquee : les autres rond en plat, pertuisé au milieu, ou non : Aussi plusieurs l'appliquent avec vne cordette pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent : les autres seul, sans

M

qu'on soit gueres empesché de l'oster, qui voudra, aussi bien que fil y auoit vn cordon: les autres ne l'ostét nullement, comme est celuy duquel nous escriuons, & lequel estant interieurement dans la cavité de la matrice, les femmes ne laissent pas de conuerfer avec leurs maris, sans qu'ils en sachent rien, si elles ne veulent; considéré non seulement le lieu laxé & spacieux ou il est, mais aussi la figure égale & polie, comme il est agencé; ne laissant aussi pour cela de concevoir, retenir, porter, enfanter; qui est vn ayde merueilleux, & seur pour les supporter en ce fascheux mal de precipitation matricale, & souuent les guarir absolument, après l'auoir porté quelque téps, sans en auoir après affaire: voyre mesme fort vtile à cōcevoir, si elles en estoient auparauant empeschees pour telle precipitation.

Car

Car si l'epiploon tombant sur icelle (comme dit Hippocr. en l'Aphorisme LVI. du liure v.) empesche la cõception, que doit faire au pris ceste cheute d'amarris, qui se relasche sur elle mesme, comme si elle se vouloit accabler de son fais si on n'y pouruoyoit par ce relief en celles cy, cõme on fait es autres en les emaciant, cõme souuent nous faisons par conuenables dietes?

HISTOIRES SVR CE-
STE PROPOSITION.

Paradoxe de conception, & portee entiere sur ce pessaire matrical.

MAYANT esté fait iadis recit d'une femme en Puisaye, ayant eu plusieurs enfans en le portant, & depuis ayât encor' esté battu de pareils propos par vne sage-femme picarde

dicte Preignon, fort recerchee és grãdes maisons pour sa lógue experiance, & dexterité en son estat, ie ne le voulus onc croire, non plus que les autres: ie n'ay ce-pendant laillé d'en faire en plusieurs lieux si songneuse recerche, que ie m'en suis par occasion satisfait; veus de nouveau par experiance les effects de cet ayde, au parauant aussi peu à moy croyable, que iadis estoit à tous les plus scauãts l'habitation sous la zone torride, decouuerte neantmoins & aueree depuis peu par l'experiance des simples matelots, contre les escrits tenus généralement pour irrefragables des plus celebres Mathematiciens, & signalez Cosmographes qui ayent iamais esté. Pourquoy faire ces iours passez à Verneul près Senlis, & és environs, i'ay en l'an M. D. LXXIX. tant fait par moyès, & pratiques, que

i'ay

i'ay veu, parlé, & familieremēt communiqué avec plusieurs femmes, qui en ont vſé, & encor' vſent; la plus part deſquelles ne veulēt eſtre nommees: celles qui enſuiuent ne le celent pas, pour eſtre cela cognu de toutes leurs voiſines: quelquesvnes ſont, deſquelles les maris meſmes n'en ſçauēt rien, le nom deſquelles doit pour ceſte raiſon eſtre eſpargné. Clemēce Herauldié dicte Finet, femme de Geruais du Mont manœuvre (de long temps venuë de Gifors demourer audit Verneul) fille de Ioannet Herauldié dit Finet, iadis barbier audit Gifors, mariee fort ieune, eut enfant auant treize ans : qui peut eſtre cauſe que la matrice luy cheut : veu que ſelō Galen au liure des facultez naturelles, elle chet ſouuēt en la forte extruſion de l'enfantement, & ne ſe pouuant icelle bien tenir quand on la luy re-

mettoit, son pere estant chirurgien, luy accommoda vn pessaire tel cōme elle en fait, & administre à present à celles qui en ont besoing: pourquoy faire elle est souuent recerchee de prés & de loing. Elle cōceut, porta enfant, & accoucha par trois fois, le portant tousiours: & le remettoit incontinent qu'elle estoit deliuree, ne le faisant qu'essuier, & refrotter de beurre, sans en changer d'vn autre: tellement qu'il y a à present quaranté ans & plus, qu'elle porte encore ce luy mēme, sans nullē offense d'elle, n'y putrefaction du liege, reuestu, & accommodé comme il est.

Item les sages-femmes de ce lieu, & enuiron (& nommément vne dictē la Mincuse) n'ont constamment assuré auoir iadis receu les enfans de plusieurs autres femmes, ausquelles icelle en auoit baillé, & spēcialement
d'vne

d'une dicte la Nurette, accouchante d'un fils, qui m'a esté monstré, aagé à present de neuf ans. Ce pessaire mesme estant lors sorty avant l'enfant, luy fut remis le quatriesme iour d'après, par ce que la matrice estoit retombee, & l'a tousiours depuis porté sans nuifance iusques à la mort.

Item cela fut par elle mesme administré à vne autre dudit Verneul, dicte Geneuiefue Salantin, à laquelle en son premier mariage, ceste precipitation estoit aduenüe pour vn difficile enfantement. Elle le porta quatre ans, & deuint grosse en le portat, comme elle continua de faire tout le reste de sa grossesse, sinon qu'il luy sortit de soy mesme trois semaines avant son accouchement (qui est autre cas fort remarquable, pour la dispute qui s'en suit en après, touchant la probatiõ de l'ouverture de la bou-

M iij

che vterine en grosse) sans toute-
 fois qu'elle en auançast d'accoucher
 plus que de son temps. L'enfant est à
 present aagé de III. ans : & n'a ladite
 mere depuis lors eu que faire de le re-
 mettre, estât bien guarie de ceste pre-
 cipitation; combien que de nouueau
 elle ait geu de deux gros bessons maf-
 les encor' viuants : qui est chose fort
 memorable, pour plusieurs confide-
 rations que ie laisse à deduire pour
 cause de briefueté.

*Confirmation de ce que dessus est dit, &
 ce par raisons solutiues de quelques ar-
 gumens à ce contraires.*

MAIS pour ce qu'escriuât ce pes-
 faire deuoir estre inferé dedans
 l'interieure cauité de la matrice, quel-
 ques doctes me contrarient souste-
 nants, qu'il n'est que dans le col d'i-
 celle, & qu'il ne peut passer outre la
 bouche

bouche intérieure ; Il faut répondre à leurs objections, estans fondées sur quelques autoritez, & prejugees plus tost, que sur raison pertinente, & les ayant soluës, môstrer euidentmēt estre non seulement possible ; mais necessaire, que pour cet effect ladite bouche s'ouure pour y inserer le pessaire : ce que nous pourrions faire en deux sortes . Premieremēt par vn probleme, iadis proposé en dispute par quelques doctes escholiers, sur la fin d'vne anatomic, & depuis publiquemēt en vne quodlibetaire à Môtpeulier . Duquel propos nonobstant qu'il soit inuincible par raison (hors mis tout preiugé) toutefois pour n'offenser les oreilles mollestes d'aucun lecteur, ie le garderay pour vne autre dispute latine, plus propre à deduire és escholiers, & notammēt des anatomistes, veu la nature du subiet,

& les termes vn peu trop gras, dont il faudroit vser. Je viendray donc à l'autre raison plus serieuse & moins vrgente, qui est telle.

Si toute la matrice renuersee à la mode d'vn sac retourné, & mis à l'enuers (comme nous auons prouué par les Arabes cõtre les Grecs.) peut bien tomber du dedas du corps au dehors; voire souuēt outre le milieu des cuisses, & en grosseur beaucoup plus que les deux poings: il faut bié par necessité, que ce grand, gros, & long corps matrical, ait lors passé par ceste bouche, & encore qu'il y repasse, nó trop mal-aisément, quand on le remet, auant que d'y fourrer le pessaire dont nous parlõs, qui n'est de beaucoup si gros que ce corps là. Pourquoy donc soudain, & à lors mesme qu'elle est encor' fraichement eslargie, n'y passera fort à l'aise ledit pessaire: lequel

quel y estant vne fois, s'y agence de telle situation luy mesme, qu'il ne tombe, ny luy, ny la matrice, i'entends estant fait comme il doit estre.

Je ne m'esbahis donc plus, si les femmes se seruãt de ces pessaires, que plusieurs chirurgiens n'y entendants rien leurs administrent, faconnez cõme il les font, & mis au col, & non en la cauité vterine, n'en sentent que peu, ou totalemẽt point d'ayde: mais au contraire souuent plus d'offense que deuant, tant en douleur, qu'empeschement de leurs actions: ioint à cela qu'ils aydent plus à faire cheoir la matrice, qu'à l'arrester, veu qu'il entretient le chemin en largeur, par où elle doit passer en tombant.

Solution par corollaire d'une autre instance, sur ce qui est predit de l'ouuerture de la bouche matricale en femmes grosses.

OR pour ce que nous auõs tiré ce-

ste dispute de l'ouuerture de la bouche matricale iusques aux femmes enceinctes (propos auiourdhuy paradoxe comme les autres) nous adiousterôs en bref pour la probation ce qui s'ensuit : qui est raison conforme à l'opinion d'Hippocrates, non obstant que l'Aphorisme L I. du liure v. semble estre contre nous : où il dit par paroles expressees, que la bouche matricale des enceinctes est resserree, ce qui ne doit sembler du tout de si exacte & rigoureuse perpetuité, cōme semble l'entendre Galen, disant que depuis la conception iusques à l'accouchemēt, la poincte d'vn poinson ny peut entrer. Laquelle opinion a esté mise en auāt & receuë de main en main, pour ce qu'il semble de prime face, que si autremēt estoit, la geniture en d'eust incontinent decouler : laquelle toutefois y est sans ceste exacte

exacte compression desirée, bien receüe, attachée, & retenüe; si quelque violent esbranlement ne l'en secouë, comme à celle seruante, dont parle Hippocrates. Ce mot Grec *σύνελξις*, où le Latin *conceptio*, en peuet auoir donné occasion, comme signifians la matrice deuoir de tous costez necessairement apprehender la geniture: mais Galen au commentaire sur le premier Aphorisme du vi. liure montre bien par le mot de *lienteria*, que souuent la chose n'est pas ce que le vocable receu en vsage denote. Or outre l'instance oculaire de ce pessaire icy, encor' peut on veoir le cõtraire de ceste opiniõ par plusieurs effets de nature, à laquelle nuls decrets de lart ne peuent donner loy, entre lesquels sont,

Premierement les superfoetations, desquelles il est tant escrit; & ce tant

naturelles, sçauoir est d'enfant sur enfant (comme nous prouuerons) que non naturelles, sous lesquelles ie cõprends fardeaux, moles, faux germes: nulles de toutes lesquelles superfœtations n'aduiendroit, si iamais ceste bouche ne s'ouuroit, cõme quelques vns tiennēt pour resolu. Vray est que la plus receuë opinion de telles surcharges est, qu'elles ne se font que de la seule geniture maternelle; à cause dequoy nostre argumēt n'auroit icy lieu par icelles. C'est pour-ce qu'on les compare aux œufs subuentanees de poule sans coq, lesquels sont steriles, mais pourtant ils ne laissent pas d'estre de forme, figure, & goust pareil aux autres: ce que n'a pas de semblable vn faux germe conferé avec vn vray embryõ, ou enfanton. Mais voyant que cela n'aduiēt gueres que aux femmes mariees, ou cõuersantēs

avec

avec les hōmes, soyent grosses d'enfant, ou non : plusieurs font d'opiniō contraire, disants que la geniture virile imparfaicte, & impuissante a la formation d'un enfant y a concurrence avec celuy de la femme : à cause dequoy elle y est apprehendee de la matrice, qui la tiēt, & nourrit du sang menstrual, ce qu'elle ne feroit pas si n'y auoit que la geniture feminine, & non la virile, de laquelle elle est amoureuse. Ceux qui ainsi le croyent, sont peu respectueux de l'honneur de quelques filles, ou nonnains, ou femmes vefues, ausquelles ces fardeaux aduiennent ie ne sçay cōment : parquoy ie suis content de n'estre pas de leurs aduis, & pour l'amour d'elles me deporter (pour le present) de mon argument. Quant est aux naturelles, il est certain que deux enfans cōceuz par long interualle de temps l'un sur

l'autre declarent assez cela : ce que (long temps y a) i'ay remarqué vne fois à Pithuiers le vieil en vne femme, qui accoucha d'un second enfant trois semaines après vn autre enfantement, dont elle estoit ja releuee: de cela mesme fait foy l'histoire à tous cogneuë de madamoyselle de Malortie, qui est telle.

Histoire concernante ce propos.

DA M E Marie de Neuchastel, ayãt eu du Baron de Cremaille neuf enfans, deuint en secondes nopces avec le seigneur de Malortie grosse de trois fils ensemble, duquel nombre, petite comme elle est, mais bien fertile, elle estoit si chargee, qu'environ le v. moys elle en accoucha d'un seulement: Et cuidant comme elle aussi maistre thibaut celebre medecin à Chasteautierry, que les deux autres ne fussent que quelques vuidanges re-

ges retenuës, ou moles de fausse geniture, qu'on nomme fardeaux, luy ordóna huit iours après ledit auortement vne forte purgation propre à vider ces choses; laquelle abbatit deux autres enfans si entiers & viuaces, que ledit medecin mesme se repentant de son ordonnance, disoit qu'ils estoient indubitablemēt pour venir à terme, nonobstant l'auortement de l'autre, si la purgatiō ne leur eust fait tort. Depuis lors elle eut plusieurs grossesses, & presque toutes de ieumeaux, tantost males, tantost femelles; en l'vne desquelles elle fut par le violent aheurtemēt d'vn chien tellement blecée, qu'incontinent se trouuāt fort mal, elle ne douta point que son fruiēt ne fust mort; de façon que quinze iours après, elle accoucha de deux enfans, l'vn desquels estoit mort, & manifestement reco-

nom:

N

gnoissable d'auoir esté lóg temps au parauant esteint: l'autre estoit vif, mais si debile pour la communication du mal de son frere compaignon & voyfin, que par trois iours il ne peut tetter; neantmoins il fut si bien sollicité qu'il reuint, & maintenant aagé de dix & huiét ans, est page chez le Roy à la grande escurie. Lesquelles histoires i'ay retirees d'une lettre que ie garde, laquelle ledit seigneur de Malortie en escrit par le menu, signee de sa main à madame de Beauuais de Nangi, à la sollicitation de monsieur Seurè docte & experimenté medecin à Melun, requis par moy de me faire cet office d'amy, pour l'vtilité du public.

Des enfans naissans en ceste sorte le dernier a pour ceste cause esté par les anciës Romains surnommé Vopisque, à ce que dit Pline: qui est à

mon

mon interpretation venu du Grec
ἕως ὅτις κωιδμος, enfant depuis né à
nostre propos, seruent tels enfante-
ments de superfœtation, non seule-
ment si les enfans sont engédrez l'vn
après l'autre, mais aussi s'ils sont en-
gendrez ensemble, naissants chacun
à diuers temps, selon qu'on peut ap-
prendre des Aphorismes x x x v i i.
& x x x v i i i. du v. liure d'Hipp. au
premier desquels il dit, si les mame-
les d'une enceinte flaistrissent, sou-
dain elle auorte. Et au suyuant, si estât
grosse de deux iumeaux, la mamele
destre flaistrit, elle auorte de celuy
qui est masse: si c'est la fenestre, elle
disperd de celuy qui est femelle. De
là il appert euidemmēt, que l'vn en-
tretenant la mere en grossesse pour
n'auorter pas, l'autre ne laisse pas de
fortir par auortemēt, & consequem-
mēt selon son opinion mesme, que la

N ij

bouche de la matrice d'une enceinte
fouure, voire bien large, pour ietter
lors le fruit mort, comme chose ja
luy estant onereuse & esfrange, sans
que le fruit vif, qui n'en sort pas, mais
y tient bon, en ait à souffrir.

Secôdemêt plusieurs femmes gros-
ses ont sans incôuenient d'elles & de
leur fruit des rheumatismes de me-
re, des vuidanges phlegmatiques, des
besongnes blâches en abondâce: qui
ne peuuêt sortir que de la cavitè ma-
tricale, quoy qu'on tergiuerse: car en-
cor' qu'il fallust cōceder (ce qui n'est
de besoing) que le sang mēstrual aux
femmes enceintes vient des veines
crurales, & de celles du col de la ma-
trice, lesquelles ne contiennent que
du sang; si est-ce que l'on ne peut dire,
que tels phlegmes, & excremens nul-
lemēt saigneux, mais cruds, visqueux,
craffes, & quelques fois putrides, pal-
les,

les, verds, mais plus souuent decolorez, puissent venir en telle quantité d'autre lieu, que d'une cauité spatieuse, & retirée à part; non d'un lieu exposé perpetuellement à degoust, comme est ledit col matrical, ayant en cela pareil office à recevoir, & incontinent ietter hors les excremens de la matrice, comme les nareaux ont à promptement vuidier le gros, ou copieux mōrueau, qui s'est premierement amassé, & long temps crouppies cauités superieures, estant sur les os ethmoides. Car il faut necessairement, que cesdits excremens vterins (estants tels qu'on les voit sortir du col matrical) ayent premierement estez receus, ou nés, & longuement retenus en quelque cauerneuse sinuosité de ces parties là, qui ne peut estre que le creux de la matrice, de laquelle puis qu'elles sortēt, il faut bien que

N iij

la bouche s'ouure pour les mettre hors, soit la femme grosse, ou non.

Or soit que telles vuidanges de superfoetatiō vne, ou autre; ou de rheumatismes matricaux, ayent precedé la conception, ou luy soient suruenus, tousiours cela fait pour nous: Car si c'est deuāt, on pourra aussi biē s'esbahir commēt la conception s'est peu faire là dessus, comme on trouue estrange, qu'elle se face par dessus vne cicatrice, ou vn pessaire de liege ciré, & bien agencé, comme nous soustons aduenir. Au contraire si lesdictes moles, ou blāches descentes, cōme aussi les superfoetations, sont venuës après la conception, il faut bien que la bouche de la matrice de la femme enceinte s'ouure pour laisser sortir ce flux humoral; comme aussi pour receuoir nouvelle geniture sur la vieille.

Tier-

Tiercement cela appert suiuant l'opinion plus vray-semblable de plusieurs, par l'emission genitale des enceintes, cōuersantes avec leurs maris, ausquelles lors spermatizantes, la geniture vient comme en autre tēps de dedans l'amarris à lubrifier le col vterin, qui ne peut estre que par l'ouuerture de la bouche de la matrice.

Quartement il est à noter, que quelques vnes d'icelles (principalement les fort fanguines) comme on voit iouuellement, & qui en ont escrit plusieurs, ont leurs moys ordinaires, voire assez abondamment, sans dommage de leur fruit, lequel a plus de nourriture qu'il ne luy en faut: à cause dequoy nous les saignons aujourdhuy pour euitter les symptomes facheux, non seulement de plethorie, mais aussi de cacochymie, qui en brief s'en ensuit: Ce qu'on craignoit,

211q

N iiij

néatmoins au temps d'Hippocrates,
auquel les saignées estoient plus am-
ples que les nostres. C'est pourquoy
il deffend de les saigner en l'Apho-
risme x x x i. du v. liure: Or est il que
ce sang menstrual des enceintes viét
aussi du dedans de la matrice, comme
nous auons ailleurs móstré, & ce par
l'ouuerture de quelqu'une des vei-
nes acetabulaires, auxquelles l'enfant
n'est pas attaché par sa secodine: car
si il venoit par icelles mesmes, il s'en
ensuyuroit auortemēt, ce qui ne fait:
& n'offense ce sang passager, nó plus
l'enfant enuélépé de ses secodines,
que font les matières susdictes blan-
ches, ou putrides: toutefois peut es-
tre (& non necessairement) que lors
nature se descharge immediatement
par quelques veines du col vterin,
comme elle fait aussi quelquefois par
le nés & par les hemorrhoydes, lieux
plus

plus mal à propos que le col vterin, voire mesme comme i'ay souuēt obserué par vomissement de sang au temps prefix à ces flueurs, cas admirable en telles diuersions naturelles & non imitable par artifice medical.

130 Pour la cinquiesme raison sera l'analogie, & similitude de la retenuë naturelle, & guarison temporelle de ce mal, avec cet artificiel que nous y appliquons: car la femme, qui en estoit vexee seulement après les moys, & hors le tēps de sa grossesse, s'en ressent guarie, ou souflagee en sa grossesse, ou quād le temps des moys approche. Au premier desquels deux cas l'enfant, qui l'engarde de tomber (cōme fait aussi le pessaire) est non au col, mais en la cavitē de la matrice. Et pour le second, il est certain que le sang mēstrual, enflant ladicte matrice (cōme fait le pessaire en l'elargif-

fant) l'engarde par semblable moyen de tóber, estant imbibé dans le corps interieur de l'amarris, & non au col d'icelle.

En sixiesme lieu cela apparoist encor' mieux, par-ce que les maris de telles femmes ne laissent pour cet assez grand pessaire (estant vne fois logé là dedans & non retiré) de conuerfer ordinairement avec leurs femmes, sans offense, ou rencontre, voire mesmes sans qu'ils en sachent rien, si elles le veulent celer; ce qu'ils feroient infalliblement, si il n'estoit que au col matricial, veu la grãdeur. Il faut donc de necessité qu'il soit retenu en ceste sinuosité yterine.

Que le pessaire n'empesche pas la geniture d'estre aptement receüe; & bien affichee à la matricé.

OR n'est il à craindre; que ledit pessaire (i'entends estant figuré

&

& poli comme il doit) empesche la geniture virile, & fœminine d'estre bien receüe, affichee, & adherente és parois interieurs de l'amarris, qui semble estre vn autre paradoxe en medecine, toute fois ayât le sens conforme à la doctrine Hippocratique; car c'est bien assez qu'icelle semëce illec receüe s'attache, & prêne nourriture à vne partie seulemēt de ladicte matrice, pourueu qu'il y ait assez de veines acetabulaires, pour l'y entretenir, & alimenter, n'ayant besoing pour cela de toutes ensemble, nô plus qu'vn nourrisson de deux māmelles, si vne luy peut suffire, comme souuēt il aduient. Dequoy cedit liege n'est pour l'empescher, estant mediocre, leger, & poli, & par consequent hors de dāger de presser, abbatre, ou esgratigner l'embryon, cela se voit à l'œil és bestes polytoques, notamment és

chiennes peluës dans la matrice, desquelles les secondines d'un chacun des petis sont attachees à part, assez loing les vnes des autres. Ceste raison est receuable, non seulement pour la declaration de ce doute, mais pour seruir d'un nouveau, vray, & necessaire intellect de l'Aphorisme LVIII. du v. liure d'Hippocrat. ou il dit, les masses estre au costé dextre de l'amartis, & les femelles au fenestre, qui se doit estendre par adhesion, & affiche, ce que les femmes mesmes ressentent en elles par quelque signe de pesanteur, ou ressentiment de l'embryon en un costé plus qu'en autre: qui est leur ordinaire, & plus seur secret à prejurer du sexe de l'enfant. Ceste mesme interpretation coupe plusieurs autres obiections cõtre ledit authour, & notamment esclarcit l'Aphorisme XXXVII. du v. liure, auquel

auquel lieu il parle comme est predit de deux enfans en vne portee, desquels si l'un auortant d'un costé, l'autre doit venir à terme, il faut bien par necessité, qu'ils ne soyent pas attachez ensemble à mesmes vaisseaux: car ils viendroient l'un avec l'autre, mais chacun particulieremēt en son endroit.

Solution de quelques autres obiections, & que l'usage de ce pessaire n'est nouveau, combien que l'assertion de concevoir sur iceluy soit de nouvelle obseruation.

CEST, amy lecteur, ce que i'ay au vray descouuert & voulu inserer en ce traité, comme chose y estant conforme quant à la nature du subiect, & à l'estrange & paradoxe affirmation d'iceluy, & neantmoins de tres-necessaire verité, ou les sentimēs, non pas d'un seul, mais de tous sont menteurs, sur lesquels neātmoins est

fondé le commencement d'examiner le vray contre le faux; ioint le profit qui en reuient, voire mesme la necessité d'en bien vser, tant pour l'aïse, & support de la mere, que pour ne perdre pas l'esperance d'auoir encor enfant en le portant, ce qui n'aduientroit autrement. Je t'en ay sans enuie esclarci la verité, par l'expression des lieux, & personages; afin que là & autre part tu en sois satisfait par discrete inquisition comme moy, en attendant encor plus ample attestation pour l'aduenir. Je scay que tu me diras n'en auoir onc esté rié escrit pour precepte par les anciés, ou modernes en toutes autres considerations tres-diligens, ny aussi receu en vsage; ou obserué par vne infinité de chirurgiens fort clair-voyás; ce que franchement ie confesse, pour n'en entrer en querelle contre les querelleux,

leux, comme aussi fais-ie de nostre Cæsarienne section, mais nonobstât tu vois dequoy. Tout ce qui s'est iadis fait, n'a pas esté escrit : & tout ce qui l'a esté de choses rares, & secrettes, n'est pas venu iusques à nous. Il ya toujours eu quelque pratique, principalement entre les secrets des femmes, venant à leur particulier vsage, comme de main en main ; ainsi que iadis il se faisoit és secrets mesmes des medecins, voire Asclepiades, ne reuelants plusieurs de leurs secrets que aux leurs, comme par succession ; & ce avec serment solennel de ne le reueler, comme on peut conjecturer par le iurement d'Hippocrat. Ce qui est plus vray semblable aux femmes, notamment touchant les parties que nature leur donne pour nous mettre au mode, veu que les hommes mesmes moins vergongneux, & pudiques en

font honteux, ne se descourans que le plus tard qu'ils peuuent à leurs plus familiers. Ce que Plutarque a escrit en son liure de la curiosité, disant : Si Herophilus, ou Erasistrate, ou Esculape mesme, estât homme comme iadis, ayants les remedes de maladies, & instrumés de fanté en main se presentoient iusques à la maison, demandants si quelque homme malade au siege, ou quelque femme chancreuse en ses parties basses, a besoing d'eulx, on les chasseroit, comme gens s'enquestants du secret d'autrui.

Or ces petits (mais importás) seuls, & seurs remedes sont mieux conseruez, & retenus au vulgaire, se cōtentant de sa telle quelle experience, que és lieux celebres, ou souuent le fastueux mespris de quelque docte, mais peu experimenté medecin, pensant commander (comme vn legislateur)

teur) à nature, & nō la seruir au doigt & à l'œil (comme il doit) ne sert bien souuent d'autre chose, que d'engarder par enuie, ou desdaing qu'un autre de moindre estime ne face mieux que luy. Voila l'erreur qui nous aueugle, & oste souuent, au prejudice des plus grāds, l'occasion de receuoir plusieurs bons aydes, que quelques vns veulent qu'on espere pour neant de nos rheubarbarismes & saignees, bien souuent aussi barbares, que sanguinaires, si elles ne sont moderees par cōmunicatiue deliberation plus tost, que par imperieuse tyrannie, cōme sçauēt bien faire les doctes, bons, modestes, & experimentez dispensateurs de santé.

Or posé le cas qu'il n'en ayt encor par cy deuant esté rien pratiqué iusques à ce iour, auquel quelque esprit de nature industrieux l'ait in-

○

uenté à la suruenüë des necessitez ordinaires, ou extraordinaires des dames (comme aussi est aduenü en ceste Cæsarienne section, encor' qu'on me die que ce soit possible par quelque temeraire hazard) neantmoins c'est sacrilège de laisser perdre vn bié quel qu'il soit, quãd Dieu le reuele par tels moyens, & ministres qu'il luy plaist, en quelque temps que cela aduiéne.

Toutefois ie penserois cela (quant au supportement de la matrice seulement, & non quant à la faculté de la conception) auoir esté touché par Hippoc, en l'Aphor. XLVIIII. du V. liure, cōmençant. *Si uterus, &c.* si l'en auoit fait quelque mention en quelque autre endroit, ou il a traitté particulièrement de la curation de ceste chute matricale, ou si autre des anciens avec luy en auoit onc escrit, & que l'interpretation de Galen sur ce lieu

lieu ne tendist à autre fin, s'arrestât sur le mot *ἄπειρον*, qui des lors possible auoit esté substitué pour *ἄβυσσόν*, ou *ἄπειρον*, afin que le sens en fust tel. *Si uterus intra toxas situs deciderit, ou desilierit, necessariū est emmotum fieri. Si la matrice qui a son lieu entre les hanches dechet, ou tressaut, il y faut mettre compresse, ou arrest. Cōtre quoy ne seroit d'alleguer l'emphase de emmotum, ou linamentum, veu qu'un mesme ayde se peut faire de diuerses matieres.*

Mais soit ainsi, ou non, ie me de-
porte de controller l'autorité de si
excellens interpretes qu'il a euz, les-
quels ie reuere, & veux imiter, tous
lesquels bien souuent n'ayant point
craint de modestemēt apporter leurs
inuentions au bureau des deuanciers
en faueur de leur posterité, nous ont
tacitement enseigné (comme ie pre-

tends icy) faire de mesme pour la nostre; & notamment, quand il est question de verité, laquelle estant fille du temps, a aprins de son pere de ne produire pas tout en vne saison, mais quoy qu'il en soit, il la faut comme toute autre bonne chose recevoir, & cueillir de main non ingrate, quād en sa maturité elle s'offre à nous, selon & par tels moyens qu'il plaist à Dieu, l'ancien des tēps, & le pere des siecles nous l'enuoyer, Auquel soit gloire, honneur, & action de graces à tousiours. Ainsi soit il.

P E T I T

ii O.



PETIT ADVERTISSEMENT
AV CHIRVRGIEN SVR
*l'administration de cet œu-
ure Cæsarien.*

E PENSE estre quitte de
ma promesse, ayant suffi-
samment prouué ceste se-
ction pouuoir estre sure-
ment faicte sans craindre d'estre ca-
lónié d'auoir hazardé l'vne vie pour
sauuer l'autre: combien qu'autremēt
toutes deux estoiet ja trop hazardees,
quand elles estoiet hors d'esperance.
Parquoy ie feray icy fin, en te laissant
(amy Chirurgien) avec l'execution,
prendre aussi la charge d'en dresser
methodiques preceptes, après en a-
uoir par occasion fait hureuses expe-
riences, estant l'vn & l'autre d'autant

O iij

plus de ton deuoir, que tu as d'industrie & de bon sçauoir aquis: Ce que n'auoyent plusieurs de ceux qui l'ont fait, comme ils ont peu, encor' que soit hureusement graces à celuy, duquel seul procede tout bõ heur: Toutefois pour encor' te gratifier, & ayder de quelque chose à ceux qui ne sont des premiers, attendant qu'après experience faiçte tu leur en dresseras quelque meilleure institution, cõme meritẽ bien ce subject, i'en toucheray comme par conference deliberatiue quelques poinçts en general, & non trop curieusement, cõme fait le trop phantastique peintre, qui ne pouuât oster la main du tableau, en cuidant tousiours mieux faire, ce qui est desia assez bien, ne fait rien que broüiller, & gaster tout.

En premier lieu voy fil y a espoir d'auoir l'enfant par moyen plus facile.

le. Secondement si la patiēte est forte, & exempte de signes mortels, & notamment si elle n'a point esté trop meurtrie par les sages-femmes, ou par les violēts efforts, cruels arrachements, & bourrelleries de quelques barbiers : ce qui aduiēt plus iouuent de leur part, que des matrones : Car lors on attriburoit le desastre mortel à ta section, & non à leur faute. Ainsi ayāt, après l'inuocatiō du nom de Dieu, fait par qui te semblera bon preparer ta patiente à bien esperer de Dieu premierement, & puis de tes aydes, tu dois tenir à couuert, & hors de sa veüē, ce peu d'attirail prest qui est necessaire à cecy, comme rasoir à poincte, rasoir à bouton, quarrelet enfilé, esponge douce, linge mollet, vŕsé, ployé, cousu, & trempant desia en la chaude decoction cy après suyuate, ou autre pareille, pour estāt fort

O iiii

espreinte seruir (encor' mieux que d'esponge) tant à en boire, & essuier le sang, qu'à faire fomentations restreintifues sur les incisiōs, avec chaleur douce, & soüefue : Item linges à mettre sous, & enuirō elle, pour couvrir le sang, qui pourra sortir, duquel petite quantité fait grand monstre, & estonne tant la patiente, que les assistants. Semblablement, bandes, charpis, compresses, estouppades garnies, plumaceaux couuerts de tes restreintifs, & digestifs accoustumez, les tenant chacun à part pour le premier appareil, ou les meslant comme bon te semblera. Puis l'ayant fait vriner si il est possible (afin que la vessie euacuee tombe en bas, & empesche moins, combien qu'icelle ne monte pas iusques au lieu de l'incision) il la faut (si elle est forte) situer sur la riue du liēt, vn peu réuersee en arriere, les iambes

aucu-

aucunemēt pendantes, & tenuës ensemble fermes, estât icelle soustenuë doucement par gens familiers, forts & courageux : Ou bien si elle est foible, la faut faire tenir à demy couche : (car telle situation est preseruatine de syncope, comme nous pratiquons en la phlebotomie de ceux qui sont subiets à lipothymie) & ce en pendant vn peu vers les pieds, & ayant les iambes ensemblément allongees.

Lors il faut eslire l'vn ou l'autre des costez que tu voudras, estât cela indifferant, comme il a apparu par les histoires susdictes: Toutefois y ayant duresse de foye, ou de ratte, semble estre bon d'inciser à l'opposite, pour plusieurs raisons traittables autrepart.

S'il y a hargne auparauant au costé qu'on veut inciser, & qu'on iuge que

l'intestin ne soit pas lors à l'endroit d'icelle, sçauoir est entre le peritoine & la matrice (comme il est mal-aisé qu'il y soit, pour-ce qu'icelle matrice se presente premiere que luy, quand la femme est fort grosse) on y pourra bien faire l'incision; car en icelle se renga plustost, que de l'autre costé la matrice. Et ainsi aduiedra que la patiente n'aura pas après deux hargnes pour vne, encor' que toutefois l'intestin sy trouuast (ce qu'il ne peut) il n'y auroit point de danger pour cela, pourueu qu'on tint la main haute, prenant garde de le blesser: car iadis à la curation des hernies, on y faisoit bien vne ample incisió sur icelle hargne, sans l'offenser, comme monstrét Celse, & Aeginete.

Aprés cela, faut marquer avec de bõne encre sur l'abdomen, le lieu incisible d'vne longue ligne droite, qu'il

qu'il faudra laisser secher (pour ne s'effacer point) afin de conduire le trait de l'ouuerture, & ce depuis l'endroit d'entre le nombril & le flanc, iusques vers trois ou quatre doigts prés de l'ayne, tirât vn peu vers le penil, ayant tousiours costoyé de loing le muscle droit, sans y toucher, ny en haut, ny en bas. Et faut icy noter, que l'incision est icy meilleure, & plus sure contre le flux de sang, & moins ennuieuse fil en reste hernie, quand on la fera vn peu plus haute, que trop basse, & avec tout cela moins douloureuse. De ce mesme encre, faudra aussi marquer, & laisser secher en quatre ou cinq endroits distants également l'vn de l'autre quatre ou cinq petites lignes trauersantes droicte-ment en croix, sur ceste longue descente, ausquels il faudra asseoir les poinçts iustemēt vis à vis l'vn de l'au-

tre, afin que la gastroraphie soit égale.

Il vient après de faire d'extremement l'incision sur ladicte ligne au cuir, en profondant cautelement vers les graiffes. La longueur sera d'environ demy pied plus, ou moins selon le corps de la femme. Puis, selon le duit de ceste section, fauldra prudemmēt aller par pareils traictz longs faire incisiō aux muscles epigastriques, & au peritoine, besongnant dis-ie là discrettemēt: Car sous iceluy immediatement se trouue le grand corps de la matrice, lors bien pleine, gisante sur les intestins cachez sous elle. Fauldra lors (inuoquāt l'ayde de Dieu) inciser ceste matrice, soustenant legerement la main, de peur d'offēser l'enfant s'il est vif (Car estant mort on peut plus diligemment expedier, n'ayant soing que d'espargner la mere) & faut commencer du haut d'icelle venant vers
le

le bas, entre le costé, & le deuant, euitant les lieux ou sont les epidydymes, vaisseaux spermatiques, & testicules fœminins.

Mais pour ce faire plus surement, seroit bon auoir alors tout prest vn second rasoir à gros dos, bien affilé au tranchant, mais armé fermement par la poincte d'vn boutté de plomb, ou de quelque petite boulette de buys, à la façon d'vn cousteau de tripiere, afin que la poincte n'offense pas le petit en se remuât, ou autrement.

L'enfant & la secôdine estâs tirez, faut en diligece doulcemēt essuier ce qui y peut estre de sang, avec vn linge, ou seruiette delice, mollette, douce, & vsee, ployee court en huit ou dix doubles, abreuee de la decoctiō cy après escrite, & fort espreinte pour seruir d'esponge; & ce avec douce chaleur, tendant à deux indications,

voire contraires, & ce en mesme tēps par la cōtraincte du brief espace, auquel cela se peut appliquer.

Fay boüillir en deux pintes de gros vin rude, & austere, iusques à cōsomp-
tion du tiers, armoise, aluyne, aigre-
moine, betoine, fueilles de guimaul-
ues, fleurs de rozes tremieres sil s'en
trouue, fueilles ou fleurs de grena-
dier, d'esglantier, rozes rouges sei-
ches, de chacun vne poignée, aristo-
lochie longue, & ronde, souchet, pas
de chameau dit *squinanti*, de chacun
enüron demy once; coulez le, & y
mettez demy chopine d'eauë de ma-
reschal boüillir avec (si bon vous sem-
ble) & en cela estant de foüefue cha-
leur, trépez vostre linge, puis l'esprei-
gnez, il seruira tout d'une main à es-
fuiuer l'ordure, fomenter la partie of-
fensee, restraindre le sang fluät, con-
forter la partie lasse, prouoquer le
sang

sang de la gesine, qui doit venir : mais il faut icy pratiquer le *festina lente*.

Cela fait à la matrice, & icelle doucement régee en son lieu, sans y rien coudre (par-ce que sa retraction luy vaut mieux que cousture) il faut incontinent gastroraphiser (sans precipitation) la playe du ventre exterieur, euitât l'entree du froid, & approcher chacun costé de la playe vis à vis l'un à l'autre, selon les marques croisées, comme est predict. En quoy est requis l'ayde d'un second, qui destourne les replis des boyaux (se venans lors presenter) à la playe qu'on recouft, de peur d'estre piquez ou enfermez entre les poincts, se remettans lors en la place, que parauant tenoit la matrice à présent retiree en bas.

Et ne faut pas trop s'amuser (comme est predict) à faire le maistre gastroraphiseur, ou sy vouloir experi-

menter aux despens de la patiente, de peur de gaster tout, veu que par experience celles qui se sont mieux portees, n'auoyent gueres que le cuir recoufu, & point d'empeschemēt pour la hargne biē supportee, quoy qu'elle fust grande : car (cōme on dit) il vaut mieux laisser l'enfant morueux, que luy arracher le nez.

Sur ladicte incision de l'abdomen, y faudra besongner comme aux autres playes recentes iusques à la cicatrisatiō, le tout sans actuele froideur, par onguents, cataplasmes, emplastres, fomentations, plumaceaux, estoupades selon les temps, & indications propres.

Mais pour la matrice sera bon faire ces deux choses, pessaires, & injections vterines. Les pessaires serōt en forme de tente grosse d'un poulse, ou quelque peu moindre, & assez lōgue
pour

pour entrer iusques en la cavit  matricale, sans l'offenser, faicte de linge, ou d'un cierge pertuis  au milieu, en facon de tente canulee, & garni par dehors de linge, ou cotton oinct de beurre frais, gresse de poule, huile rozat, iaune d'œuf, qu'il faudra souuent oster, & remettre. Il seruira au l g, & au milieu de soy   donner passage   la sanie,   munir le col, & bouche de la matrice c tre l'acrimonie d'icelle, suiuant le conseil d'Hippocr. selon la commune interpretati , *Si uterus nitraloxas iac s suppuratur, necessarium est emmotum fieri*: Et en souuent l'ostant, il n'empeschera pas les purulences, phlegmes, ou grumeaux de sang de sortir, mais les amenera avec soy. A ce mesme vaudront les clysteres de mere, pour la fomenter, lauer, nettoyer, consoler, consolider, faicts de decocti  d'armoyse, aigremoine, ab-

P

synthe, bismaulue, plâtain, rozes rouges, fleur ou fucilles de rozes tremieres, nepete, racine d'aristolochie, de falseparille, de fouchet dit cyperi, de pas de chameau dit squinantie, cuits en eauë ferree, y adioustant quelque peu de gros vin rude, & de bon hydromel.

Rien ou peu de tout cela, fut obserué aux histoires predictees, qui ne laisserēt toutefois de biē & tost guarir. Parquoy si le tout nē se peut trouuer, on ne laissera pour vn moine de faire vn Abbé.

Le regime soit de bonnes viandes, & sobre entant que la force le portera: car en femmes accouchees, & tellement traittees, il faut restaurer. Et en playes ou apostemes internes, estroittement dieter, parquoy faut tenir le moyen.

Si le ventre n'obeit, il faudra vser
de

de clysteres faits de succe rouge, diaprunis simple, beurre frais, huile rozat, en boüillon de poule grasse, sans herbes, & sel : Le reste sera à la discretion du Chirurgien, & sage Medecin qui s'y pourra trouuer.

Or comme le docte Varron, l'un des premiers entre les Romains, escriuant de la philosophie, n'en a pas fait expressément estat, comme pour en dogmatizer, se cõtendant d'en donner le premier goust à la ieunesse; Aussi pense, amy lecteur, que ie fay cecy, non pour te donner necessaires preceptes, mais pour t'aduertir de ce dont i'ay en partie fait obseruation en l'œuure d'aucũs, & en partie donné conseil aux autres, dont est bien succedé; te montrant au doigt ce que i'ay trouue, estãt du gibier de tes garennes, afin que le recognoissant tien, & t'employãt après à bon esciẽt

P ij

à le vendiquer, & pourfuiure, tu ne sois frustré de la proye que ton labeur aura pourfuyue. Dequoy Dieu te face l'octroy à ton hureux contentement, à l'vtilité du genre humain, & à sa gloire: Auquel, & à son saint Esprit, soit honneur & action de graces par Iesuchrist son fils nostre Seigneur. Ainsi soit il.

Maronianum Authoris ad libellulum.

*Nunc te stramineum pro tempore fecimus, olim
Si satura gregem supplenerit, aureus ibis.*

I'A Y leu ce liure, duquel l'invention touchant l'enfantement dit Cæsarien, m'a semblé si bien aueréc par raison & experience, que ie l'ay iugé digne d'estre mis en publicq. Seulement le lecteur sera aduertit d'en vser és cas y allegués, avec grande discretion.

Henry de Monanthueil professeur du Roy és Mathematiques, & Doyen de la faculté de Medecine en l'vniuersité de Paris.

l'ateste ce que dessus.

A. Paré.
L. Viard.

TABLE DES PRINCIPAUX POINCTS, ET
choses plus remarquables, contenues en ce present liure.

P R E M I E R E S E C T I O N .

D	Definition de l'enfantement Casarien.	1
	De l'vtilité, & necessité de ceste section Casarienne.	3
	Les causes d'impossibilité és accouchemens naturels, d'ou procedé la necessité de cestuicy.	5
	Trois sortes de probations pour ce subiect.	10
	<i>Histoires du recit de gens fideles.</i>	
	Premiere histoire.	13
	Seconde histoire.	14
	Troiseme histoire.	ibidem.
	Quatrieme histoire.	16
	<i>Histoires oculaires.</i>	
	Premiere histoire.	17
	Seconde histoire.	18
	Troiseme histoire. 22	Quatrieme histoire. 24
	Cinquieme histoire.	26
	Sixieme histoire.	28

S E C O N D E S E C T I O N .

	Probation seconde par raison.	31
	<i>Des muscles de l'epigastre.</i>	
	Premiere partie à inciser, & premierement pour la playe, & grandeur d'icelle.	32
	Pour l'hæmorrhagie desdits muscles.	34
	Pour le lieu ou l'hæmorrhagie des muscles doit couler.	35
	<i>Du peritoine, seconde partie à inciser.</i>	
	De son incision, & de l'amplitude d'icelle.	37
	Pour la sureté du spasme, en la section du peritoine.	39
	Pour l'accidét de hernie, qui reste de ceste partie incisée.	42
	Pour l'hæmorrhagie vterine, qu'elle n'est pas grande.	45
	Du lieu ou doit confluere le sang matricial.	48
	Que spasme n'est à craindre pour ceste section de ma-	

T A B L E.

trice.	49
T R O I S I È M E S E C T I O N.	
Troisième espee de probation par autoritez.	51
Des muscles epigastriques, par autoritez historiales.	52
Du peritoine par autoritez.	55
De la matrice par autoritez.	61
Comparaison de la matrice incisee, à la section de la vessie des calculaires.	ibid.
Discours par occasion sur l'extraction du calcul par l'hypogastre, ou petit ventre.	71
Exemple historial sur ceste proposition de conseil nouveau.	77
Response aux communes obiections contre l'incision de la vessie, en sa partie membraneuse par l'epigastre.	96
Autre exemple confirmatif.	99
Q V A T R I È M E S E C T I O N.	
Production tenant lieu d'autorité d'autres pires dangers de ceste mesme partie offensee, que n'est la section Ca- sarienne.	100
<i>Premiere particule contenant trois histoires.</i>	
Premiere histoire.	102
Seconde histoire.	104
Troisième histoire.	107
<i>Seconde particule.</i>	
Aliboux à Rouffet salut	110
Seconde histoire de pareil subiet dudit Aliboux.	111
Deux autres histoires de pareil subiet de Nicolas de Ville- neufue.	113
Autre histoire de luy.	114
<i>Troisième particule.</i>	
Histoire premiere.	117
Histoire seconde.	118
Histoire troisieme.	119
Probation sur l'incredulité de l'histoire sus alleguee.	120
Histoire quatrieme de mesme subiet.	123
Histoire cinquieme.	125
Histoire sixieme.	129
<i>Quatrieme particule.</i>	
Histoire.	136
Autre histoire.	137

T / B L E.

Autre histoire.	138	Autres histoires.	ibid.
Autre histoire nouvelle			139
<i>Cinquieme particule.</i>			
Premiere histoire.	142	Histoire seconde.	143
Epilogue des precedentes histoires.			148
C I N Q U E M E S E C T I O N.			
Autres probations pls populaires.			150
Autre probation vulgaire.			154
De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dange- reusement en cete section Cæsarienne.			156.
Que la douleur pour l'incision de la matrice, ne peut ap- porter spafme, & qu'elle est au lieu de son incision fort peu sensible.			159
Histoire.			163
S I X I E M E S E C T I O N.			
De la fécondité qui reste après la section Cæsarienne.			165
Pour la cicatrice qu'elle n'empesche pas la fécondité.			166
Autre probatio de la fécondité non empeschee par la ci- catrice : par l'argumentation du fort au foible, consti- tant en l'assertio d'un paradoxe nouveau, prouué estre vray par experience & raison médicale.			172
De l'inuention du pessaire, & diuersitez d'iceluy.			176
<i>Histoires sur ceste proposition.</i>			
Paradoxe de conception, & portee entiere sur ce pessaire matricial.			179
Confirmation de ce que dessus est dit, & ce par raisons so- lutiues de quelques argumens à ce contraires.			184
Solution par corollaire d'une autre instance, sur ce qui est predit de l'ouuerture de la bouche matricale en fem- mes grosses.			187
Histoire concernant ce propos.			192
Que le pessaire n'empesche pas la geniture d'estre aperte- ment receüe, & bien affichée à la matrice.			202
Solution de quelques autres obiections, & que l'usage de ce pessaire n'est nouveau, combien que l'assertion de con- cevoir sur iceluy, soit de nouvelle obseruation.			205
Petit aduertissement au lecteur sur l'administration de cet œuure Cæsarien.			213

F I N.

Extrait du privilege du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il est permis. Denys du Val Libraire, & maître Imprimeur à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce liure intitulé, *Traité nouveau de l'Hysterotomotokie, ou enfantement Caesarien*, avec inhibitions & defences à tous autres marchans & imprimeurs de non imprimer, ou faire imprimer, vendre ou distribuer ledit liure en cestuy nostre Royaume durant le terme de dix ans, à commencer du iour & date que ledit liure sera acheué d'imprimer: sur peine de confiscation desdicts liures, qui seront trouvez d'autre impression que dudit du Val, & d'amende arbitraire: comme plus amplement est conien & declare' esdictes lettres. Veu's aussi qu'apposant l'extrait dudit privilege à la fin ou au commencement du liure, il soit tenu pour dûment signifié, car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingtseptième iour d'Avoul, mil cinq cens quatre vingts. Et de nostre regne le septième.

Par le Roy en son conseil.

Signé

BAVDV.

FAUTES QUE LE LECTEUR
CORRIGERA S'IL LUY PLAIST.

Au feuillet 25 ligne 6 lisez ainsi. 26 13 ainsi. 35 6 arteres. 50 7 aporette
spasme &. 60 16 desquels. ibidem. 17 vni. 62 20 perimae, & ainsi des autres.
76 2 s'ouvrant ans. ibid. 8 combien. 78 16 auquel. 88 5 & 6 douleurs. 91 19
ainsi. 92 15 ainsi. 95 13 m'eschappe il. 116 17 aux autres. 121 15 texture. ibid.
22. Ledit. 122 5. Les poulmons. 135 17 la manie. 145 ligne premiere doublee. ibid.
9 sa deperditio. 147 19 precisions. 150 16 ces narrez. 156 5 ponnettes. 174 1 imbe-
cillitant. 177 8 a la matiere. ibid. 18 rruncquee. 185 18 modestes. ibid. 21 escho-
les. 195 2 ne. A nostre. ibid. 15 dextre. 196 3 hors le. ibid. vems des. 201 10 ser
ayde. 204 1 plaines. ibid. 12 entendre. 211 5 coxas. 216 2 a embroye. 218 11 vne.
Encor. 225 13 & 14 intra coxas.

